

GRAND SITE DE FRANCE  
**DU PONT DU GARD**

---

*Dossier de renouvellement - Mai 2019*

**LABEL GRAND SITE DE FRANCE**





Eugène Lefèvre-Pontalis - Le Pont du Gard, début XVe - Collection Monuments nationaux Paris

## TABLE DES MATIÈRES

*Renouvellement au label Grand Site de France  
Mai 2019*

<b>LETTRE D'ENGAGEMENTS DE L'EPCC PONT DU GARD</b> .....	<b>4</b>
<b>VALEURS ET CARACTÉRISTIQUES DU GRAND SITE DE FRANCE</b> .....	<b>7</b>
Le Pont du Gard .....	7
Site classé des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises .....	10
Grand Site de France du Pont du Gard .....	14
<b>BILAN 2011 - 2018</b> .....	<b>21</b>
Définir un plan de protection des espaces naturels .....	21
Devenir un pôle d'excellence environnementale .....	22
Avoir un rôle fédérateur autour des enjeux environnementaux .....	23
Harmoniser les structures d'intervention sur le territoire .....	25
Autres actions menées depuis 2011 .....	26
Tableau synoptique des actions depuis 2011 .....	36
<b>PROJET À 6 ANS 2019 - 2024</b> .....	<b>40</b>
Préserver et valoriser les patrimoines du Grand Site .....	41
Porter des ambitions patrimoniales fortes pour tous les publics .....	50
Co-construire avec nos partenaires une stratégie territoriale .....	55
Programme d'actions 2019/2024 .....	58
<b>GOVERNANCE ET MOYENS TECHNIQUES ET FINANCIERS</b> .....	<b>62</b>
Gouvernance du Grand Site de France .....	62
Moyens techniques et financiers .....	63
<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI</b> .....	<b>65</b>
Suivi de la fréquentation et connaissance des publics .....	65
Observatoire photographique des paysages .....	65
Rapport d'activité annuel .....	65
<b>COMMUNICATION ET VALORISATION DU LABEL</b> .....	<b>66</b>
Promotion du label Grand Site de France .....	66
Communication .....	67



---

Patrick Malavieille  
Président de l'EPCC Pont du Gard

---

***Le Pont du Gard, élément phare de « l'aqueduc de Nîmes », est un chef-d'œuvre architectural, témoin du génie gallo-romain et de leur maîtrise de l'eau. Ce patrimoine, dominant la nature qui l'environne, est tellement hors-norme qu'il défie l'histoire depuis 2000 ans et interpelle la mémoire. Admiré de tous temps, il a été inscrit dès 1840, par Prosper Mérimée sur la première liste des monuments historiques protégés en France et a bénéficié au cours des siècles de plusieurs campagnes de restauration. Avec l'augmentation progressive du tourisme dès les années 50 puis 70 et la reconnaissance par l'UNESCO, en 1985, de sa valeur universelle exceptionnelle, le Pont du Gard a été victime de son succès. Sans gestion particulière, ce monument muet et solitaire, et son écrin naturel ont rapidement été banalisés par la multiplication des commerces, buvettes et des parkings le long de la route départementale qui passait à ses pieds.***

***A partir de 1996 et avec l'opération Grand Site qui a suivi, le Pont du Gard a bénéficié d'une véritable mutation du site écrivain, de son aménagement et de son développement. Sous l'impulsion du Département du Gard et des services de l'État, le site a été entièrement repensé et aménagé sur 165 hectares pour arriver à une réussite reconnue par la labellisation « Grand Site de France » en 2004 puis en 2010.***

***Entre paysage perçu, paysage vécu et paysage fantasmé, un travail exemplaire de scientifiques, d'architectes, de paysagistes, de scénographes et muséographes, de haute volée, a abouti à la restitution de « l'esprit des lieux ». La réhabilitation du site du Pont du Gard reste un succès de l'intelligence collective et une vraie aventure humaine. L'aménagement a permis le rééquilibrage des usages, l'installation d'équipements et la définition d'une identité du site.***

***Avant toute chose, il a fallu comprendre le paysage pour pouvoir s'y installer et retrouver l'origine du site pour enfin révéler ce qui existait. Le site a été renaturé et la circulation routière a été exclue pour redonner la priorité au piéton et retrouver une qualité de découverte à la hauteur du monument. La nature a été réinjectée dans le site par un travail topographique qui a abouti à la création d'un paysage donnant du sens au cheminement. Les bâtiments d'accueil et d'interprétation ont été associés au paysage avec discrétion et restent invisible depuis le monument. Enfin, ce patrimoine muet, laissé à l'abandon et dégradé pendant des décennies, a retrouvé sa valeur paysagère et révèle aujourd'hui sa force architecturale dans un environnement réparé et serein. Le visiteur peut ainsi bénéficier d'un lieu de partage de « l'esprit des lieux », d'un lieu de découverte proposant des offres accessibles à tous, d'un lieu d'invitation à la contemplation, à l'émotion où chacun interroge sa part d'humanité et s'ouvre à la connaissance et au monde, allant du singulier à l'universel.***

***C'est dans cet état d'esprit, que l'établissement public de coopération culturelle Pont du Gard, gestionnaire du site, a mis en œuvre, de 2004 à aujourd'hui, une politique de gestion garantissant à chaque visiteur de vivre l'expérience du lieu. Près de quinze ans de gestion ont permis de structurer l'offre d'accueil des visiteurs, de gérer la fréquentation et de restaurer, préserver et valoriser les patrimoines naturels et culturels du site du Pont du Gard.***

***Nous avons pleinement conscience de la responsabilité que porte l'EPCC Pont du Gard, gestionnaire du site, et l'État, propriétaire du bien, devant ce monument d'exception à préserver au nom de l'humanité toute entière. Ce n'est pas une mission à prendre à la légère et l'ensemble des personnels de l'EPCC continuera à porter avec passion cette responsabilité qui demande une gestion éclairée et engagée.***

***Au-delà du site du Pont du Gard, il y a un territoire qui a ses propres dynamiques et stratégies de développement. Il y a une population et des collectivités avec des envies, des besoins, des contraintes, des projets parfois en synergie avec le site, parfois en divergence. La révolution pour demain sera alors d'intégrer une***

*démarche collective pour développer un tourisme durable sur un territoire élargi, sans perdre son âme et en gardant à cœur la mission première de l'établissement, à savoir la préservation de l'aqueduc, la médiation et la qualité de l'accueil du public. De plus, avec l'extension en 2013 du site classé des gorges du Gardon et la disparition du site classé du Pont du Gard, labellisé Grand Site de France, l'EPCC s'est engagé en 2017 dans des réflexions communes et prospectives avec le Syndicat mixte des gorges du Gardon, gestionnaire du site classé « de l'ensemble des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises ». Près d'un an et demi de travail collectif a rendu possible la rédaction d'un projet commun pour une candidature à la labellisation d'un futur Grand Site des « gorges du Gardon - Pont du Gard ». Pourtant, ce projet n'a pu aboutir à ce jour mais il est une priorité pour les années à venir. Il est nécessaire de fonder un Grand Site de France à la dimension d'un territoire avec une gestion adaptée à l'échelle de nouveaux enjeux que sont le développement urbain, l'implantation de zones d'activités nécessaire à l'économie locale, les implantations d'éoliennes, le développement des réseaux routiers...*

*Le projet présenté aujourd'hui pour la décennie à venir, porte deux dynamiques complémentaires : premièrement, la continuité d'actions traduisant l'objet même des statuts de l'EPCC Pont du Gard à savoir le développement et la promotion au plan national et international des actions culturelles, touristiques et environnementales du site exceptionnel inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco et Grand Site de France du Pont du Gard ; deuxièmement, des actions, portant un regard global sur les problématiques d'un territoire élargi, qui s'inscrivent dans des démarches partenariales afin de mobiliser le territoire autour de projets structurants comme le futur Grand Site « gorges du Gardon, pont du Gard et garrigues nîmoises » et le projet de Parc naturel régional des « garrigues ».*

*Enfin, depuis 2018, l'EPCC a amorcé un changement de fonctionnement. L'établissement souhaite mettre en œuvre un projet d'investissement ambitieux de plus de 10 millions d'euros pour à la fois, finaliser le projet d'aménagement imaginé à l'origine de l'opération Grand Site du Pont du Gard qui, pour certaines actions, n'a pu aboutir pour des raisons principalement budgétaires et, à la fois, actualiser et rénover les équipements d'interprétation qui ont plus de quinze ans aujourd'hui.*

*Pour répondre à l'ensemble de ces dynamiques et engagements, nous travaillerons selon trois axes principaux : préserver et valoriser le paysage d'exception du Grand Site ; porter des ambitions patrimoniales fortes pour tous les publics ; co-construire avec nos partenaires une stratégie territoriale.*

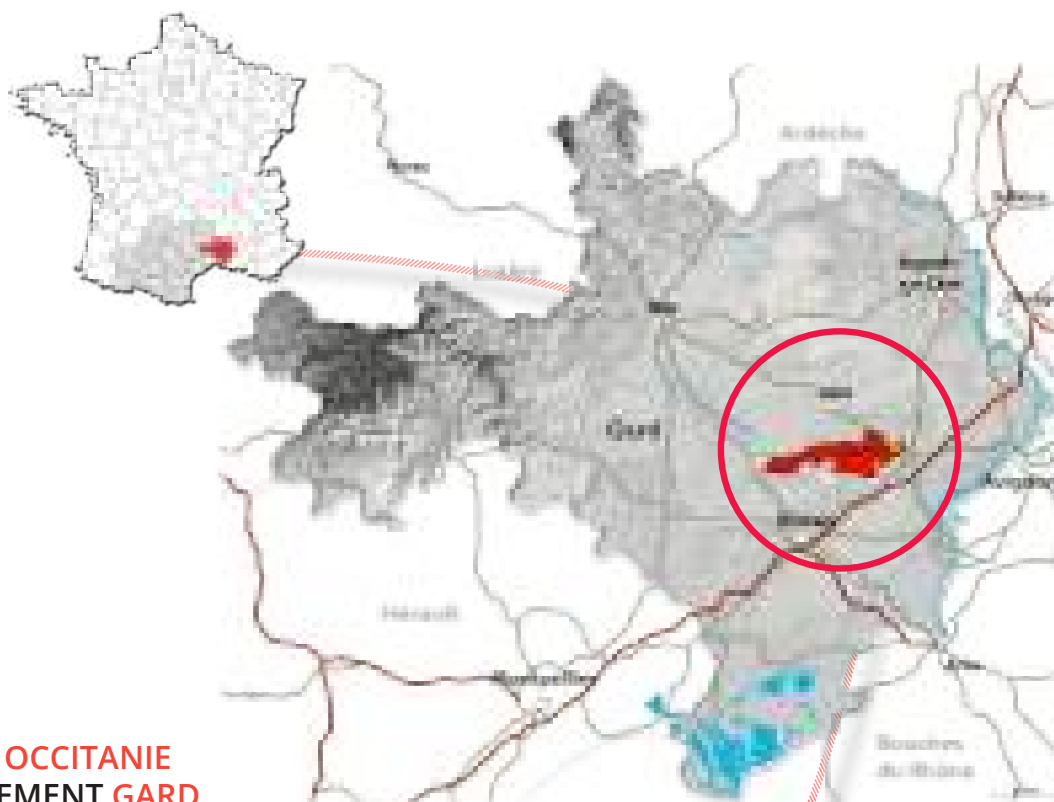
*Nos objectifs de développement sont de préserver l'envergure nationale et internationale du Grand Site de France et du patrimoine mondial tel que nous le faisons depuis plus de quinze ans, d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions possibles et de préserver le paysage en se tenant à l'écart de la facilité, des solutions simplistes et de l'irréversibilité des interventions.*

*Comme j'aime à le rappeler, le pont du Gard et son écrin paysager sont une invitation au voyage, une trace complexe de l'épaisseur du temps et de la relation de l'homme à son environnement, un témoignage prégnant de l'humanité qui invente des civilisations et trace son histoire. Ce géant de pierre frappe notre imaginaire. C'est une construction monumentale qui enjambe avec légèreté le Gardon et impose avec puissance son architecture dans un écrin naturel. A la fois massive et aérienne, cette construction magnétise le regard et définit l'intensité du paysage. Il y a dans ce site une invitation à penser notre relation au monde, hors toute rationalité, où l'homme n'est pas spectateur ou maître de la nature mais où il retrouve ce rapport d'appartenance à l'humanité. C'est ce sentiment qui nous anime et que nous ne cesserons de partager avec nos visiteurs.*

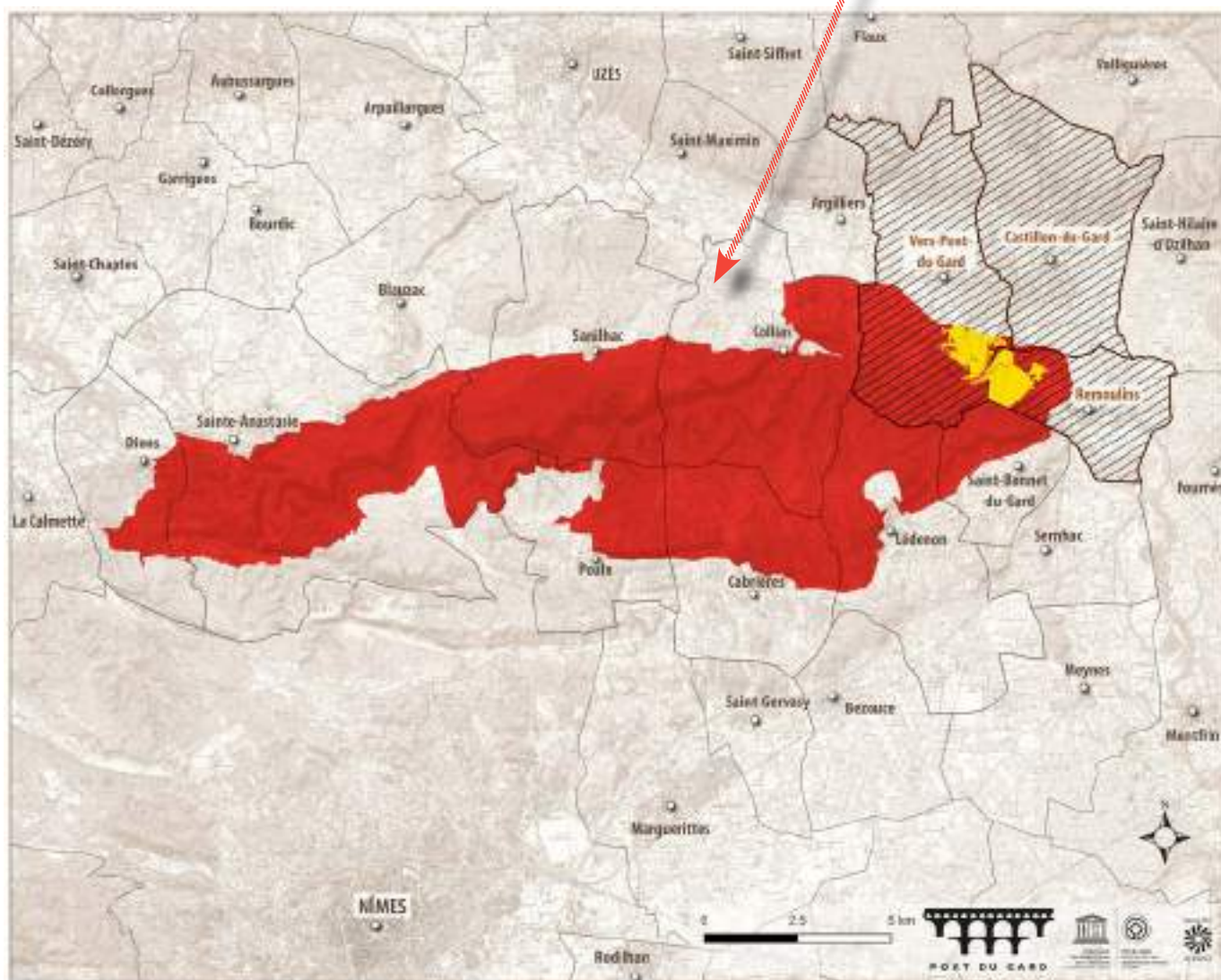
*Nous espérons ainsi vous avoir démontré le respect de nos engagements précédents et notre volonté de poursuivre nos actions pour maintenir une gestion exemplaire et durable de ce Grand Site de France, patrimoine de l'humanité et objet insolite portant une valeur universelle exceptionnelle.*

**Patrick Malavieille,  
Président de l'EPCC Pont du Gard**





RÉGION OCCITANIE  
DÉPARTEMENT GARD



**Présentation du Grand Site de France du Pont du Gard**

- Site classé de l'ensemble des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises, 7760 ha
- Grand Site de France du Pont du Gard = parcellaire géré par l'EPCC Pont du Gard, 165 ha
- Communes membres du conseil d'administration de l'EPCC Pont du Gard

Réalisation : EPCC Pont du Gard - Direction Coordination et projets - Pôle patrimoine mondial et labels - RRM - Août 2019  
// Sources : Fond cartographique IGM scale 25 topographique 2010 BDTopo 2012 - Logiciel QGIS 3.0

## VALEURS ET CARACTÉRISTIQUES DU **GRAND SITE DE FRANCE DU PONT DU GARD**

---

### **1// LE PONT DU GARD, CHEF-D'ŒUVRE TECHNIQUE ET ARTISTIQUE**

Situé dans le département du Gard, en Région Occitanie, le Grand Site de France du Pont du Gard est l'écrin d'un chef-d'œuvre de la romanité, le pont du Gard, vestige de l'aqueduc de Nîmes et site patrimonial majeur. En 2004 et 2011, l'établissement public de coopération culturelle Pont du Gard (EPCC Pont du Gard) a été labellisé pour sa gestion de 165 ha du site classé du Pont du Gard de 407 ha. Aujourd'hui, le Grand Site de France du Pont du Gard est inclus dans le site classé des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises de 7760 ha. Il a aussi la particularité d'être entouré du Grand Site en projet des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises.

Le pont aqueduc dit « pont du Gard » et le contexte naturel dans lequel il est inséré forment un tout inscrit dans l'histoire patrimoniale des lieux. C'est un tout inséparable et par conséquent, ce n'est pas seulement le monument mais aussi "le site du monument" qui ont fait l'objet de mesures de conservations et de réhabilitations depuis 1840, date de son inscription par Mérimée sur la première liste des monuments majeurs par la Commission des monuments historiques.

Le pont aqueduc est le plus haut et un des plus anciens ouvrages de génie civil édifié par les Gallo-Romains. Il appartient à l'État français (ministère de la Culture). Le pont Pitot attenant, anciennement pont routier, appartient au département du Gard. Le pont du Gard est classé monument historique depuis 1840 et inscrit au patrimoine mondial de l'humanité depuis 1985. Le pont Pitot n'est pas classé monument historique mais se situe dans le périmètre de protection du pont du Gard.

Le pont du Gard fait partie intégrante des 7760 ha du site classé, en 2013, de l'ensemble des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises au titre de la loi de 1930 sur la protection des sites.

Bâti dans la première moitié du 1er siècle, sous le règne de Claude, il est l'ouvrage central et majeur d'un aqueduc de 50 kilomètres de long servant à acheminer l'eau entre la fontaine de l'Eure à Uzès et la cité de Nemausus, aujourd'hui appelée Nîmes. (Carte - Tracé des vestiges de l'aqueduc). En imaginant ce pont de 50 m de haut à trois niveaux, pour enjamber le Gardon, les ingénieurs hydrauliciens et architectes romains ont créé une merveille technique et artistique qui transfigure le paysage.

Il est formé de trois rangs d'arcades en plein cintre, d'inégales dimensions, portant, au-dessus, le canal d'amenée des eaux qui mesure 275 mètres aujourd'hui. Il franchit l'extrémité aval des gorges du Gardon à 48,77 mètres au-dessus de cette rivière au régime torrentiel marqué par des crues redoutables.

Par la suite, il fut détourné de son usage initial et servit dès le Moyen-Âge de pont routier au niveau de son premier étage, moyennant la réalisation d'échancres à la base des piles du deuxième étage.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Etats Généraux du Languedoc construisirent un nouveau pont routier accolé à l'aqueduc, réalisé par l'ingénieur Pitot qui utilisa le même matériau en blocs de calcaires gréseux issus de la carrière de l'Estel à 600 m à l'aval immédiat du pont.

Le caractère grandiose de l'ouvrage et de son site attira très tôt les esprits curieux, écrivains, architectes, peintres... De Rabelais en 1532 à Jean-Jacques Rousseau en 1737, Stendhal en 1838 et Gustave Flaubert en 1840, d'Inigo Jones architecte du roi d'Angleterre Jacques 1<sup>er</sup> en 1610 à Prosper Mérimée, inspecteur général des monuments historiques en 1835, qui entreprirent le voyage pour le découvrir et le firent connaître.

L'intérêt des lieux repose sur la force des éléments en présence : le monument, les vestiges de l'aqueduc, le calcaire des massifs rocheux, l'eau et la végétation méditerranéenne.

Si le pont constitue le vestige le plus prestigieux de l'aqueduc de Nîmes, il n'en est pas le seul témoin. Les cinquante kilomètres de l'aqueduc sont jalonnés de ponts, ponceaux, tunnels, nécessaires au franchissement du relief accidenté des garrigues entre Uzès et Nîmes. Sur le Grand Site, plusieurs ouvrages sont accessibles par des sentiers : pont de la Sartenette, pont Rou, pont de Valmale.

En rive gauche, aride, le rocher est très présent. Le paysage est formé de taillis de chênes verts, de garrigues méditerranéennes et d'anciennes terres agricoles réhabilitées. Le paysage de culture, lié au calcaire molassique, se découpe en une multitude de petites parcelles. Les terroirs délaissés ont été reconquis et le petit patrimoine bâti (murets, capitelles) apparaît en sous-bois. Au cœur de la garrigue, le tracé de l'aqueduc sillonne le paysage.

Sur la rive gauche du Gardon, à 600 mètres à l'aval du pont du Gard, se situe la carrière de l'Estel, témoin de l'histoire du pont. Cette carrière d'extraction à ciel ouvert fait partie d'un ensemble de carrières de la commune de Vers-Pont-du-Gard qui ont servi à l'approvisionnement du chantier de construction du pont du Gard et des ouvrages d'art les plus proches, au milieu du 1<sup>er</sup> siècle. Elles ont de nouveau servi au XVIII<sup>e</sup> siècle pour le chantier de construction du pont routier dit "pont Pitot".

La rive droite, plus humide, arbore une large allée bordée de grands platanes qui suit la plaine alluviale. Elle permet de découvrir le Gardon, ses terrasses rocheuses, ses berges et ses gravières au pied du monument.

Les inondations de septembre 2002 ont fortement modifié le bord de rivière. Les rubans d'arbres qui formaient un écran sur chaque rive ont disparu et de larges bandes



calcaires urgoniennes sont apparues. En aval, le paysage se prolonge en une vaste gravière qui accueille au rythme des crues une végétation dynamique.

Des combes forestières de chêne vert, orientées nord/sud, descendent vers la rive droite du Gardon. Elles sont entrecoupées de falaises calcaires abritant des grottes et accueillent à mi-pente le tracé de l'aqueduc.

### VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

En 1972, la Conférence générale de l'UNESCO a adopté la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. Cet instrument international repose sur le postulat que certains lieux sur la Terre ont une valeur universelle exceptionnelle et méritent, en tant que tels, de faire partie du patrimoine commun de l'humanité.

Pour figurer sur la *Liste du patrimoine mondial*, les sites doivent satisfaire à au moins un des dix critères de sélection. La protection, la gestion, l'authenticité et l'intégrité des biens sont également des considérations importantes.

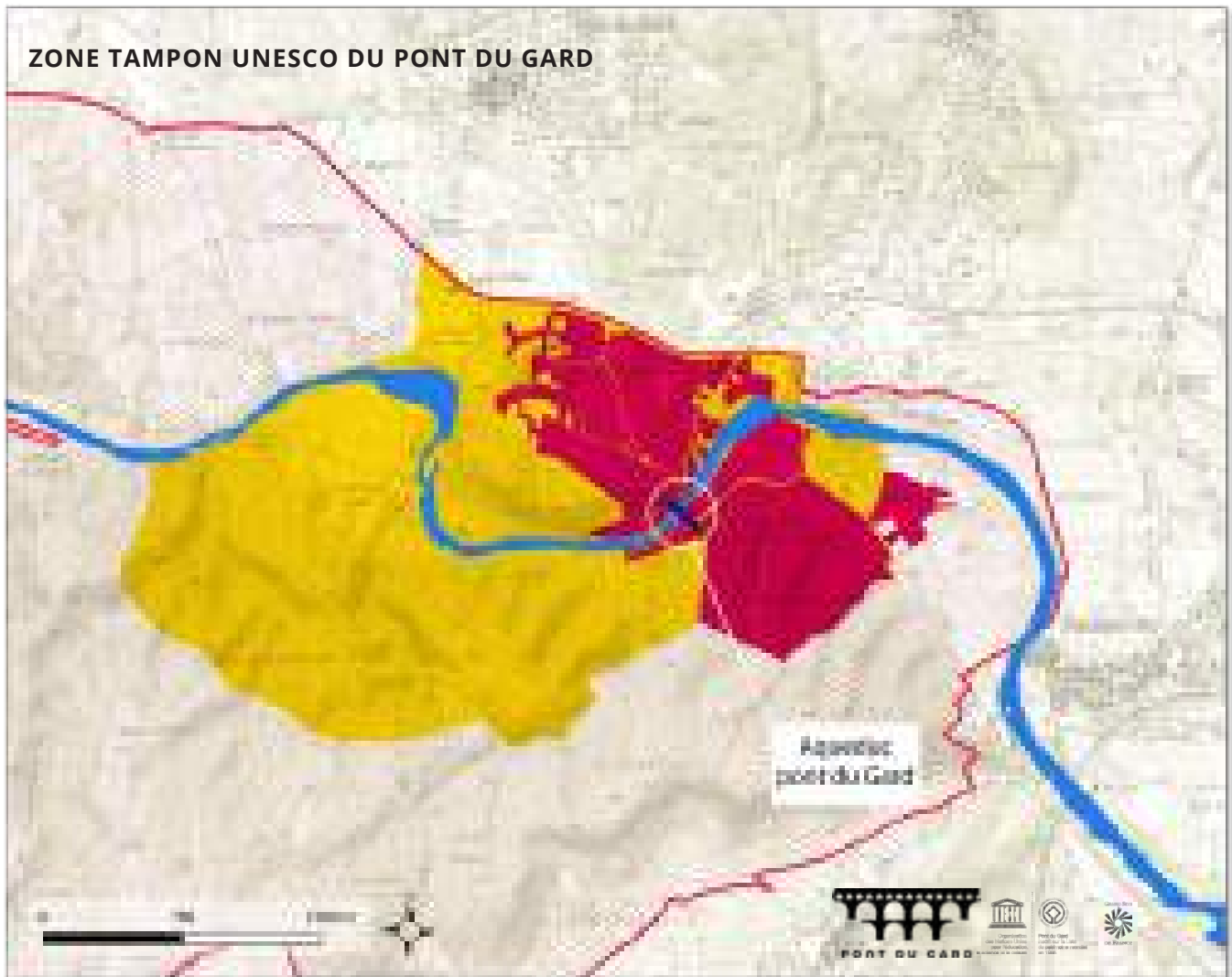
En 1985, le pont du Gard a été inscrit sur la liste des Biens du Patrimoine mondial par l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture). Par cette inscription, le pont du Gard est reconnu pour sa valeur universelle exceptionnelle. Il satisfait à trois critères :

**Critère I** : représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain

**Critère III** : apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante disparue

**Critère IV** : offrir un exemple éminent d'un type de construction d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significatives de l'histoire humaine





Réalisation : EPCC Pont du Gard - Direction Coordination et projets - Pôle patrimoine mondial et labels - RPM - Avril 2019 // Sources : Fond cartographique IGN Scan25 topographique 2010 BDTopo 2012 - Logiciel QGIS 3.0

- Site du Pont du Gard, Zone d'intervention de l'EPCC du Pont du Gard (165 ha)
- Zone tampon de protection UNESCO du pont du Gard inscrit sur la liste du patrimoine mondial (691 ha)
- Site classé de l'ensemble des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises (7 760 ha)

## 2// LE SITE CLASSÉ DE L'ENSEMBLE DES GORGES DU GARDON, DU PONT DU GARD ET DES GARRIGUES NÎMOISES



Patrice Blot Les gorges du gardon, paysage depuis le Castellans à Russan

### 2.1/ HISTORIQUE DEPUIS 2011 DES LIMITES DU SITE CLASSÉ

Depuis 1932, date de classement du Pont du Gard, plusieurs classements se sont succédés en 1973, 1993 puis 2013. L'historique des classements et des mutations du Pont du Gard sont présentés en annexe. Dans ce paragraphe seule la dernière évolution de classement, intervenue pendant la période de renouvellement 2011/2016, est décrite (voir cartes page suivante).

Lors du renouvellement du label Grand Site de France du Pont du Gard, en 2011, deux sites classés se côtoyaient sur les limites de l'OGS des gorges du Gardon : le site classé des gorges du Gardon de 2905 ha et le site classé du Pont du Gard et de ses abords de 407 ha.

Une des premières actions mise en oeuvre par le Syndicat mixte des gorges du Gardon dans le cadre de son OGS des gorges du Gardon a été d'étendre la protection des gorges. Ce territoire a une richesse biologique, une qualité paysagère, des intérêts culturels et historiques qui justifiaient une protection et une gestion garantissant la pérennité de ce patrimoine considéré comme exceptionnel. C'est pourquoi, le Syndicat mixte a engagé un processus d'élargissement du site classé.

En septembre 2007, la CSSPP a adopté le projet d'extension du classement des gorges aux «garrigues nîmoises» mais la procédure sera suspendue. Après près de 6 ans d'instruction, le 23 août 2013, le site est classé par décret. Il devient

le site classé de «l'ensemble formé par les gorges du Gardon, le pont du Gard et les garrigues nîmoises» sur une surface étendue à 7760 ha soit une extension de 4457 ha de classement.

Aujourd'hui, nous n'avons donc plus qu'un seul site classé mais deux limites de Grand Site :

- le Grand Site en projet des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises
- le Grand Site de France du Pont du Gard.

### 2.3/ DESCRIPTION DU SITE CLASSÉ

#### LE GRAND PAYSAGE

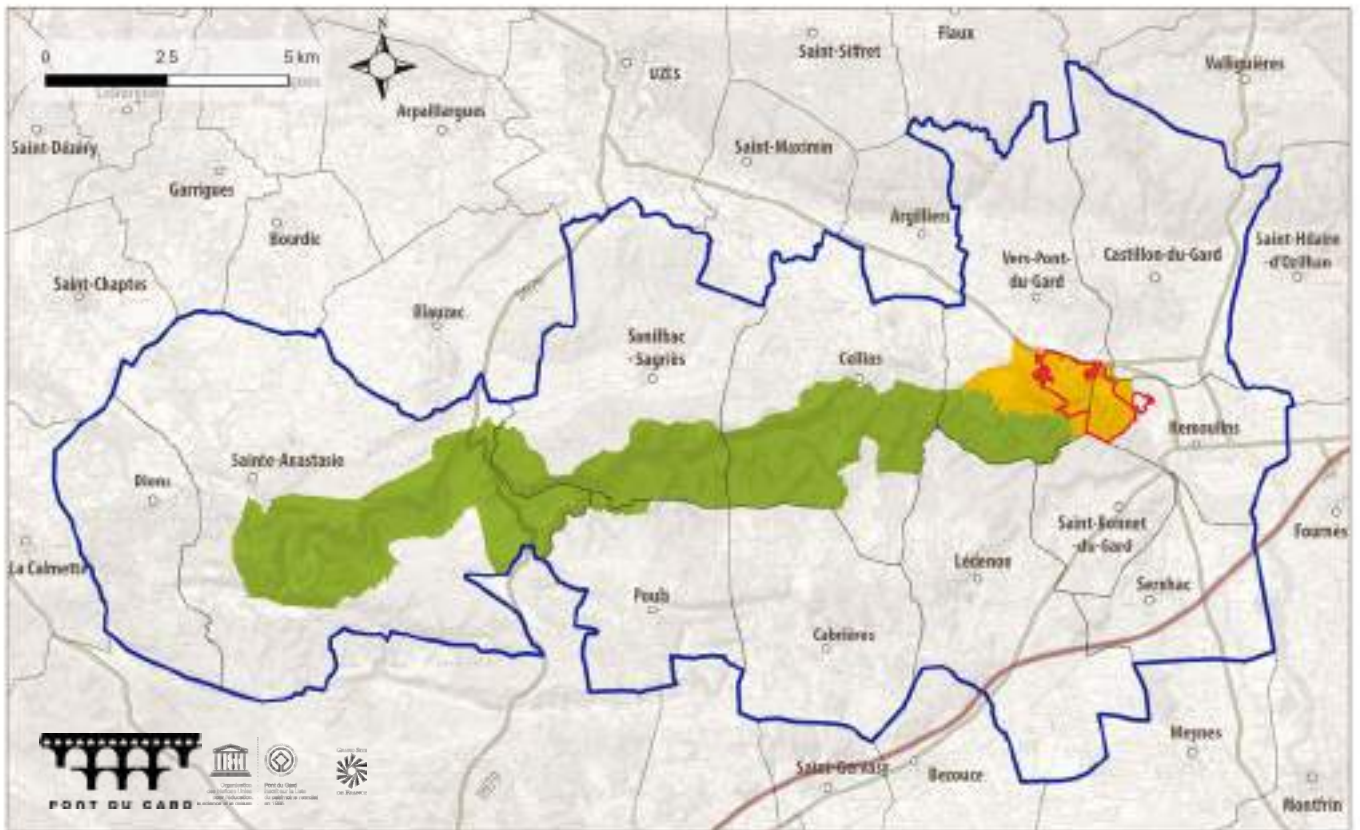
*Le site classé des «gorges du Gardon, du Pont du Gard et des garrigues nîmoises» parcourt un canyon de*

*29 km de 7760 ha, entre le village de Dions, à l'ouest et le célèbre aqueduc romain du pont du Gard, à l'est.*

Exemple emblématique des paysages sculptés dans les roches calcaires, le relief karstique du site classé des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises alterne plateaux arides, gorges, parois rocheuses et grottes. Il est l'expression du travail de l'érosion mais aussi le témoin des phases pyrénéo-provençales et des étapes paléogéographiques qui ont marqué 300 millions d'années de cette région (Annexe - formation des gorges du Gardon).

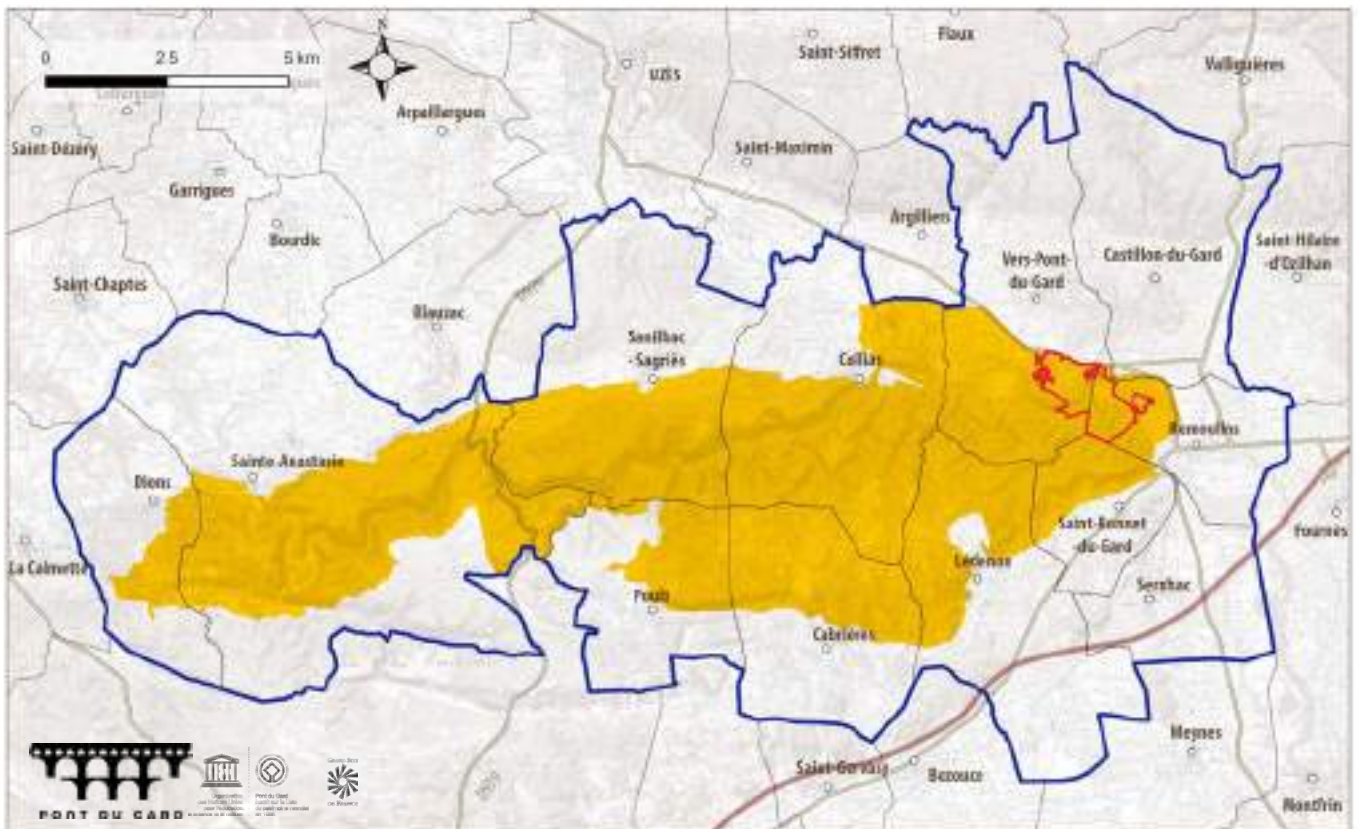
Son parcours en canyon découpe le plateau calcaire urgonien par de larges sinuosités formant des méandres et offrant au regard une impression d'ampleur. Sa flore et sa faune typiquement méditerranéennes sont d'une très grande richesse et caractérisent les grandes formations paysagères des garrigues au sol calcaire hérité des mers du Secondaire et du Tertiaire. Les garrigues occupent le cœur du territoire. La complexité de leur organisation contribue à leur richesse paysagère, les garrigues offrant des ambiances extrêmes et variées, où les plaines les plus attrayantes longent les étendues les plus rudes et arides. Les gorges dessinent le passage en force du Gardon dans sa progression vers le Rhône et la Méditerranée (Annexe - Entités paysagères du site classé - Atlas régional du paysage).

Les garrigues, autrefois beaucoup plus ouvertes du fait du pâturage intense, présentent aujourd'hui souvent un caractère boisé, composé de chênes verts, de chênes pubescents dans les zones plus fraîches et au sol plus



**Avant 2013, Périmètres des Grands Sites et des sites classés au démarrage des OGS**

- Site classé du Pont du Gard, 407 ha, depuis 1993
- Site classé des gorges du Gardon, 2905 ha, depuis 1982
- Grand Site de France du Pont du Gard, 165 ha, depuis 2004
- Grand Site des gorges du Gardon, 20 721 ha, depuis 2004



**Depuis 2013, périmètres des Grands Sites et du site classé**

- Site classé de l'ensemble formé des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises, 7 760 ha, depuis 2013
- Grand Site de France du Pont du Gard, 165 ha, depuis 2004
- Grand Site en projet des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises, 20 721 ha, depuis 2004



généreux, et de chênes kermès qui font souvent suite à un incendie.

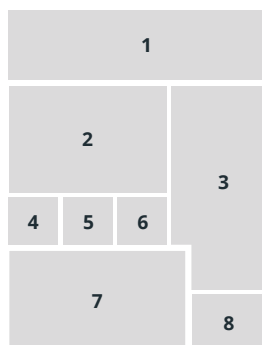
Ce paysage dessiné par l'eau est marqué par un climat méditerranéen excessif passant de la sécheresse estivale prégnante à une concentration de pluies, parfois très violentes, au printemps et à l'automne. Les périodes d'aridité, de 2 à 3 mois, changent radicalement le paysage des gorges. Le Gardon disparaît sur une partie de son parcours pour devenir souterrain en été. Le contraste de la perception de ce bord de rivière intermittente est saisissant : caniculaire et désertique entre Russan et le Pont Saint-Nicolas puis oasis de fraîcheur depuis la source du Pont Saint-Nicolas jusqu'au pont du Gard. Ces assèchements influencent et structurent l'ensemble des communautés biologiques aquatiques donnant à ce milieu un caractère singulier et rare.

Depuis la préhistoire, la présence des hommes est avérée dans plusieurs grottes des gorges. Sur la commune de Sainte Anastasie, on retrouve notamment, à la grotte paléolithique de Baume-Latrone, d'étonnantes images pariétales dessinées à l'argile ou gravées sur le calcaire. Cette cavité, classée monument Historique depuis 1940, rejoint la grotte Chauvet dans le club très restreint de l'art préhistorique datée de plus de 30 000 ans.

Le paysage résulte de l'adaptation de l'homme à son environnement, de l'aménagement de la nature par l'homme pour produire les ressources nécessaires à sa survie. Depuis près de 8000 ans BP, l'activité humaine fondée sur le triptyque agriculture-feux-pâturage a marqué son empreinte sur le paysage, trajectoire dynamique de notre histoire marquée de nombreuses traces : mas, bergeries, fontaines, lavoirs, citernes, moulins, pigeonniers, capitelles, ponts, chemins caladés, cabanes, aiguiers ou lavognes et terrasses en culture. Quelques constructions en pierre évoquent des sentiments de respect, de fascination par cet acharnement de l'homme à vouloir s'inscrire dans cette nature hostile. Ces constructions, souvent en pierre sèche, portent un caractère esthétique évident, fragile, complexe et d'une grande beauté.

## LE PATRIMOINE BÂTI

On note, par ailleurs, dans ces paysages, un patrimoine bâti exceptionnel : la **chapelle Saint-Véredème**, plus ancienne



### Photos

- 1 - Gorges du Gardon depuis le Castellas - SMGG
- 2 - Prieuré et pont Saint-Nicolas - Patrice Blot
- 3 - Château de Saint-Privat et pont du Gard - P. Besse
- 4 - Aigle de Bonelli - Thierry Vezon
- 5 - Castor d'Europe - SMGG
- 6 - Lézard ocellé - SMGG
- 7 - Chapelle Saint-Véredème - SMGG
- 8 - Dessin de la baume Latrone (Paléolithique, - 32 740 ans BP) - Alain Dubouloz

construction chrétienne du Bas-Languedoc (VIIIe siècle) ; l'**Ermitage de Collias** regroupant une grotte ornée (Bayol), les traces d'un temple gallo-romain aux assises grecques et deux sanctuaires chrétiens ; le **prieuré et le pont de Saint-Nicolas de Campagnac** occupé par des moines en 896 et voie historique de passage du Gardon ; le **château de Saint-Privat**, à proximité immédiate du pont du Gard, concentre une partie de l'histoire du Languedoc, vestiges de villa gallo-romaine, plus ancienne abbaye (IXe siècle), lieu de culte protestant, formant une architecture complexe, modifiée et modernisée à des époques successives ; le **pont du Gard**, vestige de l'aqueduc de Nîmes qui parcourait le relief sur 50 km d'Uzès à Nîmes.

## UNE ZONE DE GRAND INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

Le site classé possède une biodiversité hors du commun lui valant plusieurs reconnaissances : Natura 2000, Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, Réserve Naturelle Régionale, Réserve de Biosphère Unesco, Espace Naturel Sensible, programme Life-nature...

Il est un territoire refuge pour de nombreuses espèces faunistiques et floristiques. L'Aigle de Bonelli est ici le maître des lieux et enrichit le paysage par son vol majestueux. Le site classé accueille 3 couples d'aigle de Bonelli sur les 30 recensés en France, soit 10% de la population nationale. Ils sont accompagnés de 109 espèces d'oiseaux protégés au niveau national dont 20 mentionnés à l'annexe I de la Directive européenne «Oiseaux» qui font l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat. Parmi eux, on remarque une espèce en danger critique au niveau régional, le Vautour percnoptère, dont il ne reste plus que 80 couples en France.

Les paysages des gorges du Gardon offrent une qualité remarquable d'écosystèmes dont bénéficient une faune et une flore rares et diversifiées. On répertorie notamment près de 165 espèces (faune et flore) strictement protégées au niveau national et 45 bénéficiant de mesures de conservations spéciales européennes. Le site classé préserve aussi 24 espèces menacées d'extinction, recensées sur la liste rouge de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Cette biodiversité donne sens à ce paysage qui n'est alors plus qu'une simple image, mais bien un lieu de vie pour des espèces emblématiques dont il faut garantir la pérennité.

Dans le périmètre de gestion de 165 ha du Grand Site de France du Pont du Gard, sont répertoriés (atlas cartographique) :

- 1 Site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco : le pont du Gard et ses abords
- 1 Réserve de biosphère désignée par l'Unesco : les gorges du Gardon
- 2 sites Natura 2000 : ZPS FR9110081 - Gorges du Gardon / SIC FR9101395 - Le Gardon et ses gorges
- 2 Espaces Naturels Sensibles départementaux : 30-100 - Gorges du Gardon / 30-126 - Aqueduc romain de Nîmes

- 1 ZNIEFF de type 1 : 910011550 - Gorges du Gardon
- 1 ZICO : 00219 - Gorges du Gardon
- 5 Plans Nationaux d'Actions : Odonates / Vautour percnoptère / Aigle de Bonelli (domaines vitaux) / Loutre / Chiroptères
- 1 Programme LIFE-nature Chiroptères
- 3 sites classés au titre des monuments historiques : PA00103290 - Abri préhistorique de la Salpêtrière / PA00103291 - Pont du Gard / PA00103291 et PA00103176 - Aqueduc romain de Nîmes (Pont-Rou, Font Menestière, Combe Pradier)
- 2 sites inscrits au titre des monuments historiques : PA0010329, PA00103176 et PA30000021 - Aqueduc romain de Nîmes / PA30000023 - Carrière de l'Estel sud

### 3// LE GRAND SITE DE FRANCE DU PONT DU GARD

#### 3.1/ LABEL GRAND SITE DE FRANCE DU PONT DU GARD

Le Pont du Gard, devenu haut lieu du tourisme international depuis son classement au Patrimoine Mondial par l'Unesco en 1985, reçoit une fréquentation annuelle de près d'un million de visiteurs. Jusqu'à la fin du siècle dernier, cette fréquentation, parmi les plus fortes en France, est non maîtrisée et met en péril le site. A l'instigation du Conseil général du Gard, le site a pu bénéficier d'une opération de mise en valeur en 2000 visant à concilier protection et fréquentation avec pour objectifs principaux de préserver le site historique et son espace naturel uniques au monde et de révéler l'histoire de ce patrimoine et du lieu qui l'entourne. Pour mettre en valeur le geste technique de génie réalisé par les Romains, les concepteurs, répondant à la démarche Grand Site, ont fait le choix d'inscrire la modernité au regard de ce patrimoine très ancien dans le respect de l'ouvrage et du site.

C'est à Jean-Paul Viguier, architecte urbaniste français de renommée mondiale, qu'a été confié le projet architectural de cet aménagement. Son expression architecturale auprès d'un monument d'une telle valeur a été la discrétion et le silence. « *J'ai voulu poser là un volume assez simple, une sorte de pierre posée dans le paysage...* » J.-P. Viguier .

Le projet du Pont du Gard, de 15,2 M €, comprenait la restauration paysagère du site, un aménagement paysager et piétonnier, et deux constructions nouvelles comprenant l'accueil et un complexe muséographique. Ces deux constructions nouvelles, rive gauche et rive droite ont été insérées au plus près de la topographie répondant à la contrainte de non-visibilité du monument. Elles ont été construites pour répondre aux questions concernant la construction, l'histoire et l'usage de l'ouvrage :

- Sur la rive gauche se trouve le musée archéologique, centre d'interprétation de 2500 m<sup>2</sup> traitant du génie bâtisseur romain et de l'antiquité romaine (maquettes,

#### À consulter

- Atlas cartographique : cartes 1 à 12
- Annexes 1 et 2

Le Pont du Gard fait parti des 4 premiers sites labellisés Grand Site de France en 2004.

Inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO, le Pont du Gard est un chef-d'œuvre de l'architecture antique. C'est le pont-aqueduc romain le plus haut du monde. Il s'inscrit dans un environnement d'exception en aval des gorges du Gardon dans la réserve de biosphère UNESCO en projet Grand Site.

Le site classé, au moment du renouvellement du label en 2011, de 407 ha a fait place à un nouveau site classé de 7760 ha.

Le périmètre du Grand Site de France du Pont du Gard est inclus dans le Grand Site en projet des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises.

reconstitutions virtuelles, ambiances sonores, écrans multimédia), sous le contrôle d'un conseil scientifique. Ce bâtiment, en béton brut, se présente comme une pierre parallélépipédique posée sur le site et encastrée dans l'épaisseur de la colline,

- Sur la rive droite se trouve un bâtiment comprenant des salles de séminaires et de congrès. Le bâtiment s'insère à l'intérieur d'une carrière moderne abandonnée. La composition de ces bâtiments en deux volumes côte à côte crée une sorte de « portail d'entrée » dans le site et invite les visiteurs à pénétrer plus avant et profiter de la promenade et de la découverte du monument situé de l'autre côté de la colline.

Avec une nature de garrigue dure, sèche et chaude retrouvée, la visite se fait dans les conditions les plus proches possibles de l'état originel de la construction de l'aqueduc (Ier siècle ap. J.C.).

En complément de la visite du monument antique, ces nouveaux aménagements ont permis la création de quatre autres espaces culturels : un espace « Ludo », destiné aux enfants de 5 à 12 ans, proposant la découverte de la civilisation romaine par des activités ludiques et pédagogiques ; une salle de cinéma projetant un documentaire fiction sur le pont du Gard ; un espace d'exposition temporaire abordant chaque année un nouveau thème, art, science ou histoire ; une exposition à ciel ouvert "Mémoires de garrigue", sur quinze hectares, aménageant les espaces naturels en parcours muséologique de plein air pour raconter le paysage méditerranéen. « *Mémoires de garrigue a permis une réappropriation du site par les locaux. Tout simplement parce que ce territoire que l'on a mis en scène, c'est la vie des gens d'ici.* » Véronique Mure, conceptrice de l'espace végétal.

Les nouveaux aménagements ont permis aussi d'intégrer des espaces de restauration et de boutiques, garantissant un accueil de qualité aux visiteurs et une intégration paysagère réussie des différents espaces (carte - situation des différents espaces aménagés avec l'OGS).



Croquis du projet de Jean-Paul Viguière  
Non-covisibilité des bâtiments d'accueil avec le pont du Gard



1998



2018



En 2004 puis en 2011, l'EPCC Pont du Gard est labellisé Grand Site de France pour la gestion de 165 ha du site classé du Pont du Gard de 407 ha devenu site classé de 7760 ha en 2013. L'EPCC a souhaité s'inscrire dans une dynamique de gestion équilibrée de protection et valorisation du patrimoine naturel et culturel. Lors du dernier renouvellement, le ministère a souligné que les enjeux n'étaient plus finalement à l'intérieur du site du Pont du Gard mais à l'extérieur, sur les parcours d'accès au pont.

En 2017, l'Établissement public du Pont du Gard arrivait à la date d'échéance pour le renouvellement de son label Grand Site de France. Considérant les avis portés en 2011 par la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages sur la qualité paysagère et environnementale des abords du Grand Site du Pont du Gard et sur l'extension du site classé en 2013, les structures gestionnaires du Grand Site de France, l'EPCC Pont du Gard, et



du Grand Site en projet des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises, le Syndicat mixte de gorges du Gardon (SMGG) avaient proposé une démarche commune de candidature au label Grand Site de France des gorges du Gardon - Pont du Gard.

Les deux structures, EPCC et SMGG, ont recruté une chargée de projet pour la rédaction d'un dossier de candidature commune sur la base du nouveau site classé et sur le périmètre des 12 communes adhérents au projet du Grand Site des gorges du Gardon - Pont du Gard. En 2017 et 2018, ce travail a permis l'émergence d'un programme d'actions pluriannuelles répondant aux enjeux actuels du territoire des gorges du Gardon. Cependant, ce dossier n'a pu aboutir.

**Suite à la finalisation de ce projet commun, les questions de gouvernance du territoire ont été de nouveau débattues lors du conseil d'administration de l'EPCC en octobre 2018. Compte tenu de l'absence de consensus sur ces questions, aucun dossier de candidature au label n'a pu être déposé à la date butoir de fin décembre 2018 fixée par le ministère en charge de l'environnement dans le cadre d'une candidature commune et la décision de poser un dossier de renouvellement a été prise par le conseil d'administration. Malgré cela, l'EPCC est conscient de la nécessité de travailler au-delà de ses 165 ha de gestion et une candidature commune avec le SMGG sur le territoire des gorges du Gardon reste une priorité pour les années à venir.**

### 3.2/ LIMITES ADMINISTRATIVES DU GRAND SITE DE FRANCE DU PONT DU GARD

Le Grand Site du Pont du Gard s'étend sur une superficie de 165 hectares à cheval sur trois communes : Castillon-du-Gard, Remoulins, Vers-Pont-du-Gard.

Le périmètre du Grand Site est celui de l'opération Grand Site du Pont du Gard engagée en 2000. Il suit les limites parcellaires que l'EPCC Pont du Gard a en gestion par convention avec le Département du Gard, les communes de Castillon-du-Gard, de Remoulins et de Vers-Pont-du-Gard et quelques propriétaires privés (carte - Propriétaires du parcellaire en gestion de l'EPCC).

Le Grand Site de France du Pont du Gard entièrement compris dans le site classé de « l'ensemble des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises » est dépourvu d'urbanisation. Il représente 2% de la surface du site classé. Les plus forts enjeux sont aujourd'hui les mutations rapides des villages sur le pourtour du site classé et les évolutions paysagères des voies d'accès.

Le Grand Site fait partie de la communauté de communes du Pont du Gard (24 600 habitants) et intègre le schéma de cohérence territoriale SCOT Uzège Pont du Gard (carte - Communauté de communes du Pont du Gard et PETR

Uzège Pont du Gard). Le PETR gérant le SCOT Uzège Pont du Gard accompagne les collectivités dans leurs démarches d'urbanisme. Le SCOT Uzège Pont du Gard comporte dans son projet d'aménagement de développement durable de mars 2019, trois axes principaux :

- Assurer un développement vertueux et durable
- Privilégier la solidarité et la proximité territoriale
- Impulser un nouveau rayonnement pour assurer l'attractivité du territoire

Ce SCOT renforce le travail mené par l'EPCC notamment à travers les ambitions suivantes :

- Définir l'armature paysagère comme support d'attractivité (carte - Utiliser les spécificités paysagères comme support d'attractivité) ;
- Préserver et mettre en réseau les espaces naturels et agricoles (carte - L'armature verte et bleue)
- Répondre aux besoins de mobilité et de communication (carte - Armature transport et intermodalité)
- Organiser l'économie touristique et patrimoniale (carte - Organiser l'économie touristique et patrimoniale)

Les compétences urbanisme, tourisme et culture sont aussi portées par l'intercommunalité. (carte - Documents d'urbanisme sur le périmètre de l'EPCC Pont du Gard)

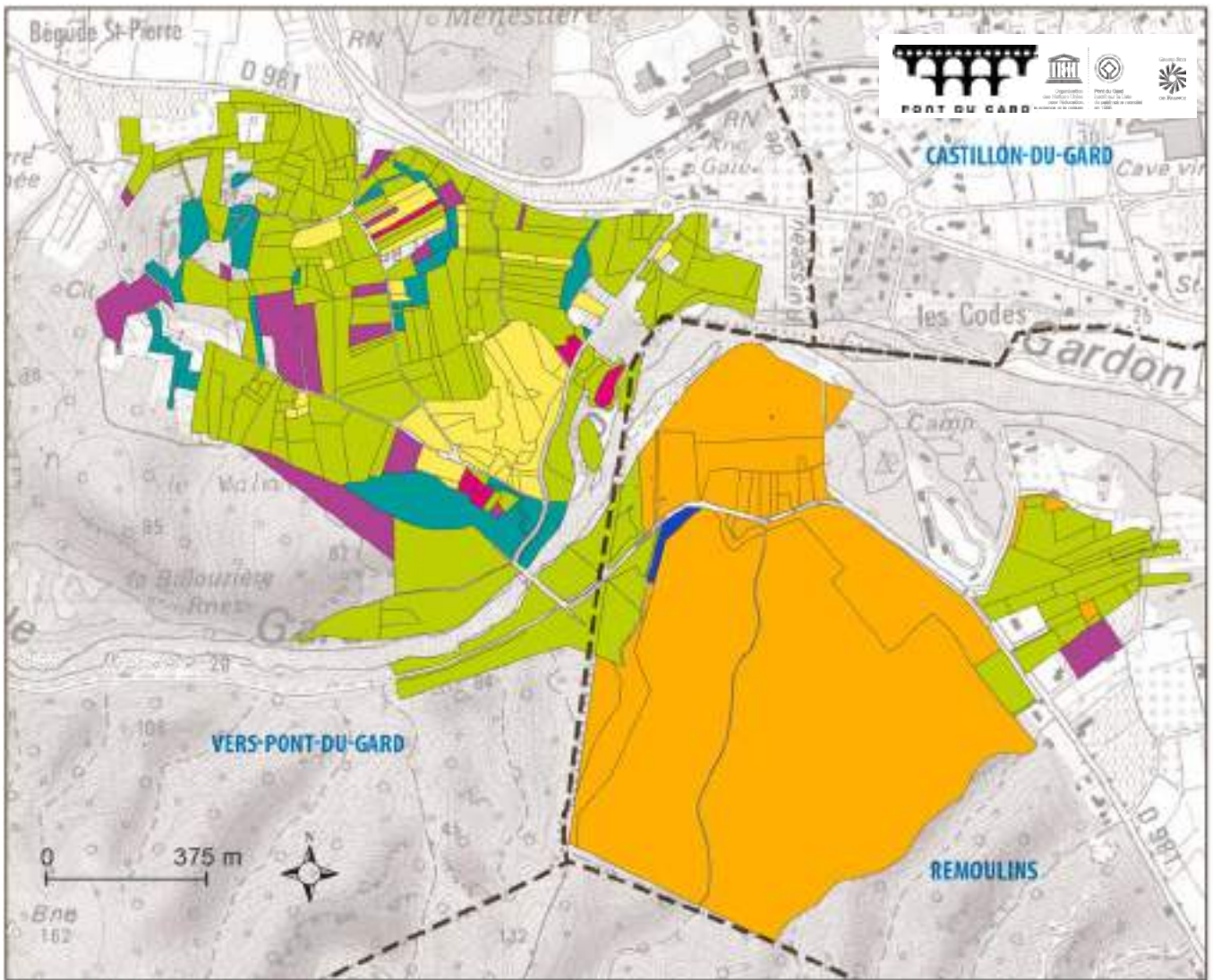
### 3.3/ OUTILS DE PROTECTION ET DE GESTION DU GRAND SITE DE FRANCE

Le pont du Gard appartient à l'état français (ministère de la Culture), le pont Pitot accolé à l'aqueduc appartient au département du Gard.

Le Grand Site bénéficie de plusieurs niveaux de protection et de gestion courante portés par différents partenariats et conventions :



- Classement du monument antique « pont du Gard » au titre des Monuments Historiques depuis 1840 et suivi par les services de l'État (DRAC, UDAP)
- Inscription des vestiges du monument antique « aqueduc de Nîmes » sur la liste des Monuments Historiques et suivi par les services de l'État (DRAC, UDAP)
- Classement des espaces naturels au titre de la loi 1930 des « gorges du Gardon, pont du Gard et garrigues nîmoises » et suivi par les services de l'État (DREAL, UDAP)
- Convention d'exploitation du monument antique « pont du Gard » avec le Ministère de la Culture, renouvelée tous les 6 mois (annexe)
- Travaux de conservation du monument par les services de l'État (DRAC, UDAP)
- Surveillance et confortation des massifs rocheux sur





Réalisation : EPCC Pont du Gard - Direction Coordination et projets - Pôle patrimoine mondial et labels - RPM - Mai 2019 // Sources : Tracé de l'aqueduc réalisé par Robert Martin - Fond cartographique IGN BDCarto 2000 vectorisé - Logiciel Adobe Illustrator CC22.0.1.

### Propriétaires du parcellaire en gestion de l'EPCC

- |   |  |
|---|--|
|  Commune de Remoulins                  |  EPCC du Pont du Gard           |
|  Commune de Vers-Pont-du-Gard          |  Périmètre de gestion           |
|  Conseil départemental du Gard         |  Syndicat mixte du Pont du Gard |
|  Copropriété dont commune de Remoulins |  |

- lesquels s'appuient les piles du pont sous le niveau de l'eau par le Département du Gard
- Règlement d'usage des espaces du site historique et écologique du Pont du Gard (EPCC, annexe)
- Plan de protection des espaces naturels du Pont du Gard 2015/2019 (EPCC)
- Programme d'actions du Grand Site de France du Pont du Gard (EPCC)
- Gestion du Pont du Gard par accord contractuel entre l'État partie et un tiers : Représentation des services de l'État (DRAC, UDAP, DREAL) au conseil d'administration de l'EPCC Pont du Gard avec les collectivités territoriales
- Documents d'objectifs Natura 2000 : SIC FR9101395 « le Gardon et ses gorges », ZPS FR9110081 « Gorges du Gardon » mis en oeuvre par le Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG) par convention avec l'EPCC (annexe)
- Espaces naturels sensibles (ENS) des Gorges du Gardon géré par l'EPCC par convention avec le département du Gard
- Réserve de biosphère UNESCO des gorges du Gardon (programme Man and Biosphere de l'Unesco) mis en oeuvre par le Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG) par convention avec l'EPCC

- Gestion des forêts communales de Remoulins et de Vers-Pont-du-Gard par l'ONF selon les termes du régime forestier. (carte - Parcelles en gestion ONF)

Depuis 1985, date d'inscription du Pont du Gard sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, l'État, la Région Occitanie, le Département du Gard et les communes de Castillon du Gard, Remoulins et Vers-Pont-du-Gard se sont mobilisés pour préserver ce bien exceptionnel. Cependant, le périmètre de la zone tampon UNESCO de 691 ha pour la protection du monument ne bénéficie pas aujourd'hui d'un véritable plan de gestion.

En 2018, la démarche de rédaction de ce plan a été relancée avec pour objectifs de développer une stratégie globale alliant protection et conservation du monument, projet scientifique et culturel, médiation culturelle, valorisation sociale et économique, en cohérence avec les objectifs portés par le label Grand Site de France. Dans cet optique, un Comité de bien a été mis en place pour relancer la rédaction du plan de gestion du Pont du Gard. Il est coprésidé par le préfet du Département du Gard et le président de l'EPCC Pont du Gard, avec l'appui du chef de mission Unesco de la DRAC. L'EPCC s'est aussi doté d'un conseil d'orientation scientifique de très haute qualité qui viendra éclairer les décisions du conseil d'administration. (annexes - membres du comité de bien UNESCO / membres du conseil d'orientation scientifique)



Réalisation : EPCC Pont du Gard - Direction Coordination et projets - Pôle patrimoine mondial et labels - RPM - Avril 2019 // Sources : Fond cartographique IGN Scan25 topographique 2010 BDTopo 2012 - Logiciel QGIS 3.0

### 3.4/ ÉVOLUTION DU CONTEXTE TERRITORIAL ET ARTICULATION AVEC LE GRAND SITE DE FRANCE

#### GRAND SITE OCCITANIE NÎMES-PONT DU GARD-UZÈS

La politique régionale pour le tourisme en Occitanie se mobilise autour de deux leviers de croissance, l'innovation et la qualité d'accueil des visiteurs en s'appuyant sur la notoriété de sites emblématiques patrimoniaux, en particulier UNESCO et Grand Site de France.

L'année 2018 a vu la finalisation du projet du Grand Site Occitanie Nîmes - Pont du Gard - Uzès qui rassemble 12 partenaires autour d'un projet de développement touristique ambitieux. L'EPCC Pont du Gard est co-chef de file dans ce projet avec la ville de Nîmes.

Porte d'entrée de la « Romanité » dans la région, le projet Grand Site Occitanie Nîmes - Pont du Gard - Uzès a vocation à se développer dans la zone d'influence de la zone de réserve de Biosphère des gorges du Gardon et des deux

communauté de communes du Pays d'Uzès et du Pont du Gard. Ce périmètre regroupe 60 communes autour de Nîmes et Uzès. La stratégie de développement touristique écrite en concertation avec les cosignataires du Grand Site Occitanie Nîmes - Pont du Gard - Uzès, est en résonance avec les projets du Grand Site de France. Elle a pour objectifs de :

- Consolider les atouts patrimoniaux du territoire en préservant les grands paysages, en restaurant le patrimoine bâti et en développant une programmation culturelle de qualité ;
- Développer un tourisme durable et accueillir le visiteur dans les meilleures conditions en mettant en œuvre le schéma de mobilité, en améliorant les aménagements pour les activités de pleine nature, en modernisant les points d'accueil touristiques ;
- Promouvoir et organiser une identité commune en développant des partenariats et en mettant en œuvre des outils de suivi (observatoire des publics)

L'utilisation d'une image de marque patrimoniale forte sur le thème de la romanité dans une nature préservée devrait être un levier économique et touristique et avoir aussi des retombées positives sur tout le territoire dans les domaines de l'accueil des publics, de la valorisation, de la conservation



## ROUTES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE MONDIAL

Choisi par l'UNESCO, le Pont du Gard fait partie des 8 sites sélectionnés pour l'itinéraire « l'Europe Antique Patrimoine Mondial ». (annexe - World Heritage Journeys en european union)

Destiné à promouvoir le tourisme durable de certains sites remarquables, ce nouvel itinéraire vise à inciter les visiteurs à rayonner sur un territoire et à améliorer leurs expériences tout en contribuant à la sauvegarde d'un patrimoine architectural et naturel exemplaire. Véritable plongeon dans la Romanité et la culture de l'Occitanie, le Pont du Gard s'inscrit désormais comme l'unique site antique en France de cette nouvelle route touristique, formalisée depuis le 15 septembre 2018 sur la plateforme numérique [visitworldheritage.com/en/eu](http://visitworldheritage.com/en/eu).

Le programme « Routes européennes du patrimoine mondial » est un projet d'envergure, quatre routes ont été créées: la route Antique (carte - Route européenne antique), Romantique, Royale et Souterraine composée chacune de sites choisis en Europe. Il est mené par l'Unesco avec le soutien de la Commission Européenne. Chaque voyage comprend 8-9 sites du patrimoine mondial, auxquels participent près de 20 pays de l'Union européenne.

C'est la première fois que tant de sites du patrimoine mondial travaillent ensemble depuis toute l'Europe pour développer une plateforme en ligne dédiée aux voyageurs. Il s'agit de faire évoluer les pratiques autour d'un tourisme plus noble et de favoriser l'implication du territoire et le développement du tissu local. A terme, il s'agira d'être un véritable modèle pouvant être prolongé ou transposé dans d'autres pays ou d'autres sites. Pour assurer à ces routes touristiques Unesco une visibilité à l'échelle internationale, le projet a réuni National Geographic et Solimar International, une agence d'ingénierie en tourisme qui a travaillé sur les comportements des touristes asiatiques et nord-américains.

Pour le Grand Site de France du Pont du Gard, ce projet favorise à la fois une reconnaissance internationale de la qualité du site et à la fois, la diffusion du flux touristique sur

l'ensemble du territoire. La plateforme numérique est en effet une opportunité pour promouvoir un territoire élargi aux gorges du Gardon, et à Uzès dans l'optique de susciter l'intérêt du visiteur pour qu'il découvre un bien UNESCO ancré dans un territoire lui-même de grande qualités paysagère et culturelle et qu'il rencontre le tissu local.

## ARTICULATION AVEC LE GRAND SITE DE FRANCE

Malgré le périmètre de gestion de 165 ha du Grand Site de France du Pont du Gard, l'EPCC Pont du Gard participe activement à plusieurs projets structurants à l'échelle départementale, régionale, nationale et internationale. L'ensemble de ces projets ne sont pas tous portés directement par l'EPCC Pont du Gard, toutefois, l'implication de l'établissement dans ces dynamiques traduit la volonté de s'inscrire dans des actions respectant les valeurs du Grand Site de France à une échelle élargie. Cela permet de consolider des partenariats et de renforcer la prise en compte des enjeux du Grand Site notamment les enjeux de protection du grand paysage, de développement de la mobilité douce et de l'amélioration de la qualité des aménagements et des infrastructures du territoire au service de la préservation de l'esprit des lieux.

L'EPCC Pont du Gard fait ainsi écho aux recommandations de la CSSPP de 2010, émis lors du renouvellement du label Grand Site de France, qui traduisaient la nécessité d'engager une réflexion sur la préservation de l'esprit des lieux du Pont du Gard, au delà de sa simple limite de gestion.

L'idée aujourd'hui est d'aller vers un autre périmètre de gestion pour le Grand Site de France pour répondre plus simplement aux enjeux de préservation du nouveau site classé en 2013 des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises. Cela implique de réussir une mutation de gouvernance en lien avec les acteurs privilégiés de ce futur Grand Site, le Syndicat mixte des gorges du Gardon.

De manière plus globale, le site du Pont du Gard, Grand Site de France et patrimoine mondial de l'humanité, se doit de rayonner au niveau national et international et c'est pourquoi l'EPCC poursuit ses missions à travers sa participation dans des projets et des réseaux internationaux.

### À consulter

- Atlas cartographique : cartes 13 à 20
- Annexes 3 à 8

L'aménagement du Site du Pont du Gard, achevé en 2002, a permis de réhabiliter les chemins et les bâtiments anciens existants ; de créer une architecture nouvelle, invisible du pont ; d'éloigner circulation, signalisation et commerces ambulants.

L'obtention du label en 2004, renouvelé en 2011, a été fondée sur les valeurs du site sauvegardées par un aménagement de grande ampleur ; des interventions significatives qui ont permis de réhabiliter des espaces dégradés par une fréquentation autrefois mal maîtrisée ; un accueil du visiteur en accord avec la notoriété importante attachée au site du Pont du Gard. L'environnement préservé, écrin naturel du Pont du Gard, est une des composantes de l'intérêt manifesté par le public pour ce monument romain formant un tout avec la nature qui l'entoure.

---

## BILAN 2011/2018 DU GRAND SITE DE FRANCE DU PONT DU GARD

---

L'EPCC s'est engagé en 2011 à poursuivre ses missions d'accueil de qualité de tous les publics, de médiation culturelle et de gestion paysagère des espaces naturels à travers quatre axes de travail et a souhaité développer ses efforts de sensibilisation de ses partenaires pour mettre en place des outils de gestion du paysage aux abords du site:

- Définir un nouveau plan de protection des espaces naturels pour en garantir la préservation
- Devenir un pôle d'excellence environnementale
- Avoir un rôle fédérateur autour des enjeux environnementaux des abords du site (au-delà des 165 ha gérés par l'EPCC)
- Harmoniser les structures d'intervention sur le territoire par la consolidation de partenariats

La gestion du site sur la période 2011/2018 est aller au-delà de ces seuls axes de travail et certaines de ces actions complètent ce bilan.

### **1// LE PLAN DE PROTECTION DES ESPACES NATURELS**

Fil conducteur de l'EPCC, le plan de protection des espaces naturels permet l'entretien et la gestion durable des paysages sur 165 ha et garantit la qualité d'accueil du public.

Depuis près de quinze ans, la gestion du Grand Site du Pont du Gard repose sur deux outils complémentaires, le plan de protection pluriannuel des espaces naturels et le programme culturel annuel. Le programme culturel fixait les grandes orientations du site basées sur trois ambitions majeures : une ambition de service public, une ambition culturelle, une ambition économique. Ce programme n'est plus d'actualité.

Le plan de protection repose, depuis son origine en 2003, sur une analyse approfondie des milieux naturels, les enjeux principaux étant liés à la fréquentation importante de ces milieux. Ce plan permet à la fois de constituer une protection paysagère (maintien de l'écrin naturel du monument) ; une protection physique (gestion des risques incendie et inondation) ; une protection écologique (présence d'espèces rares et d'habitats naturels patrimoniaux) et de maintenir la qualité de l'accueil pour le public venant sur le site.

Le dernier plan de protection 2015/2019 propose un programme d'actions de gestion fine du paysage répondant à différents niveaux d'enjeux du site :

- À l'échelle de l'ensemble du site, retrouver la nature et le sens du paysage par un projet global de valorisation et de cheminement ;
- À petite échelle, une gestion fine, dans l'art du détail (géométrie, nature des plantations, ambiances paysagères...);
- À l'échelle du visiteur, améliorer son expérience de découverte du site (belvédères, vestiges, immersion paysagère...).

Les moyens actuellement mis en œuvre par ce plan répondent aux exigences paysagères du site et autorisent une réelle gestion intégrée de l'affluence des visiteurs

et une mise en valeur des paysages. C'est un outil efficace et incontournable permettant un ajustement au fil de l'eau de la gestion cohérente du site. Cependant, certaines zones sont encore à améliorer du point de vue paysager (érosion, portails, clôture de mise en défens...).

De plus, le plan de protection ne concernant que les 165 ha gérés par l'EPCC du Pont du Gard, il ne répond pas aux enjeux d'urbanisation pavillonnaire et aux implantations de panneaux publicitaires qui se développent le long des accès au site.

Les actions du plan de protection sont mises en œuvre en liaison avec les services de l'état (DREAL, UDAP) et sont en cohérence avec différents plans de gestion (SMAGE, Natura 2000, ENS, Lutte contre incendie). L'entretien au fil de l'eau des espaces naturels est effectué par un service de l'EPCC et les travaux spécifiques (sécurisation des falaises, par exemple) sont assurés par des prestataires. Ce fonctionnement permet une très grande réactivité, quasi-quotidienne, des salariés de l'EPCC mais aussi autorise le temps de la réflexion sur la pertinence de certaines interventions et une réorientation si besoin des actions.

Les équipes techniques de l'EPCC entretiennent au quotidien la qualité paysagère du site. Leurs interventions ont permis l'entretien des pelouses en rive gauche et droite, des espaces plantés, des cheminements et le renouvellement des arbustes vieillissants par des essences adaptées. De plus, afin de favoriser la biodiversité, les espaces cultivés (Mémoires de garrigue) sont gérés de manière raisonnée en limitant les engrais.

Ce travail quotidien participe aussi bien au confort de visite qu'à la gestion des risques naturels :

- Organisation de la protection du public vis-à-vis des risques naturels (défense des forêts contre les incendies, préservation contre les éboulements...)
- Gestion des cheminements et résorption des zones d'érosion
- Lutte contre les espèces invasives
- Encadrement de la fréquentation dans le milieu naturel

Les actions menées depuis 2011 ont ainsi permis de :

- **Maintenir des vues et du paysage au cœur du site : gestion de la ripisylve aux abords du « Vieux Moulin », traitement de la végétation au niveau de la carrière d'Estel et au niveau de l'aqueduc ;**
- **Améliorer les entrées du site par des aménagements paysagers ;**
- **Requalifier les sentiers et les sécuriser (éviter la dispersion de la fréquentation par la canalisation des cheminements) ;**
- **Consolider des partenariats avec le Conseil Départemental et le SMGG pour la protection écologique (Life Nature chiroptère, gestion par Eco-pâturage, chantier d'insertion..) ;**
- **Créer une piste DFCI pour la gestion du massif forestier contre les incendies.**

## 2// DEVENIR UN PÔLE D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Etre un pôle d'excellence environnementale, implique de diminuer l'impact de la gestion du site sur l'environnement, de mettre en œuvre les valeurs du développement durable et de favoriser l'accessibilité au plus grand nombre.

Cette ambition a nécessité au départ de poser une base de réflexion sur une politique énergétique durable. Une étude d'opportunité technique et économique pour la mise en place d'énergie photovoltaïque a été commandée dès 2009 à EDF. Le projet de centrale de production électrique photovoltaïque, qui devait en découler, est à ce jour en suspens pour des raisons d'orientations principalement budgétaires. L'EPCC a toutefois engagé des réformes structurelles fondamentales en matière d'économie d'énergie.

Les bâtiments d'accueil ont été adaptés afin d'enrayer la déperdition d'énergie et réduire la consommation électrique (contrôle du chauffage et climatisation). Un forage a été installé pour alimenter l'installation de climatisation du bâtiment principal en rive gauche, ainsi qu'une pompe à chaleur pour le chauffage.

Etre dans l'excellence nécessite aussi d'être exemplaire. C'est pourquoi l'EPCC porte des valeurs de développement durable à travers ses équipements techniques (flotte de véhicule uniquement électrique, poubelles enterrées, mobiliers esthétiques et de qualité), mais aussi à travers ses événements culturels. Le gestionnaire a souhaité intégrer au mieux les équipements ponctuels nécessaires aux événementiels tels que les plateaux, les scènes où les points d'accueil. Dans un même temps, une aire de stationnement (la Couasse) a été aménagée et paysagée pour résorber et réguler certains événements culturels. Enfin, le public est régulièrement interpellé sur les questions environnementales par des ateliers, des animations, des conférences, des expositions ou des projections de film à l'occasion de manifestation telles que « Garrigues en fête », Journée européenne du patrimoine, Nuit de la chouette, Nuit des chauves-souris...

L'EPCC a la volonté de rendre accessible au plus grand nombre le pont du Gard. Pour cela, une convention avec le réseau interurbain autocars du Gard (Edgard) a été signée afin de faciliter le transport multimodal jusqu'au Grand Site. Il restera à développer l'accessibilité par voie ferroviaire jusqu'à la gare de Remoulins ou encore par vélo avec la finalisation de la voie verte jusqu'au site. Dans un même temps, le site se met progressivement en conformité pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR). L'EPCC, en tant que maître d'ouvrage, a désigné un bureau d'études spécialisé pour l'assister



EPCC Eco-pâturage sur les habitats Natura 2000



JP Méger Questions environnementales lors de «Garrigues en fête»



EPCC Véhicule du site uniquement électrique



EPCC Mise en accessibilité PMR

dans la réalisation d'un dossier de demande d'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap). Des améliorations sont planifiées jusqu'en 2020 pour équiper certains lieux de bandes d'alerte podotactiles, de mains courantes prolongées, de marches visuellement marquées, de bandes de guidage, d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite (PMR), de mise aux normes des ascenseurs, de l'amélioration des cheminements piétonniers depuis les parkings...

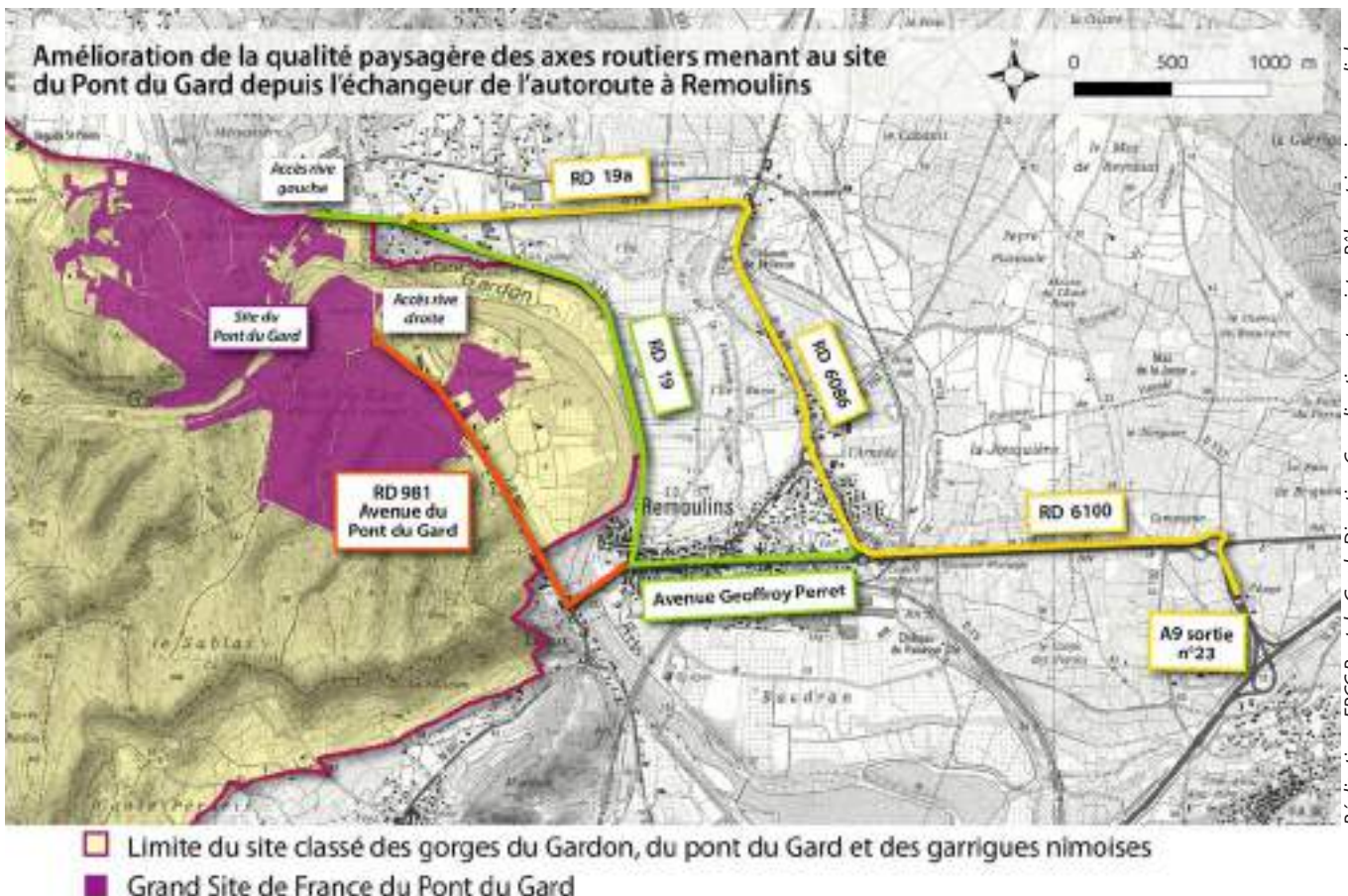
Au regard des orientations de gestion de 2011, l'EPCC n'a pu engager l'ensemble de ses ambitions. C'est le cas de la charte des produits vendus sur le site qui n'a pas été mise en place. Cependant, la totalité des produits "sous vide" de la restauration a été supprimée au profit de produits frais en circuits courts et les boutiques présentent une gamme de produits plus qualitative. C'est aussi le cas du pôle de formation et de valorisation aux enjeux environnementaux qui n'a pas été réalisé et qui aujourd'hui est abandonné. Ce projet n'a pas fait l'objet d'une étude de faisabilité ou d'opportunité et ne

répond plus aux priorités de l'établissement qui sont de se recentrer sur l'accueil du visiteur et sur la médiation qui lui est proposé.

### 3// AVOIR UN RÔLE FÉDÉRATEUR AUTOUR DES ENJEUX PAYSAGERS DES ABORDS DU SITE

Ancrer le Grand Site dans son territoire nécessite un travail de sensibilisation de l'ensemble des partenaires du territoire. L'objectif porté par l'EPCC est d'influer, quand cela est possible, sur la préservation du paysage en amont du Pont du Gard, notamment le long des axes routiers.

L'EPCC du Pont du Gard n'a pas vocation à intervenir hors des 165 ha gérés par la structure. Les aménagements paysagers du site ont été reconnus comme exemplaires mais sont contraints par ces 165 ha. Au-delà de ce périmètre, l'EPCC intervient régulièrement auprès des partenaires publiques pour rappeler la nécessité de préserver la qualité des paysages et d'intégrer cet objectif dans les priorités des politiques locales. Un label commun avec le Syndicat mixte



Opération de toilettage réalisé par la DDTM en liaison avec la DREAL et avec le concours de la **préfecture, du procureur de la république et de la gendarmerie**



ACCÈS RIVE GAUCHE DU PONT DU GARD - INTERSECTION RD 6086 ET RD19 **DDTM 30**



ACCÈS RIVE DROITE DU PONT DU GARD - GIRATOIRE RD 986 ET RD 981 **DDTM 30**



ACCÈS RIVE GAUCHE DU PONT DU GARD - RD19 GIRATOIRE DE L'ESTEL **DDTM 30**



des gorges du Gardon permettrait de renforcer ce rôle fédérateur.

A l'origine de l'opération de protection du site en 1997, il avait été souligné que le traitement routier était impératif à la découverte du Pont du Gard, la première vision du site se faisant par la route. Ce qui a été constaté ces dernières années, c'est une dégradation paysagère générale sur le territoire le long des routes et en entrée de village avec le développement, en particulier, de zones urbanisées et de panneaux publicitaires.

Lors du renouvellement du label en 2010, la commission supérieure des sites perspectives et paysages a soulevé le problème du traitement paysager des axes routiers menant au Pont du Gard. Suite aux recommandations du Ministère, la DREAL et la DDTM ont réalisé un travail important afin de réduire les très nombreux dispositifs publicitaires sur les sections routières qui relient la sortie de l'autoroute A9 à l'entrée du site du Pont du Gard. L'amélioration de la qualité paysagère des axes routiers s'est accompagnée de réunions avec les communes pour les informer d'une démarche progressive et de courriers de rappel à la réglementation. Ce travail, mené de 2014 à 2017, a permis l'amélioration paysagère avec plus de 95 % de mises en conformité. Ce travail nécessite toutefois le maintien d'une pression de contrôle dans la durée.

Le Département a réalisé par ailleurs des aménagements routiers et une piste cyclable aux abords du site avec une attention particulière portée à l'intégration paysagère.

L'EPCC est réactif face à la problématique paysagère et agit dans la mesure de ses possibilités. Toutefois, il ne peut se substituer aux responsables en charge de la gestion des espaces aux abords du Pont du Gard, aux collectivités et aux services routiers.

#### **4// HARMONISER LES STRUCTURES D'INTERVENTION SUR LE TERRITOIRE PAR UNE CONSOLIDATION DES PARTENARIATS**

##### **4.1/ PARTENARIAT POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT**

Afin d'harmoniser les politiques environnementales sur le territoire et de renforcer la pertinence de certaines actions, notamment pour la protection des sites Natura 2000, la gestion des espaces naturels sensibles et la cohérence des interventions sur le site classé, l'EPCC a renforcé ses partenariats avec le service environnement du Conseil Départemental du Gard et avec le Syndicat mixte des gorges du Gardon. En 2014, l'EPCC a signé avec le SMGG une convention permettant l'intervention du SMGG dans

les espaces naturels du Pont du Gard pour le suivi d'espèces et pour la restauration des patrimoines en pierre sèche.

##### **4.2/ PARTENARIAT POUR LA VALORISATION PATRIMONIALE**

L'EPCC participe à l'émulation des réseaux patrimoniaux, que ce soit au sein des Grands Sites de France ou des patrimoines mondiaux, par une mise en tourisme des sites patrimoniaux mondiaux du Gard (convention de partenariat pour la valorisation des patrimoines de l'Abbatiale de St-Gilles et du Pont du Gard avec un dispositif de « pass-réduction-Patrimoine du Gard ») et par un rapprochement entre les Grands Sites à proximité.

Un étroit partenariat avec la DRAC permet à l'EPCC d'organiser des visites guidées dans le canal d'adduction d'eau du pont du Gard (dont les modalités sont définies dans une convention). En parallèle, des relevés photogrammétriques 3D de la canalisation, réalisés conjointement, permettent de suivre l'état de conservation du bien et de veiller à sa conservation en modulant en fonction les visites grand public ou les interventions sanitaires de l'ouvrage.

Dans le cadre de l'organisation des événements culturels les Lives au Pont du Gard et les Féeries du Pont du Gard, l'EPCC a collaboré avec les services de la DGADIF et de la DDTM à la fluidification des axes d'entrée majeurs du site. La traversée de Remoulins complètement saturée les années précédentes par la sortie simultanée de milliers de spectateurs a bénéficié d'une régulation des flux par l'arrêt temporaire des feux de circulation. L'efficacité du dispositif a été concluante et cette collaboration est reconduite chaque année lors des principaux événements.

##### **4.3/ PARTENARIAT TOURISTIQUE**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement territorial et touristique du Grand Site Occitanie Nîmes - Pont du Gard - Uzès, un contrat a été rédigé entre les 12 partenaires du projet (Ville de Nîmes, EPCC Pont du Gard, Ville d'Uzès, Syndicat mixte des gorges du Gardon, Région Occitanie, Département du Gard, CC Pays d'Uzès, CC Pont du Gard, PETR Uzège - Pont du Gard, PETR des garrigues et costières de Nîmes, OT Destination Pays d'Uzès - Pont du Gard, OT de Nîmes).

L'EPCC Pont du Gard et la ville de Nîmes, co-chefs de file, animent le projet et veillent à la cohérence des actions avec la feuille de route du Grand Site de France et du plan de gestion UNESCO à venir.

##### **4.4/ IMPLICATION DANS LES RÉSEAUX**

L'EPCC Pont du Gard adhère à plusieurs réseaux nationaux impliqués dans la préservation et la valorisation des

patrimoines naturels et culturels : Réseau des Grands Sites de France, Association des Biens Français du Patrimoine Mondial,...

Les compétences de l'EPCC en faveur de la valorisation patrimoniale sont reconnues au-delà des frontières. Il est impliqué dans des partenariats internationaux :

- Participation aux réunions de travail pour la création des routes européennes du patrimoine mondial à l'initiative de la commission européenne et porté par l'UNESCO en partenariat avec National Geographic et Solimar international (Lieux des réunions : Pont du Gard ; Venise, Italie ; Tarragone, Espagne ; Helsingor, Danemark) en 2017-2018
- Participation aux réunions de travail sur le rôle des centres d'accueil dans les sites UNESCO en Europe (Palerme, Italie) en 2018
- Participation en tant qu'intervenant dans la formation des gestionnaires chinois du patrimoine mondial à la demande d'ICOMOS Chine auprès de l'ambassade de France en Chine et organisée par l'Association française des biens du patrimoine mondial (Val de Loire, France) en 2018
- Accueil des gestionnaires des monuments de la ville de Prague, République tchèque sur les thématiques de la gestion du patrimoine en France, la question de la préservation des patrimoines archéologiques (selon la convention de Malte), la présentation in situ du bien patrimonial et du centre d'interprétation, la médiation culturelle en 2018.

## 5// AUTRES ACTIONS MENÉES DEPUIS 2011 EN FAVEUR DU GRAND SITE DE FRANCE DU PONT DU GARD

### 5.1/ PRÉSERVER ET VALORISER LE PONT DU GARD ET SON ÉCRIN PAYSAGER

Pour permettre la découverte de paysages préservés et grandioses du pont du Gard et de son écrin paysager, dans des conditions optimales de visite et d'accueil, l'EPCC met en œuvre une gestion fine du paysage. Une attention particulière est portée, par l'EPCC sur le maintien constant de la qualité d'accueil des visiteurs et de la propreté du site.

### TRAVAUX DE CONFORTATION ET DE MISE EN SÉCURITÉ DES VESTIGES DE L'AQUEDUC DE NÎMES

En 2012, un diagnostic de l'état conservatoire des vestiges de l'aqueduc de Nîmes, sur les communes de Remoulins et de Vers-Pont-du-Gard comprises dans le site du Pont du Gard, a mis en évidence des désordres mettant en péril la conservation des vestiges de l'aqueduc et/ou la sécurité du public. Des zones d'intervention de premières urgences ont été définies et des travaux de confortation et de sécurisation ont été programmés sur 5 ans. Ce dossier est en cours d'instruction de permis. La maîtrise d'œuvre

a été confiée à l'agence Architecture & Héritage. (annexe - Planches des principaux travaux prévus)

Chronologie du projet :

- Octobre 2012 : étude préalable à des travaux de confortation et de mise en sécurité des vestiges de l'aqueduc de Nîmes – Fiore Frédéric, Architecte du patrimoine
- Décembre 2017 : études de projet pour les travaux de confortation et de mise en sécurité autour de l'aqueduc de Nîmes sur le site du Pont du Gard – Architecture & Héritage
- Avril 2018 : dépôt des demandes de permis de construire à Vers Pont du Gard et Remoulins
- Décembre 2018 : Passage en Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) suite à la demande de permis de construire en site classé. La CDNPS a émis un avis favorable.

### ÉTUDE DE L'ÉTAT SANITAIRE DE LA CANALISATION DE L'AQUEDUC DE NÎMES

Par convention semestrielle renouvelable, l'État autorise l'EPCC à exploiter le Pont Aqueduc romain en organisant des visites dans la canalisation. Cette convention est assujettie à trois conditions principales :

- Respecter le nombre de 14 passages dans la canalisation par des groupes de 33 personnes maximum/passage
- Produire un document récapitulatif d'exploitation semestriel comptabilisant le nombre de passages et de visiteurs
- Produire un document d'état sanitaire de l'Ouvrage d'Art et plus particulièrement de la canalisation.

L'état des lieux sanitaire de l'ouvrage, est réalisé par le bureau Architecture & Héritage en hiver.

Le diagnostic porte sur :

- L'état des sols piélinés
- L'état des élévations au droit des zones de passage
- Les altérations potentielles à relever précisément
- L'étude structurelle de la canalisation
- L'attestation de la solidité à froid

### ABRI DE LA SALPÊTRIÈRE

La grotte de la Salpêtrière, classé Monument historique depuis 1931, est un abri préhistorique situé à 200 m du pont du Gard, en visibilité directe avec le monument. Il témoigne de l'occupation des lieux depuis le paléolithique supérieur. Connue en tant que gisement préhistorique depuis le 19ème siècle, elle recelait plus de 6 mètres de niveaux d'habitats superposés représentant 20 millénaires d'histoire de l'Homme.

Une des premières gravures animalières sur os découvertes en France y a été trouvée, conservée au Museum d'histoire naturelle de Nîmes.



Avant



Après  
restauration 2011

EPCC Sécurisation et aménagement paysager de l'abri de la Salpêtrière



Avant



Après  
restauration 2018

EPCC Préservation des zones de fouilles archéologiques de l'abri de la Salpêtrière

Cet abri a bénéficié de deux étapes de restauration :

- en 2011 avec une sécurisation et un aménagement paysager de son entrée
- En 2018 avec la stabilisation d'une zone de fouille archéologique.

Les services de la DRAC et du SRA Occitanie ont été maître d'œuvre en 2018 de l'opération de stabilisation du sol de l'abri. Les travaux consistaient au remblaiement des dernières coupes de fouille archéologique effectuée en 2012 par M. F. Bazile afin de les protéger :

- Remblaiement par apport de matériau tout venant de 0/40 mm
  - Stabilisation du sol sur 700 m<sup>2</sup>
  - Finition de la surface avec du limon à l'identique de l'existant sur le site
  - Nivellement en continuité de la terrasse extérieure
- L'aspect du sol est de nouveau homogène et nettoyé.

Ces premières étapes de réhabilitation de l'abri servent un projet de médiation de ce lieu à mettre en œuvre dans les années à venir.

## 5.2/ AMÉLIORER L'ACCUEIL DES VISITEURS

### CONNAISSANCE DES PUBLICS

S'engager dans l'amélioration de l'accueil du public nécessite avant tout de connaître la nature de ce public, leur provenance, leur nombre, leurs attentes... Jusqu'à 2017, l'EPCC Pont du Gard avait une connaissance toute relative de ses publics. Les chiffres de fréquentation annoncés de 1,5 Millions de visiteurs par an étaient calculés en extrapolant le nombre de personnes potentiellement présentes par véhicule arrivant aux parkings. Depuis la mise en place en 2017 d'une billetterie individuelle d'accès au site, remplaçant le ticket parking, l'estimation du nombre de visiteurs se rapproche de 900 000 personnes. Ce chiffre est le résultat du comptage des billets vendus mais il ne traduit pas le nombre exacte de personnes passant sur le site en empruntant les chemins de randonnée ou en arrivant en canoës. Afin d'estimer au plus juste le nombre de visiteurs et d'adapter l'accueil par une meilleure connaissance des pratiques sur le site, l'EPCC a mené plusieurs actions de comptage.

### COMPTAGE DES PRATIQUANTS CANOËS



EPCC Comptage du passage de nombre de canoës en période estivale - 2018

Dans le cadre de l'étude sur l'élaboration du schéma d'aménagement des sites de pratique de canoë que porte le Syndicat mixte des gorges du Gardon, un comptage canoës a été effectué afin d'estimer les pics de fréquentation. En juillet et août 2018, le Syndicat mixte des gorges du Gardon et l'EPCC Pont du Gard ont mené une campagne de comptage des pratiquants de canoës kayak passant sous le Pont du Gard.

En moyenne, ont été dénombrés 704 canoës par jour pour 1 352 passagers par/jour, soit une estimation, par extrapolation sur 2 mois d'été (60 jours), de 42 240 canoës pour 81 120 passagers.

Ces chiffres ont confirmé la nécessité d'organiser la pratique canoë sur le site, notamment les zones de débarquement des kayakistes en période estivale.

### ⊙ COMPTEURS PIÉTONS-CYCLES SUR LES ENTRÉES DE SITE

Toujours dans l'optique de mieux appréhender les pratiques sur le Grand Site, l'EPCC a réalisé l'installation de cinq compteurs piétons/cycles (carte - Implantation des compteurs sur le site). Ces compteurs permettent de mieux évaluer les enjeux liés à l'accueil du public dans des secteurs périphériques. Ces secteurs ont un intérêt de premier ordre et constituent les « portes d'entrée » du site empruntant les sentiers de grandes randonnées GR6 et GR 63 ou le sentier de petite randonnée PR 41.

Le matériel installé est totalement intégré au sol (boucles). Il est complété par des bornes en bois insérées avec discrétion au site. L'installation de ces compteurs ayant eut lieu en septembre 2018, il faudra attendre septembre 2019 pour avoir une vision à l'échelle d'une saison complète sur le site. Toutefois, sur la période du 26 septembre au 31 décembre 2018, 31 789 entrées ont été comptabilisées dont 1907 vélos (6% d'entrées).

On constate :

- Une répartition assez homogène sur les cinq points d'entrées éco-compteurs avec un pic, tous passages confondus, aux points d'entrées «Valmale» en rive droite et au « Col de la Ratade » en rive gauche.
- Sur cette période automnale avec le cumul du comptage billetterie de 73 365 entrées, que la fréquentation est de 105 154 personnes soit une fréquentation de plus de 30% jusqu'ici non-estimée

### ⊙ COMPTEURS VISITEURS AU CENTRE D'INTERPRÉTATION

Afin de mieux comprendre le comportement des visiteurs dans l'espace muséologique et d'entrevoir le temps de visite, un système de comptage a été mis en place à l'entrée et à la sortie du centre d'interprétation. Les données sont elles aussi très récentes, les compteurs ne fonctionnant que depuis octobre 2018, leur analyse sera effectuée à partir de septembre 2019.

## ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES VISITEURS

Nourri de l'observation des usages de nos visiteurs et conscient que l'accueil est un élément déterminant de l'atmosphère et de l'expérience vécue par eux, l'EPCC a engagé de nombreuses actions visant à améliorer l'accueil

et à accompagner le visiteur. L'objectif principal était de maintenir l'attractivité naturelle du Pont du Gard tout en répondant aux standards internationaux d'accueil des grands lieux culturels et touristiques. Chaque visiteur peut ainsi vivre une expérience unique et inoubliable sur le site et s'imprégner des valeurs du lieu.

### ⊙ ORGANISATION DES SERVICES

En 2018, priorité a été donnée à la structuration et à la formalisation de l'ensemble des missions des agents d'accueil afin qu'ils délivrent un discours commun et appliquent les mêmes procédures qu'ils soient agents multidisciplinaires permanents ou saisonniers. Ils ont pu ainsi apporter un service et des prestations toujours qualitatives. Cette meilleure structuration et un chargement horaire adapté aux fluctuations de fréquentation ont permis aux visiteurs d'être toujours rapidement pris en charge. Dans un même temps, la mutualisation des missions des agents de l'équipe exploitation, a permis de gérer les à-coups de fréquentation en journée ainsi que celles des soirées.

Pour les groupes, un accueil spécifique accompagné d'une harmonisation des procédures a été mis en œuvre.

Une mission de « relation client » a été formalisée pour répondre avec diligence aux demandes et réclamations des visiteurs. Là encore, une charte complète sera finalisée pour harmoniser le contenu de cette communication spécifique. L'ensemble des réclamations déposées sur internet reçoit aujourd'hui systématiquement une réponse.

La qualité des contenus de visites guidées a été retravaillée pour répondre à la demande de découverte et de médiation du public tout en respectant strictement les principes de visites du troisième niveau du monument ainsi que l'ensemble du règlement du Site.

L'amélioration globale de l'accueil exige un mode collaboratif entre commercialisation / réservations, médiations, exploitation, marchés publics, techniques pour que l'organisation des visites et des ateliers se fassent dans le respect des qualités d'accueil et de contenus.

### ⊙ AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE VISITE

Afin d'optimiser les conditions de travail des agents, particulièrement en période de forte affluence, et afin de fluidifier la fréquentation, plusieurs aménagements ont été réalisés :

#### ✓ Système de vente en ligne

En 2017, un système de vente en ligne a été mis en place à destination du grand public. En 2018, afin de répondre aux nouvelles pratiques et comportements des visiteurs et dans l'optique de développer le système de vente en ligne existant, la plateforme de vente a été ouverte aux groupes, aux établissements scolaires et aux revendeurs B2B.



EPCC Application "Pont du Gard"



✓ Billetteries automatiques

Deux caisses automatiques ont été installées avec pour objectif de fluidifier l'attente en caisses en haute saison et permettre d'optimiser les ressources humaines pour privilégier les effectifs destinés aux visites guidées. Elles ont permis l'édition de plus de 50 000 billets d'entrée en 2018, dont près de 40 000 en été. Seules les visites libres étaient proposées à la vente. Comparativement, les caisses aux guichets d'accueil ont pour leur part généré en 2018 plus de 515 000 billets individuels, dont 234 000 en juillet/ août.

✓ Système d'affichage dynamique

Des écrans ont été installés aux points d'accueil et dans le snack pour permettre un affichage dynamique des informations de visite ou de l'espace de vente. Les informations diffusées peuvent être actualisées quasiment en temps réel, avec notamment l'affichage des horaires et des jauges restantes de toutes les visites guidées du jour. Cela est particulièrement important dans le cadre de l'organisation des visites guidées de la canalisation soumises à des fréquences et des jauges de passage définies par les services de l'État (ABF). D'autres informations, sur l'offre permanente ou les événements à venir, sont diffusées. Ces équipements ont pour objectif d'améliorer la qualité d'accueil du visiteur en lui apportant une information visuelle dynamique, et contribue à l'esthétique globale des espaces en minimisant la production de supports imprimés.

✓ WIFI « PontduGard\_Public »

Devenu indispensable, un réseau WiFi "PONTDUGARD\_Public" est désormais offert sur tout le site. Des bornes ont été positionnées sur différentes zones du site aussi bien sur

les espaces intérieurs qu'extérieurs. Les équipements sont volontairement discrets et permettent un accès à Internet même à proximité du pont. Cela facilite le partage des expériences aux amateurs de réseaux sociaux ou autres formes de partages en direct.

✓ Parcours de découverte

Un nouveau dépliant a été proposé aux visiteurs incluant 3 parcours de visite du site avec des niveaux de difficultés différenciés.

- Parcours « Contemplateur » permet de découvrir le site, d'une rive à l'autre, en indiquant les points d'intérêt sur le parcours (grotte de la Salspêtrière, marques compagnonniques, plage ...)
- Parcours « Aventurier », permet de découvrir l'espace Mémoires de Garrigue, avec notamment le Pont Roupt et le belvédère
- Parcours « Explorateur » s'adresse à un public plus sportif. Il permet de découvrir Mémoires de Garrigue ainsi que les vestiges de l'aqueduc en rives gauche et droite.

Le dépliant a été réalisé en 5 langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien) et diffusé à 200 000 exemplaires sur le site.

✓ Application mobile

Une application mobile, permettant de valoriser tous les points d'intérêt du site, a été mise en place en 2017 en version texte. En 2018, cette application a fait l'objet d'une promotion sur site plus accrue avec des supports de signalétique dédiés. L'application propose aux visiteurs 29 points d'intérêt, autant de balises installées sur le

site utilisant la technologie Bluetooth permettant un déclenchement automatique d'information aux visiteurs ayant téléchargé l'application lorsqu'ils passent à proximité d'un point d'intérêt. En 2018, l'application a été utilisée par plus de 6700 personnes.

## ○ AMÉNAGEMENTS DES ESPACES INTÉRIEURS

### ✓ Amélioration des boutiques

Pour répondre à la double attente de qualité de prestations et de partage des valeurs, un projet de remodelage complet des espaces boutique a vu le jour. En rive gauche, l'objectif a été de proposer dans un seul espace ouvert 7 mois de l'année, une gamme de produits avec la marque du Site.

### ✓ Requalification de l'ancienne médiathèque

L'ancienne médiathèque a été entièrement requalifiée en une salle modulaire le but étant de pouvoir, en saison basse, utiliser cet espace comme salle de projection et libérer ainsi l'auditorium pour les séminaires et congrès.

Dans cet esprit la salle a été conçue pour être polyvalente afin de pouvoir assurer plusieurs fonctions :

- Configuration cinéma : projection de films pour une cinquantaine de personnes assises. La salle est ouverte en libre accès le temps de la projection automatisée.
- Configuration salle de réunion ou séminaire : la salle est privatisée.
- Configuration exposition : la salle est ouverte au public en libre accès.

## 5.3/ ACTUALISATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU SITE DU PONT DU GARD

En 2017, le changement de gouvernance de l'EPCC a permis d'amorcer une nouvelle politique s'inscrivant dans la modernité et permettant de tracer de nouvelles perspectives de fonctionnement du Grand Site. Ces changements de Direction et de Présidence ont structurellement modifié l'organisation de l'établissement public. Il a aussi motivé un nouveau plan d'aménagement du site et une nouvelle stratégie de gestion.

En 2000, le Site du Pont du Gard a bénéficié d'un aménagement exemplaire, respectueux du paysage et du patrimoine. Cet aménagement a été imaginé a minima, notamment autour du pont par nécessité de préserver la force de la découverte du lieu. Le projet architectural, confié à Jean-Paul Viguier, a été imaginé comme une « architecture silencieuse » pour laquelle le parti pris a été résolument moderne, afin de ne créer aucune confusion sur l'époque de construction. Volume, matière et lumière sont les seuls paramètres de référence comme un hommage rendu au génie des techniques romaines du franchissement de l'espace. Aucune covisibilité des deux bâtiments, construits en rives droite et gauche, avec le pont du Gard ne vient altérer l'authenticité et la magie du monument.

Malgré les qualités architecturales indéniables des réalisations, l'EPCC constate que l'aménagement imaginé en 2000 n'est pas toujours adapté à l'exploitation du site et cela pour diverses raisons, notamment car :

- Certains aménagements prévus à l'origine n'ont pas été réalisés (« boucles » de balade thématiques : vestiges de l'aqueduc, découverte botanique, Gardon...non réalisés ; parcours « carrières de l'Estel » non réalisé) ;
- Certains espaces ont changé de destination en cours d'exploitation (disparition de l'expo-spectacle « Histoire du Site » devenu espace de séminaires et congrès ; fermeture de l'hôtel-restaurant du « Vieux moulin » puis acquisition du bâtiment par le département pour projet de réhabilitation du lieu) ;
- Au fil du temps, certains outils de médiation ont été mis de côté (disparition de l'espace biblio, centre de ressource et de documentation ; le livret sur « Mémoires de garrigue » n'est plus offert aux visiteurs mais en vente) ;
- Les équipements muséographiques n'ont pas été actualisés (« Mémoires de garrigue », centre d'interprétation, espace ludo).

Ces changements progressifs de l'usage du site et de ses aménagements font que la compréhension et l'articulation des espaces ne sont pas toujours optimales. On constate un déséquilibre des offres de découverte en rives droite et gauche et une nécessité de valoriser les aménagements existants.

En 2018, l'EPCC a recruté le bureau d'études « Maîtres du rêve » pour l'accompagner dans l'actualisation du schéma d'aménagement du site pour :

- Améliorer les articulations entre les différents espaces des rives droite et gauche
- Créer de nouveaux aménagements (carrière de l'Estel, vieux moulin, espace ludique extérieur en rive droite, interprétation des vestiges...)
- Réhabiliter les espaces muséographiques (parcours extérieur « mémoires de garrigue », centre d'interprétation sur « l'histoire du pont du Gard et de l'aqueduc de Nîmes » et espace ludo).

Les objectifs stratégiques de l'actualisation du schéma d'aménagement sont les suivants :

- Finaliser les aménagements imaginés au départ de l'opération Grand Site de 2000 pour conforter la cohérence globale du projet paysager ;
- Améliorer la qualité d'accueil en rives droite et gauche : marquer l'entrée du site par une meilleure visibilité, ergonomie, circulation et gestion des flux ;
- Renforcer la visibilité du centre d'interprétation et de mémoires de garrigue dans la découverte du Site du Pont du Gard ;



- Améliorer l'accueil des visiteurs en intégrant le « Vieux moulin » et en créant de nouveaux espaces de découverte pour renforcer le lien entre les deux rives du site ;
- Définir un projet adapté à un lieu recevant 1 million de visiteurs par an (touristes, locaux, individuel, familial, groupes, scolaires, tour operator...) où les usages et les pratiques sont multiples (baignade, canoë, randonnée, VTT et cyclotourisme, balade en famille, visite culturelle, visite guidée...)

Ce schéma d'aménagement sera mis en œuvre sur 5 ans de 2019 à 2023.

#### 5.4/ PORTER DES AMBITIONS CULTURELLES FORTES

L'établissement public de coopération culturelle du Pont du Gard, associant l'État et les collectivités territoriales, a pour vocation la gestion de services publics culturels du patrimoine unique du pont aqueduc du Gard et contribue à la réalisation d'objectifs nationaux en termes de politique culturelle.

Le Grand Site de France du Pont du Gard porte une ambition culturelle forte et affirmée. Cette ambition se traduit par une médiation culturelle de qualité au service du projet de protection du Grand Site, écrit dès 1997 par un comité d'experts scientifiques regroupant des architectes, historiens, archéologues, paysagistes, botanistes, ..., dirigé par Jean-Luc Fiches, directeur de recherche au CNRS. Le projet culturel « L'Homme, l'eau et la pierre en pays méditerranéen » pose les bases thématiques du programme de médiation (eau, pierre, histoire romaine, archéologie, architecture, paysage méditerranéen, art, histoire de l'art...).

Les équipes de l'EPCC élaborent l'ensemble des activités permanentes et temporaires. Le choix de la programmation est subordonné à la qualité des contenus et au respect du site. La programmation culturelle s'illustre par des outils de transmissions « classiques » (espaces muséographiques,

expositions, visites guidées, ateliers) et par des activités créatives et des rendez-vous artistiques ou des événements (Garrigue en fête, balades théâtralisées, contes, jeux...). Cette programmation riche et variée fait vivre le lieu et permet une appropriation du site par la population locale.

La vocation de l'EPCC reste la valorisation du patrimoine et sa transmission aux visiteurs. Le travail mené depuis 2011 a permis de conforter la qualité de la programmation culturelle. Cette stratégie culturelle, renforcée en 2018, définit quatre orientations :

- La médiation est au cœur du projet culturel de l'EPCC Pont du Gard. La découverte et la valorisation du patrimoine culturel et naturel du site du Pont du Gard doivent se faire par la prise en compte des thèmes et labels qui s'y rattachent ;
- Les jeunes, dans et hors cadre scolaires, sont prioritaires notamment les publics sensibles ;
- La politique culturelle s'adresse à l'ensemble des publics : familles, adultes et jeunes, régionaux, français et étrangers, individuels et groupes ;
- Le développement de projets doit favoriser le partenariat avec des professionnels de la culture, de l'éducation nationale, des institutionnels et des acteurs du territoire.

#### LA MÉDIATION AU CŒUR DU PROJET CULTUREL

Le programme culturel « L'Homme, la pierre et l'eau en pays méditerranéen », dépassant la seule découverte du monument antique, permet d'appréhender toutes les thématiques du site.

Depuis 2011, le service médiation a développé un programme varié pour répondre au besoin de renouvellement des visiteurs qui viennent régulièrement sur le site, compléter l'offre muséographique et ouvrir sur de nouvelles approches. Le service médiation développe des visites thématiques dans le centre d'interprétation, l'exposition temporaire, l'espace Ludo, l'aqueduc gallo-romain, les carrières de l'Estel et dans Mémoires de garrigues. Il propose aussi

des ateliers de découverte du monument et de son environnement ou encore des activités de course d'orientation. Ces actions sont rythmées par des rendez-vous thématiques qui s'inscrivent dans un calendrier régional, national ou européen : Nuit de la chouette ; Rendez-vous aux jardins ; Journées nationales d'archéologie (partenariat avec le Grand Site de France de l'Aven d'Ornac) ; Nuit européenne de la chauve-souris (partenariat avec le Syndicat mixte des gorges du Gardon) ; Journées européennes du Patrimoine... Ces rendez-vous sont le moyen d'associer des spécialistes de chaque thématique et de proposer des animations avec d'autres structures. Le service médiation a été renforcé avec 4 médiateurs anciennement sous la tutelle du service « Accueil des publics ».

Enfin, l'EPCC a diversifié les moyens de découverte et de compréhension du patrimoine naturel et culturel du lieu via de nouveaux outils de visite : audioguides en 6 langues présentant l'histoire du pont du Gard, des Visio-guides en 8 langues prenant le relais des audioguides et apportant des éléments multimédias à la visite audio.

Les expositions temporaires sont présentées sur environ 6 mois. Elles permettent de renforcer des partenariats avec des structures muséales (FRAC), des institutions (INRAP) et sont le socle d'autres activités culturelles déclinées en films, repas thématiques, ateliers, visites, jeux, spectacles...

A titre d'exemple, le Pont du Gard a reçu en 2015, Josef Koudelka, photographe de l'agence Magnum qui a présenté les photos de son projet « Vestiges ». Le site, qui fêtait, cette année-là, les 30 ans de son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, lui a commandé une photo. Le photographe a cherché à montrer le monument romain d'une nouvelle manière, il joue sur les reflets avec le Gardon pour un chef-d'œuvre spectaculaire fait de pierres et d'eau, de monumentalité et de transparence.



*Josef Koudelka Le pont du Gard - 2015 - Magnum photo / Photo réalisée dans le cadre de la carte blanche à l'occasion du 30ème anniversaire de l'inscription du monument au patrimoine mondial par l'UNESCO*



*EPCC Atelier de construction du pont du Gard avec des scolaires*

## ACTIONS AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC DANS ET HORS CADRE SCOLAIRE

Dans le cadre de ses missions de service public, l'EPCC a développé, en partenariat avec l'éducation nationale, une politique de médiation dynamique auprès du public scolaire et du jeune public en général. Au pôle culture, le service pédagogique travaille avec deux professeurs, missionnés une demi-journée par semaine, pour créer des activités. La pertinence avec les programmes de l'éducation nationale est une priorité. Ce partenariat a été renforcé, en 2013 et en 2017, par une convention avec l'académie de Montpellier pour l'accueil des élèves locaux et la pratique des équipements culturels. Cette convention accorde la gratuité à l'ensemble des élèves de l'académie de Montpellier et permet aussi d'accueillir des activités portées directement par l'éducation nationale (expositions, spectacles, formations...) faisant du site un espace d'échanges pour le milieu éducatif. Le bilan de ces activités

est très positif. En favorisant l'accès à la culture au public scolaire, l'EPCC œuvre pour que l'offre culturelle soit un véritable vecteur de développement local et de lien social en mettant à disposition des écoles une équipe qualifiée et dynamique.

La nouvelle politique de gestion permet aujourd'hui un accès gratuit au site du Pont du Gard pour les jeunes de moins de 18 ans dans le cadre familial. Dans le même esprit, des journées populaires et gratuites sont organisées : deux journées « Garrigue en fête », une journée « Envolée céleste » et deux « Journées du Patrimoine ».

## POLITIQUE CULTURELLE DU PONT DU GARD

Le Grand Site du Pont du Gard veut rester un lieu de vie, c'est pourquoi des événements variés sont proposés





chaque année. Dans les salles de congrès ou dans les espaces naturels s'inventent des spectacles de théâtre, de danse, de cirque, de conte, de musique ou encore des rencontres sportives s'adressant à tous les publics. Depuis 2014, des résidences d'artistes ont été initiées avec des acteurs du territoire (ATP Uzès, Pôle cirque d'Alès, Uzès danse, Bab'art...) autour du cirque, de la danse, du théâtre et d'une artothèque.

Certains événements sont depuis ces dernières années attendus par le public. C'est le cas en particulier de « Garrigue en fête », des « Féeries » et du « Live au pont ».

#### ⊙ GARRIGUE EN FÊTE

Cet événement marque le début du printemps et emporte les visiteurs sur les chemins Du Parcours Muséologique de « Mémoires de garrigue ». Ils sont invités à goûter aux saveurs méditerranéennes, à partir à la découverte du patrimoine naturel de la garrigue rythmés par des animations, des ateliers de sensibilisation à l'environnement, des installations ludiques, des concerts de plein air, des spectacles... le plus attendu étant la chasse aux œufs pour les plus jeunes visiteurs. Cet événement est très apprécié par les habitants (16 300 visiteurs sur 2 jours-étude qualitative 2016).

#### ⊙ LES FÉRIES DU PONT DU GARD

Les féeries mettent en scène le monument par un grand spectacle de son, lumière et pyrotechnie magnifiant le pont du Gard. Depuis 7 ans, toute la magie du monument romain est sublimée par les artistes du Groupe F qui parcourent et illuminent les lieux les plus emblématiques de la planète, de la Tour Eiffel au Château de Versailles à la baie de Sydney...

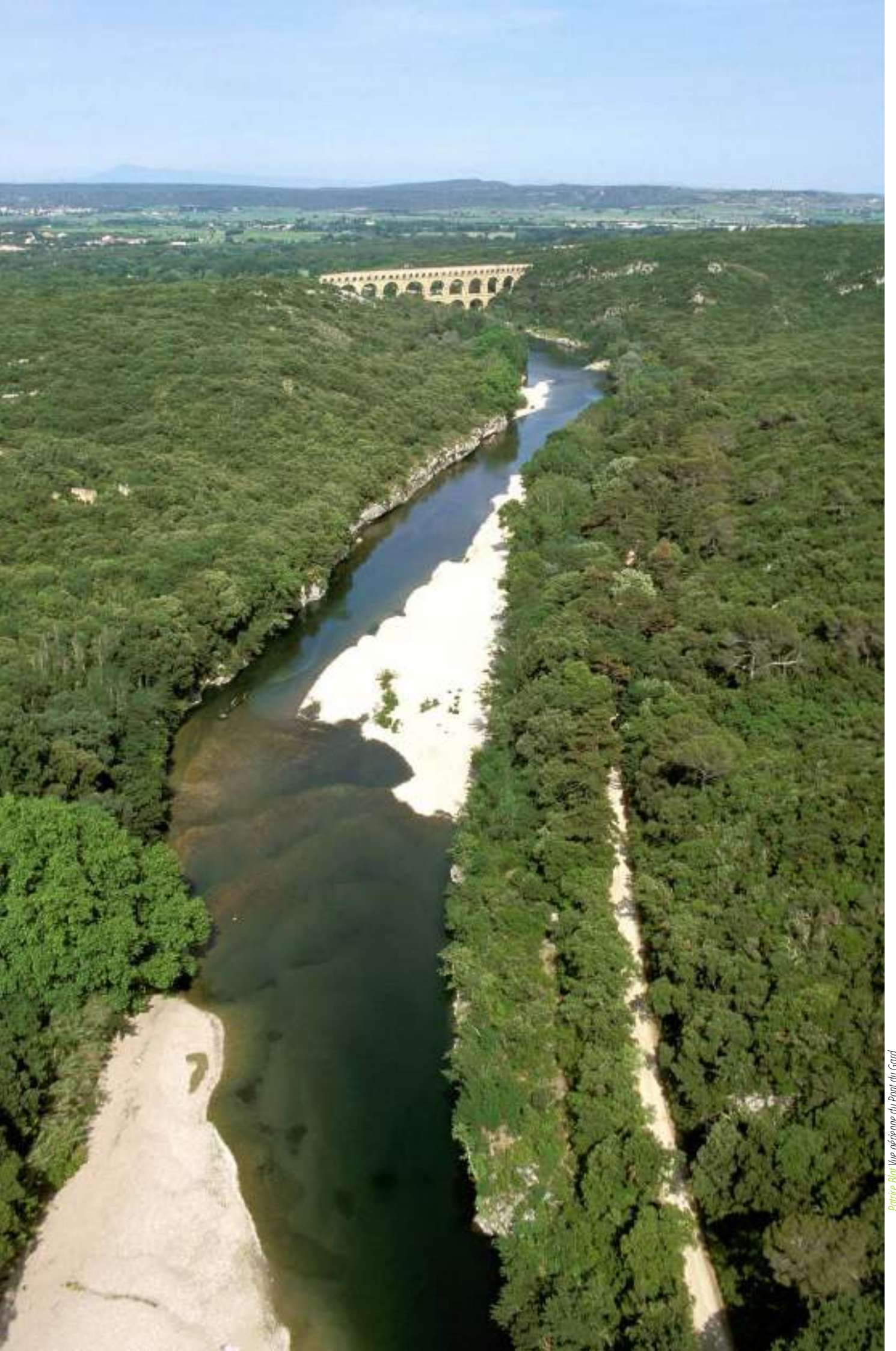
Cet événement a été programmé jusqu'en 2018.

#### ⊙ LIVES AU PONT

En 2011, le Pont du Gard innove avec le lancement d'un tout nouveau festival de musiques : « Lives au Pont ». Ce festival a fait le bonheur des passionnés de musique avec sa programmation de qualité jusqu'en 2016. Les difficultés liées à la conjoncture internationale et ses impacts sur les activités touristiques et culturelles, ainsi que la baisse des contributions départementales, n'ont pas permis que, l'EPCC du Pont du Gard poursuive son festival.

Depuis 2011, ce sont près de 500 000 euros pour des événements en lien avec les enjeux environnementaux qui ont été investis dans la programmation culturelle. Cet investissement financier traduit les engagements forts, sur la durée, de l'EPCC dans la transmission des valeurs culturelles du Grand Site du Pont du Gard. La culture est ici un moteur important du développement qui rend le territoire attractif, vivant et accueillant. C'est un vecteur qui stimule l'économie, génère des retombées, renforce l'identité locale et qui demeure un facteur d'attraction dans le choix d'une destination touristique.

Afin d'accroître l'attractivité du pont du Gard et la qualité de l'expérience vécue par les visiteurs, l'offre culturelle a été renforcée par des expositions temporaires, par le développement d'outils de médiation. Cette offre doit être en perpétuelle évolution pour répondre à l'évolution des publics. Elle doit aussi rester éclectique, riche et diversifiée pour s'adresser à l'ensemble des publics. A ce titre, la tarification des offres culturelles a évolué depuis 2011 : d'un forfait journalier par véhicule (maximum 5 personnes), l'EPCC a opté pour une tarification à la personne.



### À consulter

- Atlas cartographique : carte 21 et 22
- Annexes 9 et 10

Les actions menées par l'EPCC Pont du Gard sur le périmètre du Grand Site de France du Pont du Gard ont répondu aux enjeux d'origine du territoire à savoir la préservation du site classé du Pont du Gard aujourd'hui fusionné et étendu à un seul site classé des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises. Pour aboutir à la réussite de ces engagements, le gestionnaire EPCC a d'une part, restauré l'écrin paysager du pont du Gard et mis en œuvre une gestion adaptée à la forte notoriété du site et d'autre part, restaurer et préserver les patrimoines naturels et culturels majeurs de son écrin paysager. Ces démarches Grand Site ont permis d'améliorer l'accueil des visiteurs et des populations locales en proposant notamment de nouveaux espaces de muséographie et de sensibilisation des publics aux valeurs du Grand Site ; en développant l'animation autour des patrimoines culturels et naturels ; en mettant en œuvre des événementiels traitant des enjeux environnementaux ou des événementiels purement artistiques pour vivre autrement la découverte de ce lieu exceptionnel.

De 2011 à 2018, l'EPCC s'est donc appliqué à mettre en œuvre ses engagements pris lors du dernier renouvellement du label. La quasi-totalité des engagements ont été réalisés, hormis la création d'un pôle de formation et de valorisation aux enjeux environnementaux. Ce projet est par ailleurs abandonné à ce jour, sa réalisation et son fonctionnement restant assez difficile en l'état à envisager.

Pendant cette période, l'EPCC a pris conscience que l'accueil d'excellence sur le Grand Site de France et le Bien du patrimoine mondial nécessitait un travail bien en amont du site lui-même et impliquait de nombreux partenaires institutionnels, professionnels et habitants.

Lors de la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages, en séance du 18 novembre 2010 examinant le renouvellement du label Grand Site de France du Pont du Gard, il a été souligné que les enjeux de gestion n'étaient plus dans le périmètre du Grand Site de France du Pont du Gard mais à l'extérieur du site géré par l'EPCC. Il semblait donc incontournable d'étendre la réflexion de la gestion du site à un territoire plus large englobant l'ensemble des communes du site classé des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises. Le périmètre du Grand Site unique porté par le Syndicat mixte des gorges du Gardon apparaît alors adapté à l'échelle de projet et à l'unicité du territoire. Ce constat a réaffirmé la pertinence d'un rapprochement entre SMGG et EPCC pour répondre à des enjeux territoriaux.

En 2014, une première convention a été signée avec le Syndicat mixte des gorges du Gardon pour intervenir sur des domaines d'expertises de protection des espèces et des habitats. Cette première convention n'était pas entièrement satisfaisante car elle répondait aux enjeux de préservation de la biodiversité mais ne répondait pas aux enjeux paysagers en amont du site, notamment le long des axes routiers amenant au site. Un long travail de rapprochement s'est donc effectué avec le Syndicat mixte pour aboutir aujourd'hui à une réelle collaboration des services des deux structures qui ont appris à se connaître et à imaginer ensemble le développement durable de ce territoire. Pourtant, le dépôt commun d'un dossier n'est pas à ce jour envisageable, la gouvernance du futur Grand Site étant toujours au cœur des discussions politiques locales. C'est pourquoi, devant les échéances du label Grand Site de France, le conseil d'administration de l'EPCC Pont du Gard a décidé de déposer un dossier de renouvellement de label. Il est évident que les efforts de rapprochement vont être poursuivis avec le Syndicat mixte des gorges du Gardon pour parvenir à l'émergence d'une nouvelle candidature au label sur un territoire préservant l'ensemble du site classé des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises.

## TABLEAU SYNOPTIQUE DES ACTIONS MENÉES DEPUIS 2011\*

	Engagements/ Actions hors engagements 2011	date	Statut	Maitrise d'ouvrage	Rayonnement de l'action
PLAN DE PROTECTION DES ESPACES NATURELS	Aménagements paysagers des abords de l'abri de la Salpêtrière	2011	±	EPCC	GSF
	Stabilisation et réhabilitation de la zone de fouille archéologique de l'abri de la Salpêtrière	2018	✓	EPCC	GSF
	Secteur de l'esplanade en rive droite : Intégration des murs et talus avec végétalisation, mise en évidence de la falaise calcaire et sécurisation	2013-2014	±	EPCC	GSF
	Réhabilitation de l'ex-arboretum	2011-2016	✓	EPCC	GSF
	Mise en valeur de la carrière de l'Estel		⇨		
	Aménagement paysager de l'entrée du site en rive gauche	2012-2014	✓	EPCC	GSF
	Entretien de la ripisylve aux abords du Vieux Moulin	2014-2018	∞	EPCC	GSF
	Mise en œuvre du plan de protection des espaces naturels	2011-2018	∞	EPCC	GSF
	Entretien des sentiers de randonnée (GR/PR) et promenades du site	2013-2017	✓	EPCC	SC
	Entretien des falaises	2011-2018	∞	EPCC	GSF
	Élaboration d'un diagnostic des vestiges de l'aqueduc romain du site	2012	✓	EPCC	GSF
	Mise en œuvre de l'opération pluriannuelle de confortation des vestiges (2016/2021)	2016-2018	∞	EPCC	GSF
	Mise en protection de la grotte Tai (programme Life nature)	2011-2012	✓	EPCC	GSF
	Comptage et suivi chiroptères	2011-2017	∞	SMGG	SMGG
	Inventaire floristique	2012	✓	CD30	GSF
	Inventaire entomologique	2013	✓	CD30	GSF
	Inventaire reptiles et amphibiens	2015	✓	CD30	GSF
	Travaux de remise en état suite aux inondations de 2014 (rive droite)	2014-2016	✓	EPCC	GSF
	Création d'une piste DFCI pour la gestion du risque incendie	2014	✓	SIVU	GSF
	Actualisation du schéma d'aménagement du site du Pont du Gard	2018	✓	EPCC	GSF
Étude de l'état sanitaire de la canalisation de l'aqueduc de Nîmes	2018	✓	EPCC	GSF	
Programme annuel de travaux d'entretien des espaces extérieurs (Convention CD30 : gestion ENS)	2011-2018	∞	CD30	GSF	

\* en annexe - bilan financier

Résultat	Orientation / recommandation
Aménagement des abords de l'abri sous roche (grille, esplanade...) en lien étroit avec le SRA	Stabiliser/réhabiliter la zone de fouille archéologique et apporter de l'information aux visiteurs sur l'occupation paléolithique de l'abri.
Remblaiement des dernières coupes de fouille archéologique effectuée par F. Bazile afin de les préserver.	Apporter de l'information aux visiteurs sur l'occupation paléolithique de la grotte en partenariat avec le SRA et des spécialistes de la préhistoire.
Végétalisation partielle des murs et talus ne tenant pas dans le temps (problème notamment de piétinement)	Stabiliser la végétation notamment autour des murs et talus
Requalification du sentier de la plage, gestion du milieu arboré	
Dégagement de vues, mise en valeur du front de taille	Rendre accessible le site pour la médiation culturelle : lieu fort
Implantation de végétation et de murets	
Acquisition foncière du Vieux moulin par CD30, maintien des vues	Restaurer le vieux moulin
Bilan du plan d'aménagement 2003/2012, nouveau plan d'actions	Réaliser un nouveau plan d'actions des espaces naturels 2020/2025
Pose de garde-corps, emmarchements, divers aménagements	
Programme de contrôle des falaises et mise en sécurité	
Étude préalable aux travaux de confortation des vestiges	
1ère tranche de travaux 2017	
Fermeture de la grotte pour préserver les chiroptères par SMGG	
Suivi effectué par le SMGG dans le cadre du Life-nature	
Inventaires effectués en partenariat avec le service environnement du CD30	
Travaux de remise en état de la plaine, parking, aménagements	
Protection du massif forestier par SIVU du massif du Gardon	
Diagnostic de l'état des sols piétinés, des élévations au droit des zones de passage ; étude structurelle de la canalisation et attestation de la solidité à froid	
Travaux d'entretien du patrimoine arboré, des zones de cultures..;	<b>Plus de versement par le CD30 de la taxe départementale des ENS (TDENS) depuis 2018</b>

#### Statuts des actions

- ✓ Réalisé
- ± Partiellement réalisé
- ✗ Abandonné
- ⇒ Reporté
- ∞ Continu

	Engagements/ Actions hors engagements 2011	date	Statut	Maitrise d'ouvrage	Rayonnement de l'action
BILAN 2011/2018					
PÔLE D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE	Amélioration des bâtiments pour juguler la déperdition d'énergie	2014	✓	EPCC	GSF
	Alimentation en eau par forage pour l'arrosage des espaces verts et la climatisation des bâtiments	2012-2015	✓	EPCC	GSF
	Convention avec le réseau interurbain autocars du Gard (Edgard) transport souple jusqu'au Grand Site	2011-2015	✓	CD30	Gard
	Intégration des équipements (scènes, plateaux divers, point d'accueil...)	2011-2017	✓	EPCC	GSF
	Développement d'un parc de véhicule électrique pour le site	2011	∞	EPCC	GSF
	Mise en accessibilité PMR	2016	±	EPCC	GSF
	Développer une charte des produits vendus sur le Grand Site		⇒		
	Création d'un pôle de formation et de valorisation aux enjeux environnementaux		✗		
	Mise en place d'un Observatoire des publics	2017-2018	±	EPCC	GSF
	Amélioration de l'accueil billetterie	2017-2018	✓	EPCC	GSF
	Aménagement d'aires de stationnement à la périphérie du site pour les événements culturels	2013	✓	EPCC	GSF
	Requalification de l'ancienne médiathèque en espace culturel multifonctionnel	2018	✓	EPCC	GSF
	Amélioration des espaces boutique et restauration	2018	✓	EPCC	GSF
	Création d'un application "Pont du Gard" pour smartphone	2017-2018	∞	EPCC	GSF
	Création d'expositions temporaires annuelles (expositions photographiques, archéologiques, architecturales...)	2011-2018	∞	EPCC	GSF
	Proposition de colloques scientifiques	2011-2018	∞	EPCC	GSF
	Signature d'une convention avec l'Éducation nationale pour l'accueil des élèves (Académie de Montpellier)	2017	✓	EPCC	Gard
	Organisation d'événementiels, des animations et des ateliers (Gargigue en fête, Envies de Méditerranée...)	2011-2018	∞	EPCC	GSF
Création d'une exposition permanente dédiée aux labels : Grand Site de France et patrimoine mondial	2013	∞	EPCC	GSF	
Cirque, théâtre, festival de musique "Lives au Pont", danse, conte, féeries, feux d'hiver	2011-2018	∞	EPCC	GSF	
AVOIR UN RÔLE FÉDÉRATEUR	Signature d'une convention EPCC/SMGG : Life Nature Chiroptère, troupeau ovins, chantier d'insertion	2011-2018	✓	EPCC/SMGG	SC
	Signature d'un contrat avec la région Occitanie et 12 partenaires du territoire pour sa mise en valeur touristique	2018	✓	EPCC/ ville de Nîmes	GSO
	Partenariat avec le service environnement du Conseil Départemental du Gard : études botanique, entomologique et inventaires reptiles et amphibiens	2012-2013 et 2015	✓	EPCC/CD30	GSF
	Signature d'une charte paysagère et d'une charte signalétique avec le SCOT Pays Uzège-Pont du Gard	2011	✓	EPCC/SCOT PU	EPCI Pont du Gard
	Participation à la réalisation d'aménagements routiers et d'une piste cyclable aux abords du site avec une intégration paysagère	2011	✓	EPCC	GSF
	Participation à la création des routes européennes du patrimoine mondial	2017-2018	✓	CE - UNESCO	International
	Intervention de l'état : suppression des panneaux publicitaires sur les axes routiers en approche du Grand Site	2013	±	DDTM/DREAL	GSF

Sigles

EPCC : établissement public de coopération culturelle / SRA : Service régional d'archéologie / SMGG : Syndicat mixte des gorges du Gardon / CD30 : Conseil départemental du Gard / SC : Site classé / GSF : Grand Site de France / GSO : Grand Site Occitanie/ CE : Commission européenne



## PROJET À 6 ANS 2019 - 2024

L'EPCC du Pont du Gard s'est engagé, en partenariat étroit avec l'Etat, et ce, depuis sa création, à gérer et promouvoir le pont du Gard et son écrin naturel au travers d'un accueil de qualité, de la médiation culturelle et d'une gestion exemplaire des milieux naturels. A ce titre, l'EPCC a développé son expertise en matière de gestion des flux, de tourisme, de connaissance des publics, de gestion des espaces naturels, d'animation du site patrimonial, de programmation et de médiation culturelle et d'animation pédagogique pour tous les publics.

Cependant, conscient de l'évolution des enjeux du territoire, l'EPCC a souhaité engagé un travail partenarial avec le Syndicat mixte des gorges du Gardon afin de garantir la pérennité du nouveau site classé. Cette démarche n'a pas abouti à une candidature commune au label Grand Site de France et cela reste un objectif à atteindre pour les années à venir. Toutefois, elle a généré une dynamique entre les deux structures EPCC et SMGG qui ont su dépasser le cloisonnement fonctionnel habituel et qui ont œuvré pour des actions menées en partenariat et de manière transverse. C'est avant tout une histoire humaine basée sur la confiance réciproque et des valeurs partagées. Il reste à finaliser ce rapprochement par une gouvernance validée par tous.

Les responsables des Sites UNESCO et des Grands Sites de France, poursuivent une ambition : mettre la préservation de "l'esprit des lieux" au cœur de leur action, afin que chaque visiteur, aujourd'hui et demain, puisse vivre, à son tour, "l'expérience du lieu". Toutes les actions ont alors pour objectifs la préservation et la valorisation des patrimoines culturels et naturels d'exception au service des visiteurs.

Avec près de 15 ans de gestion qui a permis de structurer l'offre d'accueil des visiteurs, de gérer la fréquentation et de restaurer, préserver et valoriser les patrimoines naturel et culturel du site, l'EPCC Pont du Gard a fondé son projet de gestion à six ans à la fois par le prolongement des actions jusqu'alors portées par l'EPCC et par des actions qui s'inscrivent dans une réflexion prospective avec différents partenaires pour répondre aux nouveaux enjeux du territoire. Ces engagements répondent d'une part aux enjeux de fréquentation du site, de risques incendie et d'inondation et d'autre part, aux enjeux territoriaux comme le développement prégnant des réseaux routiers, la pression urbaine ou encore la banalisation des paysages en limites du site classé. Pour cela, trois orientations sont proposés :

- 1. PRÉSERVER ET VALORISER LE PAYSAGE D'EXCEPTION DU GRAND SITE**
- 2. PORTER DES AMBITIONS PATRIMONIALES FORTES POUR TOUS LES PUBLICS**
- 3. CO-CONSTRUIRE AVEC NOS PARTENAIRES UNE STRATÉGIE TERRITORIALE**





## **OBJECTIF 1// PRÉSERVER ET VALORISER LES PATRIMOINES PAYSAGERS ET CULTURELS DU GRAND SITE DE FRANCE**

La cadre naturel grandiose du Grand Site de France composé de l'aval des gorges du Gardon, de garrigues, de chênaies, de parcours agricoles et de patrimoines préservés offre le témoignage d'un paysage intimement lié à l'activité humaine. La valeur universelle exceptionnelle du pont du Gard, témoignage magnifique du génie romain, ajoute un caractère d'exception à ce territoire réhaussé par son écrin naturel.

Pour permettre la découverte de ces paysages préservés et grandioses dans des conditions optimales de visite et d'accueil, l'EPCC s'engage à :

### **1.1. Préserver et valoriser les paysages du Grand Site :**

- Mettre en œuvre les actions de préservation de l'écrin paysager du Pont du Gard
- Mettre en œuvre l'actualisation du schéma d'aménagement du Grand Site de France en faveur des paysages
- Veiller à la préservation des grands paysages
- Suivre les mutations paysagères à travers l'observatoire photographique des paysages

### **1.2. Préserver et valoriser le patrimoine culturel du Grand Site :**

- Conforter les vestiges de l'aqueduc de Nîmes
- Suivre l'état sanitaire de la canalisation de l'aqueduc
- Aménager l'abri préhistorique de la salpêtrière

## **1.1/ PRÉSERVER ET VALORISER LES PAYSAGES DU GRAND SITE**

### **METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS DE PRÉSERVATION DE L'ÉCRIN PAYSAGER DU PONT DU GARD**

Depuis 2004, la gestion du site naturel du Pont du Gard est basée sur un plan de protection pluriannuel des espaces naturels. Ce plan est aujourd'hui le fil conducteur de l'EPCC est à deux objectifs majeurs :

- Constituer une protection à la fois paysagère (maintien de l'écrin naturel du monument), physique (gestion des risques incendie et inondation - carte - zones historiques de crues majeures) mais aussi écologique (zone Natura 2000 / ENS / Réserve de Biosphère UNESCO) Maintenir la qualité d'accueil pour le nombreux public venant sur le site

- Le dernier plan de protection 2015/2019 continuera à être mis en œuvre.

Cette année, une réflexion sera portée sur les modalités de renouvellement de ce plan d'entretien du site. En effet, avec la rédaction en cours du plan de gestion UNESCO du Pont du Gard qui devrait aboutir fin 2020, et la relance d'un travail collectif sur la gestion de la zone tampon UNESCO, les préconisations de l'entretien des paysages et les choix paysagers seront débattus avec le conseil d'orientation scientifique, le comité de bien UNESCO et les habitants. Le résultat de ces débats seront transcrits dans le plan de gestion UNESCO qui devrait devenir le document de référence de gestion du site.

Quels que soient les résultats de ces débats, il faudra néanmoins mettre en place un cahier des charges pour la gestion différenciée des paysages du site qui permettra de définir les types de tailles de végétaux par zone du site, le renouvellement des essences vieillissantes, la gestion du végétal en lisière... Ce document, qui fera certainement partie du plan général de gestion du bien UNESCO, définira les grandes orientations de valorisation des paysages anthropiques méditerranéens. Les actions, de préservation du paysage qui seront menées, devront permettre de :

- Maintenir des vues et des paysages au cœur du site
- Protéger et mettre en valeur les vestiges de l'aqueduc
- Préserver et restaurer le patrimoine vernaculaire

### METTRE EN ŒUVRE L'ACTUALISATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU GRAND SITE DE FRANCE

La mission confiée en 2018 au bureau d'études « Maîtres du rêve » a permis de remettre à plat le schéma d'aménagement d'origine du site du Pont du Gard. Les scénarii envisagés proposent une valorisation paysagère de l'existant à l'instar de la carrière antique de l'Estel, du Vieux moulin disposant d'une situation privilégiée, du parcours « Mémoires de garrigue » ou encore du mas Gasq à l'entrée du site en rive gauche du Gardon. Les objectifs principaux de ces aménagements paysagers restent d'intensifier l'expérience et la durée de visite du site et s'appuient sur les orientations muséologiques de 1997 écrites par la muséographe Martine Thomas-Bourgneuf.

Les intentions de départ pour l'aménagement du site du Pont du Gard, au démarrage de l'OGS de 2000, était de :

- révéler un lieu de mémoire et d'histoire en donnant quelques clés d'interprétation : "*afin de mieux ressentir le patrimoine, le faire plus proche, plus vivant et, surtout, l'inscrire dans une réflexion contemporaine*"<sup>1</sup>
- développer un projet éducatif et culturel : "*il s'agit de faire accéder le visiteur à un meilleur niveau de conscience et de connaissance de son environnement*".

<sup>1</sup> /Extrait de "*Les orientations muséologiques pour l'aménagement du site du Pont du Gard - 17 juillet 1997 - Martine Thomas-Bourgneuf*"

- laisser au visiteur une grande liberté de découverte d'un tourisme culturel "à la carte" : "*Choisir entre diverses activités culturelles, à l'extérieur ou à couvert, de durées différentes et sollicitant plus ou moins d'implication*".

La mise en œuvre de l'actualisation du schéma d'aménagement a pour ambition de finaliser certains projets abandonnés faute de moyen financier pour réaliser l'ensemble du projet, en redonnant un sens global à l'aménagement de départ et en profitant de l'opportunité offerte par le Département du Gard de bénéficier de bails emphytéotiques sur deux bâtiments majeurs du site, le Vieux Moulin et le mas Gasq.

### ⊙ MISE EN VALEUR DES CARRIÈRES DE L'ESTEL ET DU MAS GASQ

Située sur la rive gauche du Gardon, à 600 mètres du pont du Gard, les carrières de l'Estel sont constituées de deux exploitations distinctes : les chantiers d'extraction ayant servis à la construction du pont Pitot (carrière Nord) et le chantier romain (carrière Sud) ayant servi à la construction du pont du Gard. La carrière sud présente des fronts de taille antiques et comporte aussi une petite habitation de 10 m<sup>2</sup>, la maison de l'appareilleur, creusée dans la roche et datant du XVIII<sup>e</sup> siècle.

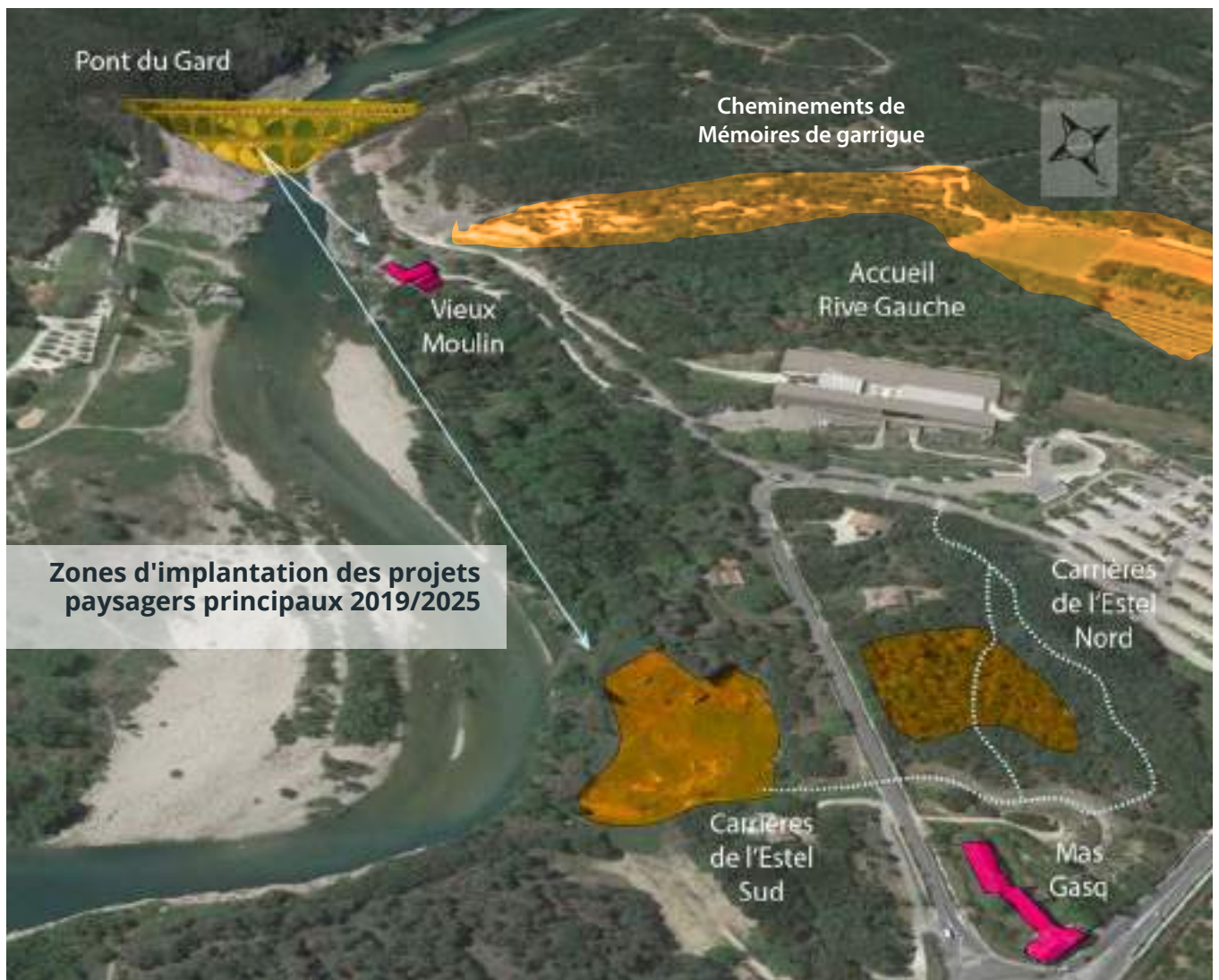
Les intentions à venir sont d'aménager un cheminement paysager depuis le parking en rive gauche du Pont du Gard pour amener le visiteur à découvrir les fronts de taille antique et la carrière moderne constituant un pôle d'interprétation sur le travail de la pierre.

Les carrières de l'Estel offrent un paysage unique sur le pont du Gard et le Gardon et sont des points d'accroche en temps et grandeur réels du travail de carrier (extraction, taille sommaire, numérotage éventuel, transport...). Le mas Gasq sur le cheminement dispose d'une architecture vernaculaire intéressante. Il sera réhabilité comme point d'accueil possible des visiteurs permettant d'abriter quelques dispositifs muséographiques. En effet, la carrière sud étant en zone inondation d'aléas forts, l'information



Rachel Peltier Muscatelli Carrière antique sud de l'Estel en 2017

avec sur la droite la maison troglodyte de l'appareilleur



apportée au visiteur ne peut s'imaginer sur des supports sur site et sera délivrée soit par un accompagnement, soit par de l'information trouvée ailleurs. Le mas Gasq se situe géographiquement entre les deux carrières moderne et antique et semble un lieu privilégié pour assurer la liaison le long d'un parcours "Carrières de l'Estel".

La carrière antique sud, rare site romain d'extraction à portée immédiate de l'aqueduc est accessible via la carrière moderne nord dans un beau cadre arboré dont le cheminement reste à améliorer. Une étude sur la faisabilité de ce projet sera lancée dès 2019. Elle portera sur les aspects paysagers du parcours, la réhabilitation du mas et de ses abords et la création d'un contenu d'interprétation.



EPCC Carrières antique sud de l'Estel en visibilité du pont du Gard



EPCC Carrière antique de l'Estel, avant les inondations de 2002 qui ont recouvert de limon l'ensemble des fouilles archéologiques, avec la maison troglodyte de l'appareilleur



### ⊙ RÉHABILITATION DU VIEUX MOULIN

Le Vieux moulin, en visibilité directe du pont du Gard, a été successivement moulin à blé en 1858, hôtel-restaurant-guinguette possédant un macaron au guide Michelin en 1933, lieu réquisitionné par les allemands pendant la seconde guerre mondiale et hôtel 3 étoiles avec club privé dans les années 80. Ce lieu, à la vue imprenable sur le Gardon et le monument antique, n'est pas accessible au public aujourd'hui, le bâtiment n'étant pas sécurisé mais il est au cœur du site, à la vue de tous et sans entretien.

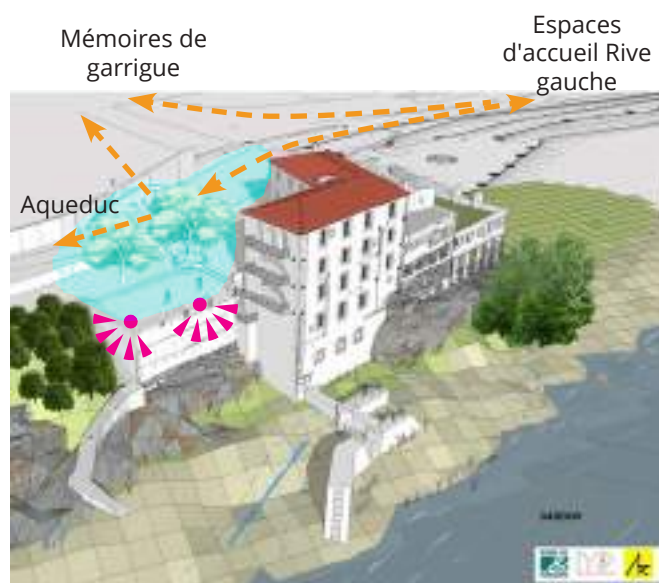
Le Vieux moulin appartient au Département du Gard qui a lancé en 2015 une étude de diagnostic et de préconisation du bâti. Ce travail a permis d'établir l'état des lieux structurel du bâtiment et a révélé, par des approches paysagères et historiques (archives, iconographies, archéologies du bâti), la valeur patrimoniale des différents éléments composant le Vieux moulin.

Le bâtiment demeure dans un état relativement satisfaisant ou un entretien minimal notamment ses toitures devrait permettre de le conserver en attendant un nouveau projet d'aménagement par l'EPCC du Pont du Gard. Le département du Gard mettra hors d'air/hors d'eau le bâtiment dès cette année 2019. L'EPCC Pont du Gard qui a la gestion du lieu par bail emphytéotique, lancera des travaux d'aménagement paysager à la croisée du Vieux moulin et du chemin vers Mémoires de garrigue et devra se prononcer sur un scénario de restauration du bâtiment en accord avec les services de l'État.

En effet, les extensions successives et historiques du bâtiment sont à considérer de différentes façons. Si les extensions accolées au Moulin présentent un état général de conservation correcte (ex. problème d'entretien des étanchéités des toitures-terrasses), l'extension Nord

propose, elle, un état de dégradation important et inquiétant structurellement (ex. flèches de planchers/fissure horizontale du mur Nord). Cette dernière extension, déjà assez inesthétique, devrait par ses désordres constatés, être démolie dans le cadre toujours d'un projet de réaménagement de l'ensemble bâti. En attendant, ces locaux sont fermés au public et interdits d'accès.

Les intentions du futur aménagement seront de donner à voir au visiteur un lieu d'exception en gardant son cadre vernaculaire et en créant de nouvelles vocations pour le faire vivre. Une hypothèse de travail est de décentrer l'accès piétonnier en rive gauche en organisant une découverte alternative valorisant l'aqueduc.



Instituer un nouveau regard sur le Pont du Gard depuis l'accès des terrasses en élévation, aujourd'hui fermées au public.

## 2. APPROCHE HISTORIQUE - SOURCES ICONOGRAPHIQUES

Identification et datation relative des interventions modificatives du moulin selon les sources iconographiques disponibles.

Légende

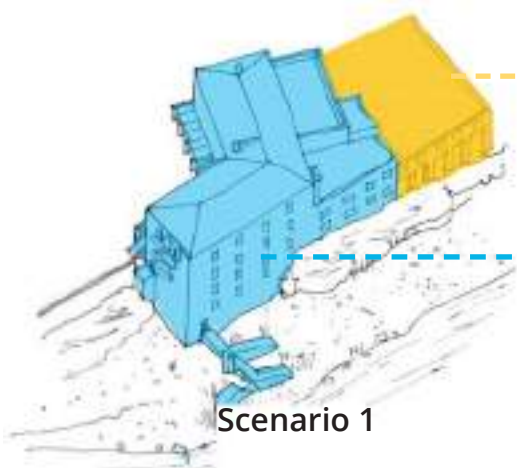
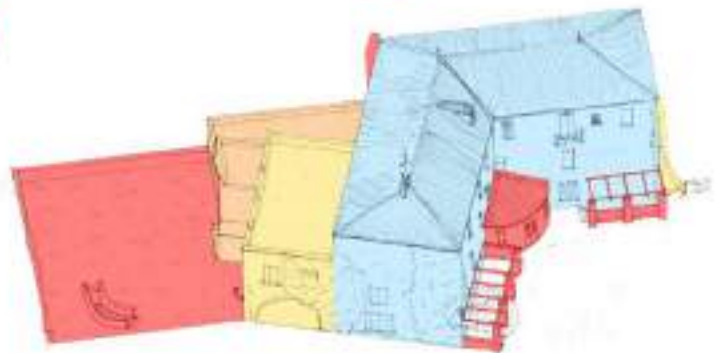
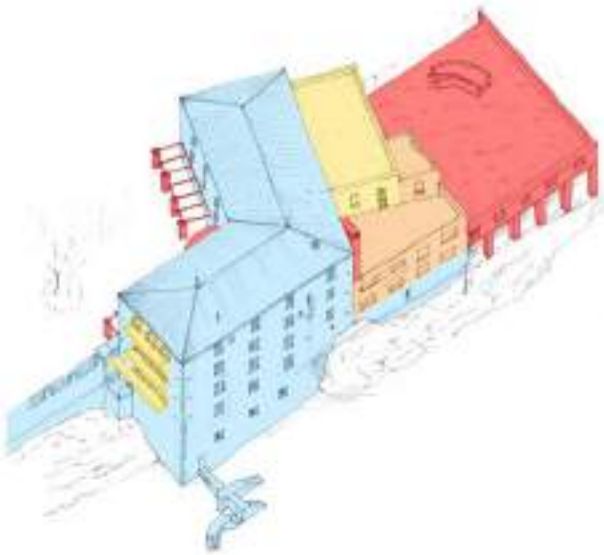
- Placements réalisés en 1908 lors de la 1ère campagne de travaux pour la transformation du moulin en Hôtel restaurant.
- Mur de soutènement élevé lors de la seconde campagne de travaux de l'Hôtel Restaurant remplacé et agrandi par les travaux d'après la Seconde Guerre mondiale.
- Cheminement interne à la graine du moulin complétant l'aménagement de la terrasse.
- Placements aérés correspondant aux aménagements de services dans la partie latérale de l'habitat.
- Charnières ajoutées sur le mur gouttereau Nord connectées aux chaînes de l'ancien et à la structure de 1911 du moulin.
- Une extension accolée au moulin (structure poteaux/poutres et remplissage pierre).
- De extension ou prolongement à l'arrière de la 1<sup>ère</sup> extension pour agencer la partie latérale.
- De extension accolée à la 1<sup>ère</sup> extension, plus tardive en structure poteaux/poutres stable et remplissage pierre.
- Toiture latérale non datée.



Photo 2009 - La Moulin - Fagnès (M) - Savoie

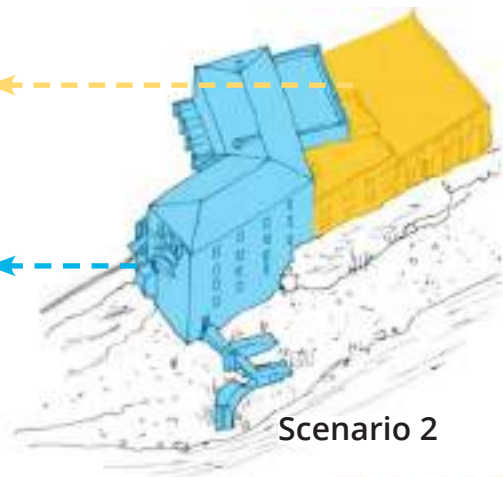
## 11. APPROCHE PROGRAMMATIQUE - AXONOMETRIES - SYNTHÈSE DE LA VALEUR PATRIMONIALE

- Part des volumes existants
- Mur de soutènement à passer
- Éléments sans intérêt patrimonial particulier mais possédant un intérêt collectif et ceux à conserver dans une grande mesure à l'échelle de la conservation
- Suppression à protéger / restaurer



Démolition

Restauration



### 🕒 CHEMINEMENTS DU SITE

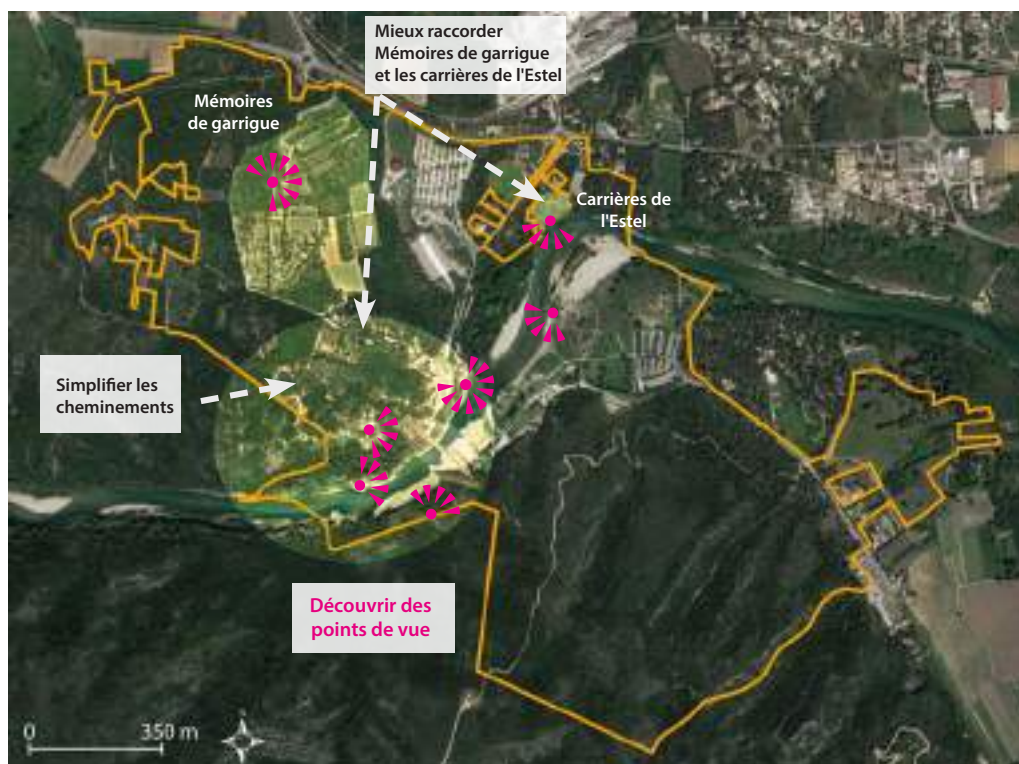
Pour les cheminements du site les enjeux sont multiples. Il faut à la fois canaliser les visiteurs pour des raisons évidentes de gestion des flux et de mise en défens de certains espaces (notamment les zones à forts risques incendie en été) et à la fois, inciter le visiteur à faire un pas de côté pour découvrir le parcours muséographique de Mémoires de garrigue, les vestiges de l'aqueduc autres que le pont du Gard, les paysages de bord de rivière ou encore les points de vue panoramique sur l'ouvrage antique. L'aménagement de départ, avec toutes ses qualités, ne réussit pas à dévier le visiteur du ruban qui relie les deux rives et amène rapidement le visiteur au pied de l'aqueduc. Les signalétiques actuelles sont peu visibles et les cheminements, hors ruban principal, sont nombreux et diffus. Il apparaît nécessaire d'offrir au visiteur des itinéraires plus clairs en améliorant la gestion des flux.

Les intentions du futur projet sont de réduire le nombre de cheminement trop nombreux à ce jour favorisant la dégradation des espaces. De plus, Les futurs cheminements devront donner accès à plusieurs panoramas de part et d'autre de l'ouvrage antique. Ils permettront de mieux révéler l'insertion de l'aqueduc dans son environnement et de découvrir le tracé de la rivière.

#### VEILLER À LA PRÉSERVATION DES GRANDS PAYSAGES

Dans le prolongement du travail initié avec les services de l'État en charge de l'amélioration de la qualité paysagère des axes routiers, plusieurs campagnes de résorption de ces publicités intempestives seront maintenues.

Dans le cadre de son plan de libération des énergies renouvelables, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire souligne l'importance de la prise en compte des paysages dans le développement des futurs projets éoliens. La France, qui a ratifié la Convention européenne du paysage, doit veiller à ce que le développement de l'éolien terrestre se réalise en adéquation avec la préservation de la qualité et de la diversité de nos paysages ordinaires, qui constituent une richesse nationale. En raison des enjeux et des impacts potentiels associés à l'exploitation des éoliennes, l'implantation de tout parc devrait être soumise à un examen approfondi de l'intégration des éoliennes



EPCC Plan de situation des cheminements du site à améliorer et des panorama à découvrir

dans leur environnement et de la bonne prise en compte des enjeux associés à leur exploitation, et fait notamment l'objet d'une étude d'impact pour l'ensemble des thématiques environnementales paysagères, acoustiques et sur la faune volante (oiseaux et chauve-souris) en particulier.

Dans les faits, les Grands Sites seuls n'ont ni les compétences, ni les outils juridiques pour assurer cette prise en compte. Un partenariat étroit avec les différents services de l'État, notamment en matière d'information sur les projets en cours ou à venir, et sur la cohérence des dispositifs nationaux et régionaux, est indispensable. Par ailleurs, dans le cadre de la rédaction du plan de gestion UNESCO du Pont du Gard, et de la prise en compte de sa Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E) dans les documents de planification, un travail d'intégration de cette V.U.E dans les schémas directeurs du territoire (SCOT d'Uzège Pont du Gard) sera une première étape au service de la préservation des paysages et de la visibilité depuis un territoire patrimonial majeur.

Le Syndicat mixte des gorges du Gardon en partenariat avec l'EPCC pourrait par ailleurs porter une étude sur l'aire d'influence paysagère du bien UNESCO afin de se doter d'outils permettant de gérer efficacement le grand paysage.

#### SUIVRE LES MUTATIONS PAYSAGÈRES À TRAVERS L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE

L'observatoire photographique du paysage du Pont du Gard est présent dès l'opération d'aménagement du site en 1998, 25 vues annuelles prises la troisième semaine du mois

d'octobre servent d'appui à l'analyse ou à la requalification paysagère. Une fiche technique est associée à chaque vue avec une méthodologie identique. Jusqu'en 2008 les photographies qui étaient exclusivement en noir et blanc, sont prises désormais en couleurs. Puis par décision du conseil d'orientation scientifique en 2013, les prises de vues deviennent bisannuelles, afin que les évolutions soient plus marquées lors de l'analyse.

Pour mieux appréhender les mutations paysagères, le parcours de l'observatoire du paysage actuel sera élargi à de nouveaux points de vue en lien avec l'actualisation du schéma d'aménagement du site.

## 1.2/ PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL DU GRAND SITE

### CONFORTER LES VESTIGES DE L'AQUEDUC DE NÎMES

En 2012, un diagnostic de l'état sanitaire d'un linéaire (environ 4 km) des vestiges de l'aqueduc de Nîmes, situé dans le Grand Site de France du Pont du Gard, a été réalisé par M.FIORE. Ce diagnostic a mis en avant le caractère impérieux de travaux à réaliser en ciblant les zones dangereuses.

Le linéaire dans le Grand Site de France est composé de 5 principaux ouvrages :



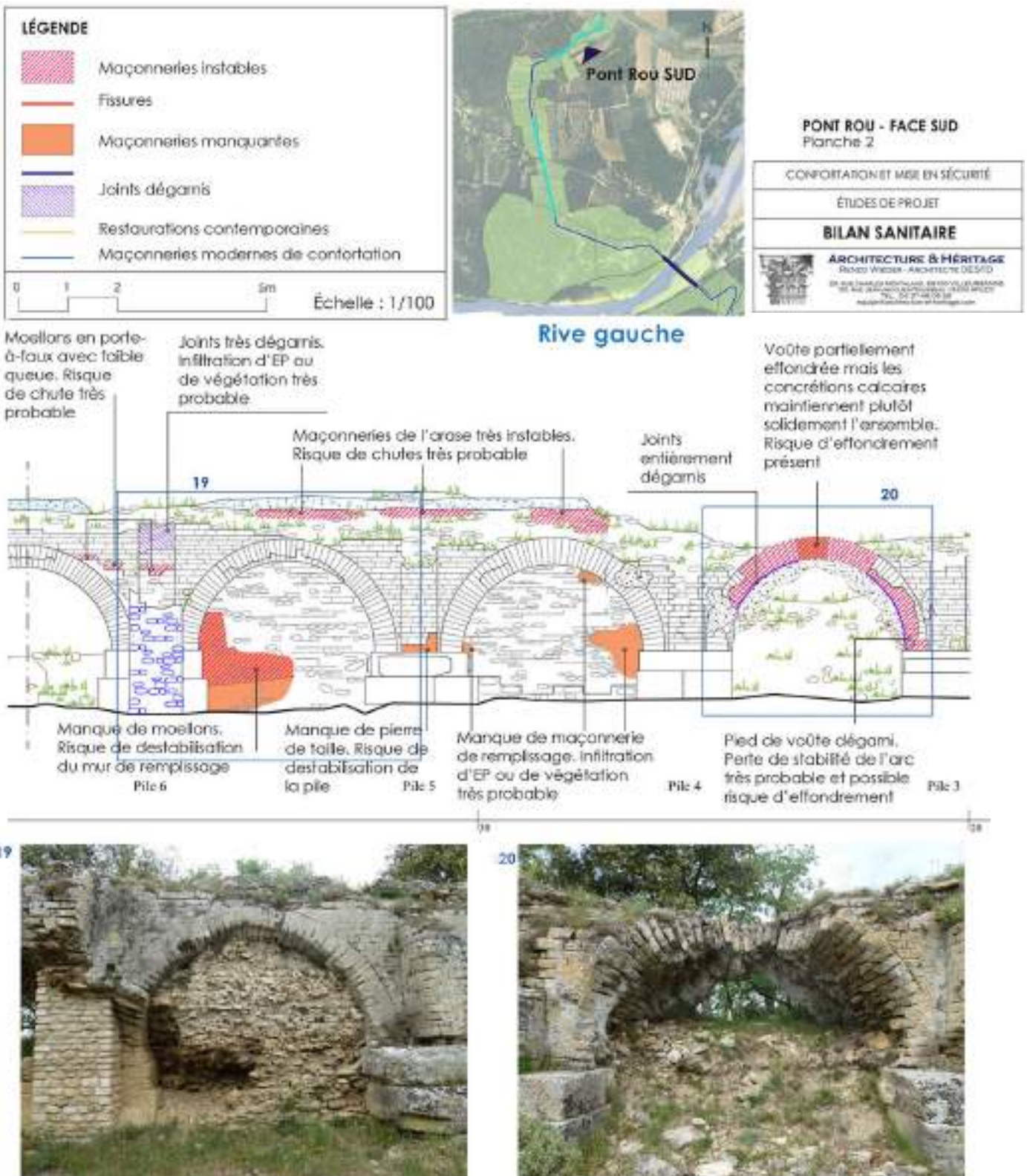
Horizon provence Vestiges de l'aqueduc de Nîmes

- Le Pont Rou (rive gauche)
- Le Pont de Valive (rive gauche)
- Le Pont de Valmale (rive droite)
- Le Pont de la Combe Roussière (rive droite)
- Le Pont de la Sartanette (rive droite)

Le diagnostic a identifié plusieurs types de vestiges selon leur état : les arches et piles en état ; les arches et piles en partie ruinées ; les parties en très mauvais état avec des vestiges éparses ; les zones où plus aucun vestige n'est visible. On constate que l'aqueduc présente aujourd'hui encore des parties en très bon état de conservation, composée d'arches et piles entières. L'inconvénient majeur de ces éléments est le risque potentiel de chute de matière (maçonneries, concrétions calcaires, etc.) ou bien le risque d'effondrement.



Planche extraite du bilan sanitaire des 4 km de liéaires de l'aqueduc de Nîmes dans le Grand Site de France du Pont du Gard - Architecture et Héritage.





L'état des lieux précis de chaque ouvrage a été établi en définissant dans un premier temps les désordres mettant en péril la conservation des vestiges et/ou la sécurité du public et dans un second temps les observations diverses et dégradations d'ordre secondaire.

Des zones de premières urgences ont été définies, en particulier sur le pont Rou et le pont de Valive qui sont dans des circuits de visite proches du Pont du Gard et assez fréquentés. Ce sont en plus des zones où les visiteurs peuvent accéder aux arases de la canalisation et dans le cas du Pont Rou, celles-ci atteignent 7m de haut par endroit et certaines parois sont désolidarisées du radier.

Certains vestiges sont également en mauvais état car ils ont perdu une grande quantité de matière (maçonneries manquantes). Cette perte de matière menace aujourd'hui la stabilité de l'ouvrage et dans certains cas un effondrement est probable. C'est le cas par exemple de la pile n°18 du Pont Rou où une grande partie des maçonneries sont disparues et l'ouvrage se retrouve en porte-à-faux.

Avec l'approbation du Conseil d'administration et des communes de Vers Pont du Gard et Remoulins, l'EPCC a lancé une Opération pluriannuelle (2017-2021) dans le but de réaliser des travaux de confortation de strict entretien et de sécurité. L'EPCC a désigné comme Maître d'œuvre l'équipe Architecture et Héritage. L'objectif n'est pas de créer ou d'interpréter certains vestiges mais de les sécuriser pour qu'ils retrouvent leur stabilité structurelle et ne soient plus une menace. L'EPCC est dans l'attente d'une autorisation de permis pour commencer la confortation des ouvrages.

### SUIVRE L'ÉTAT SANITAIRE DE LA CANALISATION DE L'AQUEDUC

L'EPCC continuera de programmer la surveillance de l'état sanitaire du canal d'adduction d'eau du pont du Gard, dont les modalités de visite sont définies par convention avec la DRAC. Les relevés photogrammétriques 3D de la canalisation seront effectués pour suivre l'état de conservation du bien et de veiller à sa conservation en modulant en fonction les visites grand public ou les interventions sanitaires de l'ouvrage.

### AMÉNAGER L'ABRI PRÉHISTORIQUE DE LA SALPÊTRIÈRE

Les visiteurs du Grand Site de France du pont du Gard passe en très grand nombre devant l'abri préhistorique de la Salpêtrière. Pour la plupart, ils constatent une barrière les empêchant de pénétrer dans l'abri ce qui a tendance à éveiller leur curiosité, mais aucune explication de la raison de cette protection ne leur est fournie.



EPCC 3D de la canalisation du Pont du Gard

Avec les travaux de mise en sécurité des fouilles archéologiques et la refonte paysagère du parvis de l'abri, l'EPCC souhaite désormais créer un dispositif d'évocation de l'histoire de la grotte et de son occupation humaine. Ce dispositif pourrait être enrichi par les découvertes découlant des fouilles de la DRAC. Plusieurs pistes sont à l'étude avec a minima de la signalétique d'interprétation mais aussi la possibilité de modifier le tracé de la barrière pour pénétrer partiellement dans la grotte ou encore, l'évocation artistique comme support pour contextualiser l'origine de la cavité ou son occupation humaine.

Il faudra être en adéquation avec la nature du public fréquentant le site. L'évocation devra être simple et donner à voir la vie humaine aux abords de l'abri, dans son paysage (personnages, campement temporaire, mobilier, paysage de steppe, débouché des gorges du Gardon sans le pont, passage à gué, faune différente), le tout contextualisé sur la période préhistorique emblématique de l'abri, le Salpêtrien. Il faudra donc plutôt s'orienter sur une illustration d'hypothèse grand format, comme le souhaite la DRAC Occitanie, avec une évocation et/ou une restitution, en l'annonçant comme telle.



Yann de Fareins Centre d'interprétation du Pont du Gard

## **OBJECTIF 2// PORTER DES AMBITIONS PATRIMONIALES FORTES POUR TOUS LES PUBLICS**

La gestion d'un site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et Grand Site de France est une responsabilité dont le propriétaire, l'État, et le gestionnaire, l'EPCC du Pont du Gard, doivent être fiers. Il s'agit de partager la valeur universelle exceptionnelle accordée au site à l'échelle internationale. Il s'agit aussi d'utiliser cette reconnaissance comme un outil de promotion et comme une image de marque patrimoniale qui se répercute sur le bien et sur le territoire environnant en termes de conservation, de restauration, de promotion et de mise en valeur.

C'est pourquoi, l'EPCC a entre autres missions de promouvoir ce patrimoine mondial en mettant en œuvre une offre culturelle portant les valeurs de ce lieu d'exception. Dans cet optique, l'EPCC s'engage à :

### **2.1. Renforcer la médiation cœur du projet culturel de l'EPCC :**

- Créer de nouvelles offres de découverte du site
- Actualiser les espaces muséographiques

### **2.2. Améliorer les conditions de visite et d'accueil :**

- Ouvrir le Grand Site à tous les publics
- Créer de nouveaux services

## **2.1/ RENFORCER LA MÉDIATION, CŒUR DU PROJET CULTUREL DE L'EPCC**

Porter des ambitions culturelles et patrimoniales forte, c'est avant tout replacer au cœur du projet le « pont du Gard », l'aqueduc, les carrières, sa politique culturelle, le tout rattaché à son environnement. La médiation culturelle permet la diffusion artistique et patrimoniale autour de notions d'accès et d'accessibilité du plus grand nombre aux œuvres et productions culturelles. En renforçant la médiation culturelle, l'EPCC s'engage à maintenir une équipe de médiateurs attachés à la qualité du discours transmis quelles que soient les thématiques développées. Il s'agit aussi d'élargir et d'approfondir l'accès de la population, en particulier l'accès du jeune public, scolaire ou non.

Les intentions de cet engagement sont de rendre le discours culturel vivant et participatif en renforçant notamment la médiation pour les enfants et les scolaires ainsi que favoriser la fluidité et l'accessibilité des contenus au plus grand nombre de visiteurs.

La philosophie d'action retenue valorise :

- Le contact de proximité, direct entre les publics, les intervenants et formes d'expression culturelles (ateliers, rencontres, visites guidées, animations)
- La prise en compte de la diversité des publics, de leurs savoirs qui permet de mettre en œuvre des moyens d'accompagnement adaptés aux spécificités des différents groupes sociaux (âge, situation sociale, handicaps...)
- L'expérimentation de formes culturelles innovantes qui renouvellent les formes de transmission culturelle tout en valorisant les partenariats

**Pour favoriser l'accueil des scolaires**, et promouvoir les liens avec l'Education nationale, la Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle du Rectorat de Montpellier a créé sur le site du Pont du Gard un Service Educatif au sein duquel deux professeurs d'histoire-géographie, sont missionnés. Ce Service Educatif continuera à conseiller et accompagner l'équipe de médiation dans l'élaboration des projets pédagogiques. Ils les aideront à relier les programmes officiels avec les activités scolaires proposées sur le Site du Pont du Gard. L'EPCC continuera aussi à produire des livrets pédagogiques d'accompagnement à la visite libre « Vademecum » organisés par niveau scolaire et des documents pour approfondir les visites sur des thèmes variés (chantier du pont du Gard, l'univers de l'enfant romain...). L'équipe pédagogique continuera aussi à proposer des « Mementos » avec fiches ressources, fiches de préparation enseignant et fiches d'activités élèves. L'EPCC proposera également différentes activités pédagogiques encadrées par un médiateur où les élèves deviennent les acteurs de leur découverte (course d'orientation, visite animée, atelier, jeu de rôle, jeu de piste...), ou encore des visites accompagnées et commentées du Pont du Gard, du Musée et de l'exposition temporaire du moment.

**Pour le jeune public venant en famille**, le Site du Pont du Gard continuera à proposer des ateliers de découvertes et un livret Chasse au Trésor ( à partir de 7 ans).

## CRÉER DES NOUVELLES OFFRES DE DÉCOUVERTE DU SITE

L'EPCC souhaite renforcer l'identité du Grand Site en structurant et en enrichissant l'offre de découverte autour de lieux d'accueil, de circuits de découverte, de sentiers thématiques et d'outils de communication. C'est aussi

l'occasion de créer du lien à l'échelle du territoire entre les éléments patrimoniaux. L'objectif est d'inviter les visiteurs à rayonner sur l'ensemble du territoire et de fédérer les différents acteurs (population locale, collectivités, socioprofessionnels, associations, ...) autour de la mémoire collective et l'identité du site.

## 🕒 EXPÉRIMENTER DE NOUVEAUX PARCOURS DE VISITE DE L'AQUEDUC

Désireux de valoriser les territoires se situant le long du tracé de l'aqueduc antique de Nîmes et de la rivière Gardon, l'EPCC Pont du Gard souhaite développer un projet alliant des œuvres d'art contemporaines à une découverte des paysages traversés qu'ils soient urbains ou ruraux. Le projet cherchera à associer les habitants, les associations, les institutions publiques et les structures professionnelles et s'adressera à l'ensemble des publics résidents ou de passage, amateurs d'art contemporain ou non.

Ce projet aura vocation à proposer l'implantation et le développement de créations permanentes susceptibles de favoriser la fréquentation des visiteurs sur l'ensemble de l'année. Ce sera une manière de donner une unité à un territoire étendu par le biais de la création artistique et le tourisme culturel.

L'EPCC a pour objectif de développer un concept artistique fort, inséré dans un paysage au-delà du Grand Site de France, que ce soit un paysage exceptionnel ou un paysage banal, sur les traces d'un aqueduc parfois détruit, parfois enfoui et très souvent invisible. La qualité des œuvres devra permettre d'attirer un public d'amateurs d'art contemporain mais aussi un public curieux, amateur de sensations originales ou encore un public peu habitué à la confrontation avec l'art contemporain.

Les œuvres s'intégreront au paysage et chercheront à être dans l'esprit du lieu. Elles ne devront pas apparaître comme des pièces rapportées mais elles auront à faire sens avec leur contexte.

Dès 2020, une étude de préfiguration pour ce parcours de médiation lié à l'art contemporain sera mise en œuvre. La base de réflexion se fera autour de la faisabilité de ce parcours d'art le long des vestiges de l'aqueduc afin de le matérialiser : "rendre visible l'invisible" et ainsi révéler l'aqueduc aux visiteurs du territoire.

## 🕒 CRÉER UNE OFFRE DE DÉCOUVERTE DES CARRIÈRES DE L'ESTEL

En parallèle de l'aménagement paysager des cheminements menant aux carrières de l'Estel, une offre de médiation et/ou d'événementiels sera mise en œuvre pour valoriser le travail de la pierre et cet espace mémoire de la construction de l'aqueduc.

## ACTUALISER LES ESPACES MUSÉOGRAPHIQUES

Malgré les aménagements de grande qualité mis en œuvre sur le Site du Pont du Gard depuis 1998, on constate aujourd'hui que la compréhension et l'articulation du site n'est pas optimale. Les liens entre le monument « aqueduc », les carrières et son environnement, les espaces d'accueil en rive gauche et droite, les espaces muséographiques extérieurs et intérieurs ne sont pas compris par tous les visiteurs. C'est pourquoi l'EPCC souhaite redonner de la lisibilité à ce site par une réhabilitation des espaces muséographiques avec une nouvelle articulation entre les différents espaces.

Actuellement les espaces culturels rencontrent deux problématiques : architecturale et muséographique.

### Problématique architecturale :

Le centre d'interprétation et les divers espaces culturels (« Ludo », Cinéma, salle d'exposition temporaire, Mémoires de garrigue...) souffrent d'un déficit de lisibilité sur le site. La relation de ces espaces avec le site naturel et leurs positions sur le parcours de visite ne sont pas compréhensibles pour l'ensemble des visiteurs arrivant en rive gauche ou en rive droite du Gardon. Une réorganisation des espaces et une lisibilité claire de la séquence d'entrée apparaissent indispensables. Les espaces d'accueil doivent assurer une lecture des fonctions, rendre visibles les distributions et générer une centralité où les publics se croisent, se posent, s'informent.

Les intentions de l'actualisation de ces espaces sont de :

- Capter le visiteur
- Assurer le fonctionnement cohérent des visites et autres usages
- Induire un cheminement (scénographie) entre les différents espaces des rives gauche et droite

### Problématique muséographique :

Le centre d'interprétation offre les clefs de lecture et de compréhension approfondie de l'aqueduc par une scénographie immersive. Le contenu riche a été validé par les spécialistes de la romanité. Cependant, cet outil de médiation ancien nécessite une rénovation. La scénographie de grande qualité manque d'innovation et paraît moins attractive qu'à son origine. De plus l'orientation vers un public plus divers semble nécessaire avec l'intégration d'un niveau de compréhension pour le plus jeune public.

S'inscrivant dans une dynamique territoriale globale, l'ouverture du musée de la Romanité à Nîmes pose la question de la complémentarité des offres culturelles, et les équipements du Pont du Gard doivent être à la hauteur des enjeux tant sur le plan de l'image que des performances de l'outil.

L'EPCC envisage donc de :

- Actualiser l'exposition permanente ;
- Intégrer de nouvelles technologies ;
- Repenser l'exposition sur les reconnaissances UNESCO et Grand Site de France ;
- Diversifier les propos par différents niveaux de lecture pour tous les publics et tous les âges

Ces actions ont pour intentions d'emmener le visiteur dans un parcours qui sollicite sa curiosité, qui le questionne, qui lui apporte des réponses. Un parcours dans lequel il « touche du doigt » les hommes, les civilisations, les mutations selon son rythme, son âge, son niveau de connaissances dans une approche immersive et interactive.

Les intentions de l'actualisation des espaces muséographiques sont de :

- Rendre le discours culturel vivant et participatif
- Renforcer la médiation pour les enfants et les scolaires
- Actualiser et optimiser les outils multimédias envisagés (digitalisation / itinérances / 3D / tablette tactile...)
- Favoriser la fluidité et l'accessibilité des contenus au plus grand nombre de visiteurs
- Avoir une approche immersive et interactive avec différents niveaux de lecture et modes de décodage simples
- Emmener le visiteur dans un parcours qui sollicite sa curiosité, qui le questionne, qui lui apporte des réponses.

## 2.2/ CRÉER DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES VISITEURS

Afin de concilier les objectifs économiques du développement du Grand Site de France avec les objectifs de développement durable, l'EPCC reste vigilant sur la nécessité d'être à la fois respectueux de l'environnement et des populations locales et à la fois respectueux des visiteurs et des salariés en offrant les meilleures conditions d'accueil.

Les orientations stratégiques de l'EPCC du Pont du Gard s'appuient sur les objectifs suivants :

- Assurer la viabilité et la compétitivité du Site du Pont du Gard afin de générer des bénéfices à long terme ;
- Maximiser les retombées financières du tourisme généré par la destination du Pont du Gard auprès de ses partenaires, notamment en augmentant la proportion de dépenses touristiques bénéficiant à la communauté locale ; développer les circuits courts pour les produits de restauration du site ; étudier les retombées économiques du Pont du Gard
- Renforcer le nombre et la qualité d'emplois locaux créés et supportés par le tourisme, notamment les

conditions de travail, les niveaux de formation ; mettre en place un contrôle de gestion ; créer un observatoire des publics

- Limiter au maximum la pollution de l'environnement et la production de déchets par l'EPCC et les visiteurs ; économiser les ressources naturelles et développer les énergies renouvelables ; valoriser les alternatives au « tout voiture ».

## OUVRIR LE GRAND SITE À TOUS LES PUBLICS

### ○ AMÉLIORER L'ACCUEIL DES PUBLICS EMPÊCHÉS

Fidèle à sa mission de service public et toujours désireux d'offrir la possibilité au plus grand nombre de découvrir le site, le Pont du Gard met tout en œuvre pour faciliter l'accueil des publics empêchés.

« Publics empêchés », « publics spécifiques », « publics précaires », « publics en difficulté », les euphémismes sont nombreux pour qualifier les publics éloignés d'un accès à la culture que ce soit pour des raisons physiques, psychologiques ou sociologiques. Derrière ces appellations existent des dispositifs en faveur de la démocratisation culturelle et de l'élargissement des publics qui requièrent des mesures spécifiques, des adaptations, des collaborations.

L'EPCC continuera ainsi de développer des partenariats avec les publics entrant dans des dispositifs type Institut-Médicaux-Educatifs (IME), Insertion de détenus, Association de prévoyance santé (ADPS).

Le Site du Pont du Gard dispose d'aménagements permettant l'accueil et la visite des personnes à mobilité réduite dans des conditions optimales. Depuis les parkings, équipés de places réservées, aux facilités de cheminement dans les allées de visite et à la mise à disposition gracieuse de fauteuils roulants, le Pont du Gard a à cœur de veiller à l'accessibilité au monument, mais aussi aux espaces de découvertes proposés par le site et la plupart des événements et spectacles organisés tout au long de l'année.

Ainsi les différents espaces culturels et le restaurant « Les Terrasses » sont équipés d'ascenseurs. Le Musée propose une approche de découverte sensorielle, avec notamment un théâtre radiophonique, la possibilité de bénéficier d'audio-guides et d'appréhender de manière tactile tout le savoir-faire technique antique. Toutefois, certains espaces ne sont toujours pas aux normes d'accessibilité.

Le Site du Pont du Gard se met progressivement en conformité pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR). Une demande de labellisation Tourisme Handicap pour les bâtiments du Grand Site sera effectuée dès la finalisation de cette mise en conformité.

### ○ INCITER LES VISITEURS À SE DÉPLACER SANS VOITURE

Dans l'optique d'inciter les visiteurs à opter pour des modes de déplacements alternatifs à la voiture et de leurs proposer des aménagements de qualité s'intégrant harmonieusement au sein de l'espace naturel, l'EPCC souhaite aménager ses parkings pour mieux accueillir les cyclistes.

Les modes de déplacement doux constituent un des moyens de découverte du territoire sous l'angle touristique, sportif et culturel. Sur le territoire du PETR de l'Uzège - Pont du Gard, ils s'organisent sous forme de randonnées pédestres et cyclistes. Cinq boucles, concernant 19 communes, ont été identifiées sur les périmètres Uzège-Pont du Gard et Garrigues-Costières de Nîmes. Elles s'inscrivent en cohérence avec les critères du Schéma départemental des Aménagements cyclables et mettent en valeur la diversité des paysages du territoire.

Au delà des problématiques de stationnement et de gestion des flux de circulation, on constate un véritable engouement du public pour les itinérances douces, sur de courtes ou de longues distances. De nombreux cyclistes français et étrangers sillonnent les itinéraires chaque année ainsi que les habitants du territoire qui utilisent ces liaisons douces pour leurs déplacements de loisirs ou quotidiens.

Le développement des itinérances douces s'inscrit dans une stratégie de gestion des flux, portée par le Syndicat mixte des gorges du Gardon à l'échelle du territoire du Grand Site en projet des "gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises" et par le PETR à l'échelle des deux communautés de communes du Pont du Gard et du Pays d'Uzès.

Afin d'intégrer le site dans un dispositif national de valorisation des structures accueillant la clientèle à vélo, l'EPCC Pont du Gard souhaite s'appuyer sur la marque « Accueil vélo » dont l'objectif est de valoriser les prestataires touristiques et de loisirs se situant à proximité d'un itinéraire cyclable balisé et sécurisé (répondant au cahier des charges national des vélo routes et voies vertes) et répondant aux attentes des touristes à vélo.

La marque permet aux cyclotouristes d'identifier les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo, et de bénéficier ainsi d'un accueil et de services appropriés. Dans cette démarche, l'EPCC s'engage à améliorer le parc de stationnement et de disposer de systèmes de recharge pour vélos à assistance électrique. Les aménagements seront mis en œuvre sur les entrées des deux rives du site.

## CRÉER DE NOUVEAUX SERVICES

Avec la mise en œuvre de l'actualisation du schéma d'aménagement, il a été constaté un déséquilibre manifeste de l'attractivité des deux rives en termes de valeur ajoutée de découverte à la visite, avec beaucoup d'activités culturelles en rive gauche (centre d'interprétation, expo temporaire, ciné...) et en rive droite, un bâtiment d'accueil servant ponctuellement aux séminaires et spectacles.

En 1997, les orientations muséologiques de l'aménagement s'adressait à un public varié en termes d'âges, de niveaux de culture, de désirs... et devait satisfaire le spectre le plus large des visiteurs. Pour cela les aménagements proposaient différentes expériences de visite et la rive droite est demeurée celle des baignades et des fêtes, la rive gauche celle des activités de type culturel. En rive droite, avec l'opération Grand Site, une expo-spectacle "Histoire du site" a été réalisée dans le bâtiment d'accueil. Ce dispositif combinait techniques muséographiques et techniques scéniques et théâtrales. Outre le fait que cet aménagement n'a jamais rencontré son public, les inondations de 2002 ont eu raison de cette installation et l'expo-spectacle a été enlevée.

Aujourd'hui l'EPCC souhaite redynamiser le bâtiment d'accueil en rive droite par un apport culturel contrasté avec celui de la rive gauche :

- Dans le Hall d'accueil, une exposition sur l'aqueduc (ex. Possible Time lapse d'une journée du Pont du Gard pour apprécier la luminosité changeante du site, Maquette géante animée par mapping, Évocation des féeries du pont du Gard)
- Dans la salle Pitot (actuelle salle de conférences/séminaires), un show immersif valorisant les dimensions plurielles du site en suscitant l'émotion par une évocation spectaculaire

**Les potentiels de valorisation :**

- Valoriser sa forme originale et ses parois rocheuses servant de murs afin qu'elles participent et servent :
  - la scénographie du futur show
  - La narration du futur show
  - L'attractivité du lieu
- L'originalité de l'alcôve en fond de salle, derrière la baie vitrée doit être intégrée comme un élément du show immersif - Ou encore comme un espace de « sacralisation » d'une œuvre d'art en fin de show .





SMGG Site classé des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises, vue sur le Castellans

### **OBJECTIF 3// CO-CONSTRUIRE AVEC NOS PARTENAIRES UNE STRATÉGIE TERRITORIALE**

#### **3.1/ DÉMARCHE PARTENARIALE AU SERVICE DU TERRITOIRE**

##### **LE GRAND SITE DE FRANCE**

Les enjeux d'hier, gestion des flux de fréquentation et gestion des risques naturels, s'accompagnent aujourd'hui d'enjeux forts d'évolution des paysages. Proche de l'agglomération de Nîmes, le site classé fait face à la pression urbaine accompagnée d'un développement des villages et l'arrivée de nouveaux ruraux ou péri-urbains. Ainsi les formes urbaines des villes et villages et des zones rurales évoluent et on observe une tendance croissante à l'étalement des constructions le long des linéaires.

La lisibilité des paysages est un enjeu fort et leurs évolutions peuvent radicalement changer l'image du Grand Site de France du Pont du Gard et du territoire l'englobant. Il faudra ainsi trouver un équilibre entre développement économique et maintien des paysages agricoles et naturels. Les enjeux futurs seront alors de préserver le caractère patrimonial des abords du site classé des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises.

Ce constat nécessite une adaptation de la démarche Grand Site de France à la réalité des enjeux actuels. Aujourd'hui, deux structures, l'EPCC du Pont du Gard et le Syndicat mixte des gorges du Gardon, portent la gestion d'un seul site classé pour deux Grands Sites. De 2017 à 2018, l'EPCC et le SMGG ont travaillé ensemble à la rédaction d'un projet commun au service d'un futur Grand Site des gorges du Gardon - Pont du Gard. Les circonstances politiques locales n'ont pas permis de résoudre la problématique de la gouvernance dans le cadre de ce projet commun. Toutefois, les enjeux demeurent et l'EPCC continuera à travailler avec le SMGG pour construire un programme ambitieux au service d'un territoire et de sa préservation.

La convergence de ces deux dynamiques a permis d'ouvrir un nouveau chapitre pour ce futur Grand Site et des actions concrètes sont déjà engagées par le Syndicat mixte des gorges du Gardon bénéficiant à l'ensemble du territoire. Il s'agit en particulier de la mise en œuvre d'un schéma des circulations et stationnements pour répondre à la gestion des flux ; d'un schéma d'aménagement des sites de pratique de canoë-kayak pour réguler l'impact sur le Gardon ; de permanences ouvertes aux particuliers

pour la sensibilisation au Cahier de recommandations architecturales et paysagères (CRAP) du Gardon ; d'un schéma d'interprétation du Grand Site pour développer des offres de découverte autour d'une seule identité territoriale.

De plus, l'émergence du futur Parc naturel régional des « garrigues » (nom provisoire) qui aura une compétence territoriale sur près de 80 communes, permettra demain la préservation des éléments paysagers à travers sa charte, au-delà du site classé actuel et du Grand Site en projet. L'évolution des paysages naturels du site classé ne peut être dissociée de l'évolution des paysages urbanisés et des pratiques humaines sur le territoire. Les enjeux futurs seront donc à l'échelle d'un territoire encore plus élargi, bien en amont du site classé, et intimement liés à la banalisation des paysages ou à l'altération de leurs caractéristiques. L'activité agricole, les politiques de développement urbain et infra-structurel seront autant de facteurs influant sur le devenir de la qualité des paysages du site classé. L'EPCC s'appliquera donc à favoriser l'émergence du futur parc naturel régional.

### DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS

Le Grand Site de France Pont du Gard n'est pas un territoire hors sol. Il s'intègre dans de nombreuses dynamiques à l'œuvre sur le territoire, qu'elles soient politiques, économiques ou sociales.

La préservation du site classé passe par la mobilisation des acteurs du territoire et par leur niveau de compréhension des enjeux de gestion de ces espaces exceptionnels. C'est pourquoi, le gestionnaire est engagé depuis des années dans des démarches partenariales afin de sensibiliser le plus grand nombre à ces enjeux patrimoniaux. Dans ce sens, il continuera à jouer un rôle fédérateur autour des enjeux du Grand Site de France et développera des partenariats avec les filières touristiques, environnementales, culturelles et économiques des mondes associatif, professionnel ou institutionnel.

Les objectifs seront de faire connaître le Grand Site de France, de communiquer sur ses valeurs patrimoniales d'exception et de sensibiliser les acteurs du territoire sur la nécessité d'identifier ses enjeux dans toutes les décisions locales en termes particulièrement d'aménagement du territoire.

### 3.2/ PROMOTION DE LA COOPÉRATION

Le Grand Site de France s'affirmera dans le champ d'appui à la promotion d'un tourisme durable et solidaire par une coopération et par l'émergence de nouveaux réseaux internationaux. Ce travail, déjà engagé, est concomitant aux valeurs universelles exceptionnelles du patrimoine de l'humanité du Pont du Gard. Il nécessite toutefois une évolution des statuts de l'établissement public de coopération culturelle pour permettre une coopération décentralisée. Des groupes de travail travailleront à la rédaction de ces nouveaux statuts.

Dans un même temps et afin de diversifier ses ressources, l'EPCC a entamé en 2018 une réflexion sur la recherche de fonds au titre du mécénat.

Ainsi, une étude sur les modalités juridiques et financières de cette nouvelle activité a été lancée, et un pôle dédié à la recherche de financements externes a été créé au 1er janvier 2019.

Les projets éligibles au mécénat porteraient principalement sur :

- la préservation et mise en valeur du patrimoine
- la préservation et mise en valeur de l'environnement
- l'accès à la culture, la réalisation d'événements culturels
- les actions éducatives



## À consulter

- Atlas cartographique : carte 23

Le Grand Site de France du Pont du Gard bénéficie d'une notoriété internationale, avec le pont du Gard inscrit sur la liste du patrimoine mondial depuis 1985. Il génère une fréquentation touristique très importante justifiant la mobilisation de mesures de gestion particulières : patrimoine mondial UNESCO, Grand Site de France, Sites Natura 2000, Arrêté de protection de biotope, Réserve naturelle régionale, Réserve de biosphère UNESCO.

Depuis 1985, date d'inscription du Pont du Gard sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, l'état, la Région Occitanie, le Département du Gard et les communes de Castillon du Gard, Remoulins et Vers-Pont-du-Gard se sont mobilisés pour préserver ce bien exceptionnel.

L'EPCC du Pont du Gard se fixe pour mission de protéger et promouvoir ce patrimoine mondial en mettant en œuvre un schéma de gestion du Grand Site de France intégrant un accueil de qualité des visiteurs, une gestion réfléchie de la fréquentation et une offre culturelle portant les valeurs de ce lieu d'exception. Ces ambitions se retrouvent à travers les deux premiers objectifs du programme d'actions du Pont du Gard pour la période 2019/2024 :

**Objectif 1// Préserver et valoriser les patrimoines paysagers et culturels du Grand Site de France :**

- Mettre en œuvre les actions de préservation de l'écrin paysager du Pont du Gard
- Mettre en œuvre l'actualisation du schéma d'aménagement du Grand Site de France en faveur des paysages
- Veiller à la préservation des grands paysages
- Suivre les mutations paysagères à travers l'observatoire photographique des paysages
- Conforter les vestiges de l'aqueduc de Nîmes
- Suivre l'état sanitaire de la canalisation de l'aqueduc
- Aménager l'abri préhistorique de la salpêtrière

**Objectif 2// Porter des ambitions patrimoniales fortes pour tous les publics :**

- Renforcer la médiation coeur du projet culturel de l'EPCC
- Créer de nouvelles offres de découverte du site
- Actualiser les espaces muséographiques
- Ouvrir le Grand Site à tous les publics
- Créer de nouveaux services

Dans le même temps, l'EPCC Pont du Gard s'engage dans une réflexion d'élargissement du périmètre du Grand Site à l'ensemble du site classé des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises, répondant aux enjeux de préservation, à la bonne échelle de gestion, pour des problématiques de mobilité et du traitement du Grand Paysage. Ce travail sera mené en collaboration avec notre partenaire privilégié sur ce territoire, le Syndicat mixte des gorges du Gardon. Cet engagement se retrouve dans l'objectif 3 du projet Grand Site de France 2019/2024 :

**Objectif 3// Co-construire avec nos partenaires une stratégie territoriale :**

- Démarche partenariale au service du territoire
- Promotion de la coopération

Projet 2019 - 2024	Priorité	Phases de réalisation						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	
<b>OBJECTIF 1 / PRÉSERVER ET VALORISER LES PATRIMOINES PAYSAGERS ET CULTURELS DU GRAND SITE DE FRANCE</b>								
<b>1.1. Préserver et valoriser les paysages du Grand Site</b>								
Mise en oeuvre les actions de préservation de l'écrin paysager	1	X	X	X	X	X	X	
Mettre en œuvre l'actualisation du schéma d'aménagement du site du Pont du Gard								
Mise en valeur des carrières de l'Estel	1		X	X	X			
Réhabilitation du Mas Gasq	1	X	X	X	X			
Réhabilitation du Vieux moulin	1	X	X	X	X	X	X	
<b>Veiller à la préservation des grands paysages</b>	2	X	X	X	X	X	X	
Suivre les mutations paysagères à travers l'observatoire photographique des paysages	2	X		X			X	
<b>1.2. Préserver et valoriser le patrimoine culturel</b>								
Suivre l'état sanitaire de la canalisation de l'aqueduc	1	X	X	X	X	X	X	
Aménager l'abri préhistorique de la Salpêtrière	2	X	X					
Conforter les vestiges de l'aqueduc de Nîmes	1	X	X	X	X	X		
<b>OBJECTIF 2 / PORTER DES AMBITIONS PATRIMONIALES FORTES POUR TOUS LES PUBLICS</b>								
<b>2.1. Renforcer la médiation, cœur du projet culturel de l'EPC</b>								
Créer des expositions temporaires annuelles	1	X	X	X	X	X	X	
Mettre en œuvre des ateliers scolaires / grand public	1	X	X	X	X	X	X	
Organiser des événements culturels, aider la création culturelle (théâtre, cirque, danse, conte, ...)	1	X	X	X	X	X	X	
Créer de nouvelles offres de découverte du site								
Expérimenter de nouveaux parcours de visite de l'aqueduc	2	X	X	X	X			
Créer une offre de découverte des carrières de l'Estel	2		X	X	X			
Créer des produits de visite en réalité virtuelle	2			X				
Créer des animations en soirée au Pont du Gard en période estivale	1	X	X	X	X	X	X	
Créer des offres de visite autour de la réalité augmentée	2		X	X	X			
Développer une offre autour de la romanité	2	X	X					
Actualiser les espaces muséographiques								
Refonte des espaces de médiation	1	X						
Refonte des espaces d'interprétation et d'évocation	1	X	X	X	X			
<b>2.2. Améliorer les conditions de visite et d'accueil</b>								
Création d'un show immersif en salle Pitot et Hall d'accueil (RD)	2		X	X	X	X		
Modernisation des espaces d'exploitation (RG+RD)	2	X	X					
Expérimenter des visites accessibles à tous les publics	2		X	X				
Améliorer la signalétique et l'accueil vélo	1	X	X					
Installer bornes automatiques d'achat de tickets et espaces coupe-file pour les e-tickets	2	X						
Améliorer cheminement "Mémoires de garrigue"	2	X	X					
Améliorer les liaisons pédestres	2	X	X	X	X	X	X	
Finaliser les travaux de mise en conformité PMR	1	X	X					
Développer des partenariats pour les publics empêchés (IME, CEMA, Insertion de détenus, ADPS)	1	X	X	X	X	X	X	

	Maître d'ouvrage	Participation		Coût estimé HT	
		Financière	Technique	Fonctionnement	Investissement
	EPCC	Région, CD30, EPCC	DREAL, COS	3 319 400 €	28 000 €
	EPCC	Région, CD30, EPCC	DRAC, UDAP, DREAL, COS		251 000 €
	EPCC	Région, CD30, EPCC	DRAC, UDAP, DREAL, COS		3 000 000 €
	CD30, EPCC	Région, CD30, EPCC	DRAC, UDAP, DREAL, COS		3 488 000 €
	EPCC	Région, CD30, EPCC	DRAC, UDAP, DREAL, COS	1 006 000 €	
	EPCC		COS		9 600 €
	EPCC	EPCC	UDAP, COS		39 000 €
	EPCC	EPCC	DRAC, UDAP, DREAL, COS		27 000 €
	EPCC	Europe, Etat, EPCC	DRAC, UDAP, COS		500 000 €
	EPCC		COS	300 000 €	
	EPCC		COS	63 000 €	
	EPCC			546 000 €	
	EPCC	Région, CD30, EPCC	DRAC, UDAP, DREAL, COS		850 000 €
	EPCC	Région, CD30, EPCC	DRAC, UDAP, DREAL, COS		
	EPCC		COS		
	EPCC			48 000 €	
	EPCC	Région, CD30	COS		
	EPCC		COS		50 000 €
	EPCC		COS		38 340 €
	EPCC		COS		1 116 000 €
	EPCC		COS		500 000 €
	EPCC				698 000 €
	EPCC		COS		
	EPCC		DREAL		50 000 €
	EPCC				50 000 €
	EPCC		COS	28 000 €	
	EPCC			85 000 €	
	EPCC		DREAL	327 000 €	
	EPCC			18 000 €	

Projet 2019 - 2024	Priorité	Phases de réalisation						
Actions		2019	2020	2021	2022	2023	2024	
<b>OBJECTIF 3 / CO-CONSTRUIRE AVEC NOS PARTENAIRES UNE STRATÉGIE TERRITORIALE</b>								
<b>3.1. Une démarche partenariale au service du territoire</b>								
Élaborer les plans de gestion du site (plan de gestion UNESCO intégrant le plan de protection des espaces naturels du Pont du Gard, Programme d'actions annuelles de gestion du Grand Site)	1	X	X	X	X	X	X	
Jouer un rôle fédérateur autour des enjeux du Grand Site	1	X	X	X	X	X	X	
Participer à l'émergence du Parc naturel régional des garrigues	1	X	X	X	X	X		
Développer des partenariats avec les acteurs des filières touristique, environnementale, culturelle et économique	1	X	X	X	X	X	X	
<b>3.2. Promotion de la coopération</b>								
Participer au développement des routes du patrimoine mondial de "l'Europe antique"	1	X	X					
Créer des circuits thématiques UNESCO/ Romanité / chemin de l'aqueduc	2	X	X	X				
<b>Outils d'évaluation et de suivi</b>								
Mettre en œuvre un observatoire des publics	2	X	X	X	X	X	X	
Observatoire photographique des paysages	2	X		X		X		
Réaliser le Rapport d'activité du Grand Site de France du Pont du Gard	2	X	X	X	X	X	X	

	Maître d'ouvrage	Participation		Coût estimé HT	
		Financière	Technique	Fonctionnement	Investissement
	EPCC		COS, Comité de Bien Unesco	725 760 €	25 000 €
	EPCC		COS		
	EPCC				
	EPCC				
	EPCC		Réseau Unesco		
	EPCC		GSO		
	EPCC			378 000 €	
	EPCC		COS	10 800 €	
	EPCC			35 000 €	
			<b>Prévisionnel total</b>	<b>6 889 960 €</b>	<b>10 719 940 €</b>

---

## GOUVERNANCE

# MOYENS TECHNIQUES ET FINANCIERS

---

### 1// GOUVERNANCE DU GRAND SITE DE FRANCE

L'EPCC Pont du Gard est le gestionnaire du Grand Site de France du Pont du Gard. C'est un établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial. Il a pour objet la gestion du site du Pont du Gard. Il doit, en particulier, assurer le développement et la promotion au plan national et international des actions culturelles, touristiques et environnementales du site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco et labellisé Grand Site de France. L'EPCC intervient sur un parcellaire de 165 ha dans la zone écriin du monument aqueduc romain (annexe - statuts de l'EPCC Pont du Gard).

#### ⊙ CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'établissement de coopération culturelle est administré par un conseil d'administration et un président, et dirigé par un directeur.

Le conseil d'administration est composé par 15 représentants des collectivités territoriales membres (8 du Conseil départemental du Gard, 4 du Conseil régional d'Occitanie, 3 des communes Vers-Pont-du-Gard, Castillon-du-Gard et Remoulins), 3 représentants de l'État (Préfet, DRAC, DREAL), 2 représentants du personnel et 5 personnalités qualifiées (2 CD30, 1 CR Occitanie, 1 désignée par les 3 communes, 1 désignée par le Préfet du Gard).

En 2018, le conseil d'administration, sur la base du débat d'orientation budgétaire du Directeur de l'EPCC, a marqué le choix de la transformation interne de fonctionnement de l'établissement public et de sa relation avec les services de l'État, les collectivités territoriales et les acteurs du territoire.

Le Conseil d'administration est au coeur des décisions de l'EPCC et s'appuie sur l'expertise d'un conseil d'orientation scientifique. Le pilotage de l'établissement est conforté par des outils de pilotage adaptés à sa spécificité afin de générer une gestion agile et gagner en efficacité tant sur le plan des contenus proposés aux visiteurs que sur le plan de la gestion financière du site.

#### ⊙ CONSEIL D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE

L'établissement est doté d'un conseil d'orientation scientifique composé de dix-neuf personnalités qualifiées,

désignées par le conseil d'administration, sur proposition du Président de ce conseil, après avis du Préfet. Le président du conseil d'orientation scientifique est élu en son sein.

Le conseil d'orientation scientifique assiste le directeur et le conseil d'administration dans la définition de la politique scientifique et culturelle de l'établissement et assure l'évaluation de sa mise en œuvre. Il formule tous avis et recommandations notamment sur la programmation pluriannuelle des activités scientifiques de l'établissement. Il se réunit au moins deux fois par an, à la demande du Président de l'EPCC, du président du COS, du directeur de l'établissement ou de 2/3 de ses membres.

Ce conseil d'orientation scientifique exerce sa compétence dans tous les domaines scientifiques et culturels concernés par l'activité du Site du Pont du Gard (muséographie, mise en valeur du site archéologique, paysage, environnement, médiation et valorisation patrimoniale) et dans la préservation de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien Unesco. Il propose et approuve les orientations générales et les moyens afférents. Il fait office de Comité de lecture pour les publications scientifiques de l'EPCC Pont du Gard, dont notamment le plan de gestion du patrimoine mondial. Enfin, il étudie toute action de coopération internationale liée à la vocation internationale du bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

#### ⊙ COMITÉ DE BIEN UNESCO

Un Comité de bien Unesco a été mis en place pour relancer la rédaction du plan de gestion du Pont du Gard. Il est coprésidé par le préfet du Département du Gard et le président de l'EPCC Pont du Gard, avec l'appui du chef de mission Unesco de la DRAC. Le comité réunit les acteurs responsables de la conservation, de l'étude et de la valorisation du Pont du Gard et son territoire environnant. Il est composé de 29 membres répartis en quatre collèges : collège État, collège élus, collège experts et services, collège vie associative et société civile.

Le comité est consulté pour les grandes orientations et la stratégie à long terme de préservation et de valorisation du bien Unesco. Il assure le suivi et la mise en œuvre du plan de gestion mais ne représente pas une forme juridique de validation. Il doit garantir la compréhension par les visiteurs du pont du Gard et de son environnement ainsi

que la diffusion de la connaissance ; l'encadrement de la fréquentation ; la valorisation du territoire en favorisant l'émergence d'un tourisme durable et en développant l'image d'un territoire de patrimoine et de culture.

### ⊙ RÉFORME DES STATUTS

Lors du conseil d'administration de juillet 2018, la question de l'évolution des statuts de l'établissement a été abordée. Un groupe de travail spécifique, composé d'administrateurs, a ainsi été formé. Ce groupe de travail, assisté du cabinet conseil juridique de l'établissement, s'est réuni deux fois, au dernier trimestre 2018, afin de proposer des évolutions statutaires. Ces évolutions portent principalement sur le périmètre des missions de l'établissement, et la mise en conformité juridique au regard de la réglementation.

Ces propositions, une fois discutées et approuvées par les différents membres de l'établissement (Collectivités Territoriales et État), feront l'objet d'une procédure officielle de modification des statuts en 2019.

## 2// MOYENS TECHNIQUES ET FINANCIERS

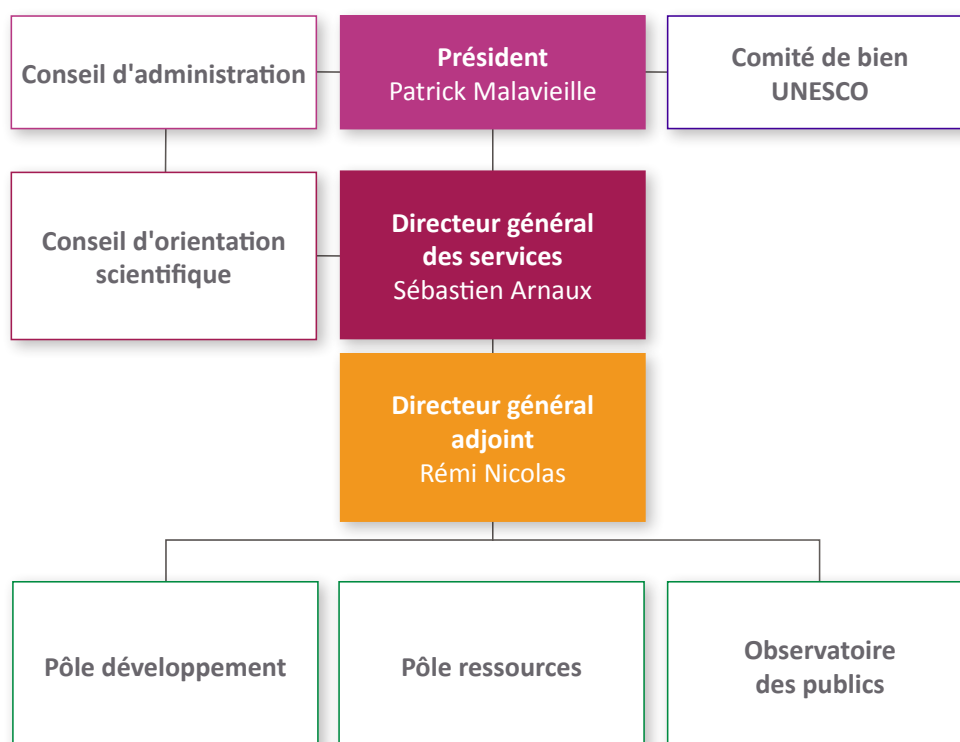
### 2.1/ MOYENS TECHNIQUES

#### ⊙ UNE NOUVELLE STRUCTURATION OPÉRATIONNELLE

L'établissement public s'est réorganisé en interne avec la création d'un nouvel organigramme finalisé en fin d'année 2018. Cette nouvelle structuration administrative et technique a permis le rapprochement de services pour gagner en efficacité dans la mise en œuvre des différents projets de l'établissement. Il s'agissait d'améliorer l'efficacité intrinsèque de l'EPCC tout en prenant en considération les aspirations des personnels en termes de carrière et de service.

#### ⊙ EFFECTIF DE L'EPCC PONT DU GARD

L'établissement emploie 128,06 salariés en équivalent temps plein dont 101,8 CDI, 7,78 CDD et 18,48 saisonniers. 118 salariés sont employés à temps plein.



**2.2/ MOYENS FINANCIERS**

L'EPCC Pont du Gard est doté d'un budget moyen de 10 millions d'euros avec près de 7 millions d'euros de chiffres d'affaires et 3 millions d'euros de dotation statutaire (1 million d'euros par la Région Occitanie et 2 millions d'euros par le département du Gard).

**⊙ COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

EXECUTION BUDGET 2018	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
TITRES DE RECETTES EMIS	1 659 905,77 €	11 424 452,11 €	13 084 357,88 €
REDUCTIONS DE TITRES		200 481,50 €	200 481,50 €
RECETTES	1 659 905,77 €	11 223 970,61 €	12 883 876,38 €
MANDATS EMIS	2 003 576,62 €	12 545 470,42 €	14 549 047,04 €
ANNULATION MANDATS	18 625,00 €	1 323 363,16 €	1 341 988,16 €
DEPENSES	1 984 951,62 €	11 222 107,26 €	13 207 058,88 €
RESULTAT	-325 045,85 €	1 863,35 €	-323 182,50 €

RESULTATS D'EXECUTION	RESULTAT DE CLOTURE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESULTAT DE CLOTURE 2018
INVESTISSEMENT	1 446 151,41 €	-325 045,85 €	1 121 105,56 €
FONCTIONNEMENT	502 492,30 €	1 863,35 €	504 355,65 €
TOTAL	1 948 643,71 €	-323 182,50 €	1 625 461,21 €

**⊙ PRESTATIONS EXISTANTES**

Le Site du Pont du Gard est un site payant permettant la visite du pont, des espaces culturels (muséographie, Mémoires de Garrigue...). Toutefois, l'accès est gratuit pour l'ensemble des publics scolaires de l'Académie de Montpellier, l'ensemble des habitants du Gard et l'ensemble des enfants de moins de 18 ans an famille.

Le site est ouvert au public toute l'année, 7 jours sur 7, avec des horaires variables en fonction des saisons. La visite du site peut être libre ou guidée.

La visite peut être agrémentée d'activités à la carte avec l'application mobile "Visiter le Pont du Gard" SUR GOOGLE PLAY ou L'APPLE STORE

Offre de découverte	Prestations
Accès au Pont du Gard, Musée, Ciné, Ludo, Mémoires de Garrigue, Exposition	Tarif adulte :9.50 €/pers
	Billetterie en ligne : 9€
	Tarif réduit : 7€/pers
	GRATUIT - 18 ans et GRATUIT pour les Gardois
A la carte / Visite guidée ou Atelier	Tarif unique : + 6€/pers
Abonnement annuel pendant 12 mois du site du Pont du Gard en illimité et de tarifs réduits sur les spectacles et les animations culturelles.	



## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

### 1// SUIVI DE LA FRÉQUENTATION ET CONNAISSANCE DES PUBLICS

Avoir une meilleure connaissance de la fréquentation des espaces et avoir une meilleure connaissance des visiteurs resteront des objectifs majeurs du gestionnaire. Cela permet d'orienter les actions et les objectifs de gestion sur le site classé et pour parti d'évaluer l'efficacité des actions menées et la perception qu'en ont les visiteurs.

Afin de replacer l'accueil du visiteur au cœur de la stratégie de l'établissement et de s'assurer de la pertinence des offres et des services proposés, un observatoire des publics a été mis en place pour avoir une connaissance objective et détaillée de ces publics.

Cet observatoire recueille essentiellement des données quantitatives produites par l'outil de billetterie ou résultant des comptages électroniques le long des cheminements ou à l'entrée du centre d'interprétation. Les données quantitatives seront améliorées en 2019 par «Flux vision» qui fournira des indicateurs statistiques de fréquentation, de provenance et de déplacement. Cette compréhension spatialisée des déplacements des visiteurs sera enrichie par des données qualitatives qui seront prochainement récoltées sous forme d'observations ou d'enquêtes.

Ces données sont complétées par le comptage des « éco-compteurs » sur les sentiers de randonnée et par le comptage des visiteurs du centre d'interprétation.

### 2// OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES

L'observatoire photographique des paysages sera poursuivi par des campagnes photographiques régulières. De nouveaux points d'observation seront définis pour répondre aux enjeux paysagers des nouveaux aménagements.

L'observatoire reste un système de veille photographique des paysages, permettant d'évaluer de manière sensible l'évolution de la qualité des espaces. de leurs qualités esthétiques et des problématiques paysagères qu'elles illustrent. C'est à la fois un outil de compréhension du paysage et de son évolution, un outil d'aide à la décision permettant de mesurer les impacts d'un aménagement, et à la fois un outil de sensibilisation et de médiation auprès des visiteurs.

### 3// RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL

L'ensemble des outils de suivi ainsi que l'ensemble des actions menées au courant de l'année seront repris dans un rapport d'activité annuel du Grand Site de France qui sera présenté en conseil d'administration. L'efficacité des outils de suivi et des actions menées pourra alors être mesurée, à cette occasion, et réajustée si besoin.

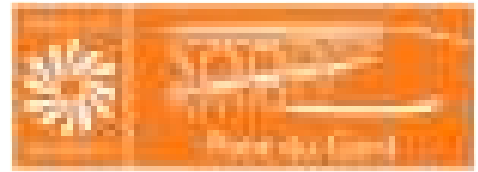


1998



2009

## COMMUNICATION ET VALORISATION DU LABEL



### 1// PROMOTION DU LABEL GRAND SITE DE FRANCE

Le Grand Site de France du Pont du Gard accueillant un million de visiteurs par an, les provenances multiples et la typologie diverse des publics impliquent une médiation et une communication très variées. Ainsi la médiation autour du label est adaptée selon le public (jeune public, ingénierie touristique, famille, journalistes...).

La communication se fait le plus souvent par dossier de presse reprenant les principes d'aménagement du lieu et les critères de candidature au label Grand Site de France, dépliants, documents pédagogiques ou site internet...

Chaque année des médias nationaux et internationaux sont présents sur le Grand Site : des reportages de journaux télévisés, ou des émissions de télévision telles « Des Racines et Des Ailes », « Explô » ou des reportages et émissions de radios locales ou nationales.

En moyenne par an, on comptabilise 30 reportages de télévisions nationales, 60 interviews ou reportages radios locales et nationales, 150 parutions dans la presse quotidienne, nationale ou autres presse magazine.

Les pratiques et les usages des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram...) ou encore le blog du Grand Site du Pont du Gard (<http://blog.pontdugard.fr/fr/2018/10/03/grand-site-de-france/>) sont destinés à un public plus large et sous une forme moins informelle ou institutionnelle. Dès lors la politique des Grand Sites de France est communiquée en s'appuyant sur les documents du Réseau des Grand Sites de France et diffusée dans des publications plus institutionnelles.

Dans une démarche plus globale de communication et de transmission des valeurs des Grand Sites de France in situ, une exposition sur les labels a été produite et installée sur site. La question de la transmission des valeurs du label est présentée sous la forme d'une exposition extérieure valorisant les labels phares du lieu : UNESCO et Grand Site France. L'ensemble des publics accueillis sur le site prend connaissance de la démarche et des enjeux d'un Grand Site de France. Le positionnement stratégique de l'exposition, sur le chemin d'accès au monument antique et son traitement très visuel en font une véritable attraction pour les visiteurs. Cette exposition de 8 panneaux nécessite

une mise à jour tous les cinq ans environ, elle est présentée en trois langues (français, anglais et allemand) depuis juin 2013.

En complément de l'exposition des labels, des cycles de conférences sont organisés. Entre 2011 et 2017 diverses interventions sur les jardins par Gilles Clément ou Michel Valantin ; une conférence à deux voix par deux Grands Sites de France, Gorges de l'Hérault et Pont du Gard, sur les enjeux du label ; ou encore un focus sur la faune et la flore emblématique du site classé « gorges du Gardon, pont du Gard et garrigues nîmoises ».

Enfin les plaquettes de communications (flyers, programmes des activités...) ou globalement les campagnes de communication font référence au logo Grand Site de France. L'usage du logo entre dans une stratégie de l'établissement public du Pont du Gard pour valoriser l'ensemble des labels : Patrimoine mondial de l'Unesco et Grand Site de France.





## 2// COMMUNICATION

### ○ REFONTE ERGONOMIQUE ET DESIGN DU SITE WEB EN 12 LANGUES

Un travail de refonte du design du site web en 12 langues a été initié dans le cadre du budget 2017 pour une mise en production en décembre 2018. Plus ergonomique, le nouveau site web permet un accès simplifié à l'information, pour permettre à l'internaute de préparer sa visite. Les renseignements pratiques (horaires, tarifs, billetterie, accès) sont en lecture immédiate depuis la Home Page.

Un social wall est intégré également sur la Home Page, pour permettre aux internautes de suivre les dernières actualités du site, via les réseaux sociaux, s'abonner à nos pages et créer une dynamique sociale. Le site web du Pont du Gard n'a pas bénéficié de campagne de référencement payant en 2018, néanmoins, le bilan de trafic reste très positif, avec près de 430 000 visiteurs uniques et 550 000 sessions sur l'année et une hausse de trafic de près de 10 % sur la période estivale.

### ○ UNE VISITE VIRTUELLE DU SITE, COMME OUTIL DE PROMOTION

Le service Promotion a créé une visite virtuelle en 360 ° du site destinée à présenter le site, ses points d'intérêt depuis la rive gauche jusqu'à la rive droite, en passant par le canal. Une visite immersive du Musée est également proposée pour permettre d'expliquer la scénographie et le contenu muséographique. Des cartels d'information peuvent être déroulés tout au long de la visite pour avoir des clés de compréhension sur le lieu et le parcours de visite. Cet outil est utilisé pour la promotion du site auprès des professionnels du tourisme, Tour Operators, rencontrés lors de démarchages ou sur des salons.

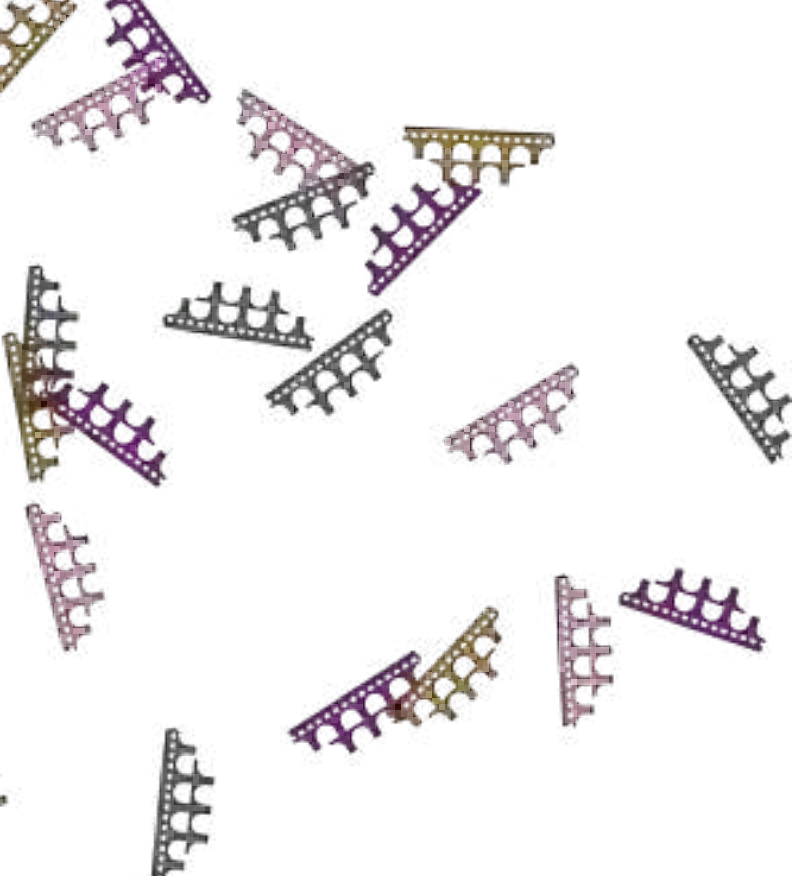
### ○ DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX SOCIAUX

L'usage exponentiel d'internet et des réseaux sociaux bouleverse les stratégies de communication. Les nouvelles fonctions portées par ces réseaux sont en croissante progression et de plus en plus appréciés des internautes. L'EPCC développe sa présence au sein de médias sociaux et fait partager ses contenus et des informations sur 6 plateformes. On note depuis 2017 une progression constante des partages et vues des contenus que l'EPCC met en ligne.



### À consulter

- Annexe 12 et 13



**PONT DU GARD**



**EPCC PONTDUGARD**

La Bégude  
400 route du Pont du Gard  
30210 Vers-Pont-du-Gard  
04 66 37 51 50

